

GEORGES SAVONNET

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES AU SUD DU
SAHARA • 4

P I N A
(Haute-Volta)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme



P I N A

étude d'un terroir de front pionnier
en pays dagari
(Haute-Volta)

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA

collection publiée avec le concours
de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
et de l'École Pratique des Hautes Études (VI^e section)

4

PARIS

MOUTON & CO
MCMLXX

LA HAYE

GEORGES SAVONNET

P I N A

étude d'un terroir de front pionnier
en pays dagari
(Haute-Volta)

PARIS

MOUTON & CO
MCMLXX

LA HAYE

INTRODUCTION

L'examen des photographies aériennes à 1/50 000 de la région délimitée au sud par le 11^e parallèle (qui forme la frontière entre la Haute-Volta et le Ghana) et à l'ouest par le cours de la Volta Noire (méridien 2°50' Ouest) révèle à l'observateur un paysage original qui ne peut laisser indifférent (carte n° 1).

Une zone nettement circonscrite, profondément marquée par des aménagements humains qui apparaissent comme une véritable marqueterie de champs aux teintes claires, s'enfonce comme un coin vers le nord, dans le gris d'une brousse à peu près intacte.

La forme des champs, allongés en lanières, souvent accolés les uns aux autres, signale un mode original d'organisation du milieu naturel. Cette zone, occupée par les populations dagari, constitue un front pionnier authentique.

Attiré par les particularités de ce paysage, il nous a paru intéressant d'étudier sur un cas précis les méthodes de mise en valeur des terres nouvelles et de nous interroger sur les motifs qui ont présidé à cette organisation de l'espace.

C'est pourquoi nous avons été amené à choisir un groupement humain situé à la pointe de ce front pionnier, et en contact direct avec la brousse voisine dans laquelle il poursuit sa progression.

Les villages de Pina et Danfi-dagari, installés dans la partie la plus septentrionale de cet ensemble ont paru particulièrement indiqués à cet égard.

Pina et Danfi-dagari qui comptent au total 527 habitants constituent en fait une seule et même agglomération¹. Il ne nous a pas paru indispensable de procéder à une étude complète de cet ensemble qui aurait exigé beaucoup de temps sans toutefois apporter de précisions supplémentaires. La fraction de terroir qui fera l'objet de cette étude correspond au secteur aménagé à l'est du ruisseau qui, s'écoulant du nord au sud, partage le village en deux quartiers. Pour faciliter la lecture du texte, nous avons été amené à désigner arbitrairement ce quartier et son terroir sous le nom de Pina ou Pina-dagari.

Pour l'atteindre, les voies de communication sont extrêmement défectueuses d'où que l'on vienne. Si l'axe routier principal du sud qui relie Léo à Diébougou en longeant la frontière ghanéenne

1. Cette double dénomination pour une même agglomération a été donnée par l'administration française soucieuse de respecter la coutume locale. En effet une partie des fermes sont construites sur les terres appartenant au chef de terre sissala de Pina, les autres se sont installées sur le domaine du chef de terre nounouma de Danfi. En conséquence ces deux fractions d'un même ensemble furent dénommées respectivement par l'administration : Pina-dagari et Danfi-dagari.

Mais chose curieuse, comme nous le verrons plus loin, lorsque les premiers occupants dagari obtinrent l'autorisation de s'installer sur les terres sissala de Pina, ils purent pousser leurs champs sur le territoire nounouma de Danfi sans solliciter l'autorisation de ce chef de terre nounouma. Ce fractionnement de l'agglomération, pour logique qu'il paraisse, ne semble donc pas correspondre aux réalités paysannes. Les délimitations que nous proposons du nouvel ensemble villageois et de la zone d'extension qui lui est contiguë s'adaptent mieux, semble-t-il, aux traditions foncières locales.

est en principe carrossable toute l'année, les autres voies d'accès (la piste reliant Bozo à Niégo et au-delà, à Laro, les pistes joignant Boura à Lapone et à Koundi) ne sont utilisables que pendant la saison sèche, c'est-à-dire de la fin de décembre au début de juillet. Dès les premières pluies importantes, les lits des rivières qui les coupent sont inondés. Les ponts provisoires en bois qui autrefois permettaient le passage d'une rive à l'autre, ont été depuis fort longtemps emportés par le courant ou brûlés par les feux de brousse. Les véhicules doivent attendre que le fond du lit se soit durci pour se hasarder à traverser ces rivières souvent profondément encaissées. Le village de Pina, ceci apparaît nettement sur la carte, est situé en dehors de toutes voies d'accès principales ou secondaires. Des chemins à peine visibles permettent de l'atteindre à partir de Laponé à l'est, de Danfinounouma au nord, de Niégo au sud-ouest. Les deux premiers ont été tracés et entretenus autrefois. Aujourd'hui leur état de dégradation est tel que les véhicules « tous-terrains » ont souvent beaucoup de mal à poursuivre leur route, même pendant la bonne saison. Quant à la jonction Niégo-Pina, elle se fait par une piste de piétons, étroite, qui serpente à travers les champs.

Village très isolé, très difficile d'accès même en saison sèche, Pina est cependant installé dans une région relativement privilégiée où les terres sont meubles, faciles à travailler, où l'eau manque rarement, où la brousse vierge s'étend partout aux environs.

Le relief, comme l'indique le fragment de la carte de Léo, est insignifiant : l'altitude moyenne varie entre 250 m et 300 m (Pina : 262 m, Lapone : 271 m, Niégo : 261 m) ; les points les plus bas ont une altitude inférieure à 250 m : ils sont situés le long de la Volta Noire (231 m au confluent de Kabouti, 242 m à Pourou).

I — LE PAYS

1. LE CADRE NATUREL

La région de Pina est formée par une série d'amples ondulations de direction sensiblement méridienne. Les vallées en forme de berceau, à fond plat, qui les séparent, à peu près parallèles entre elles, aboutissent à une vallée plus large de direction est-ouest qui draine vers la Volta toute proche (à quelques dizaines de kilomètres plus à l'ouest) les eaux de tout un secteur. Si les pentes sont recouvertes en grande partie d'une épaisse couche de sable meuble, les sommets des interfluves sont couronnés, parfois, de quelques lambeaux de cuirasse ferrugineuse en voie de profond démantèlement. Plus solide est la cuirasse de bas-fond qui, à quelque distance du lit du cours d'eau, domine de quelques mètres les vallées. Protégée par un épais manteau de colluvions, elle forme une frange non inondable, proche des points d'eau, site idéal pour l'établissement des fermes. Les champs qui se développent sur les pentes, ouvrent de larges clairières dans la forêt sèche. Les vallées n'ont pas attiré l'activité humaine ; leur fond est tapissé d'une étroite et longue prairie de graminées piquetée de boqueteaux, et le ruisseau lui-même coule derrière l'écran d'une végétation vigoureuse et inextricable.

Une brève étude géologique va nous permettre de mieux situer le territoire de Pina dans son contexte régional. Cette région est située en grande partie sur le socle granito-gneissique qui ne semble pas avoir été affecté par les divers mouvements tectoniques du début de l'ère primaire¹ (Birrimien). A cette époque, le long d'un axe de direction sensiblement nord-sud (le long du cours actuel de la Volta Noire), des mouvements orogéniques provoquent la formation d'une série de volcans (andésite de la région de Nabou), ou métamorphisent les roches en place (schistes argileux truffés d'orthoamphibolites le long du cours de la Volta, paragneiss aux environs de Niégo).

Plus tard, sous l'action des climats tropicaux (plus humides et plus chauds) les roches sont altérées et ferruginisées sur de grandes surfaces.

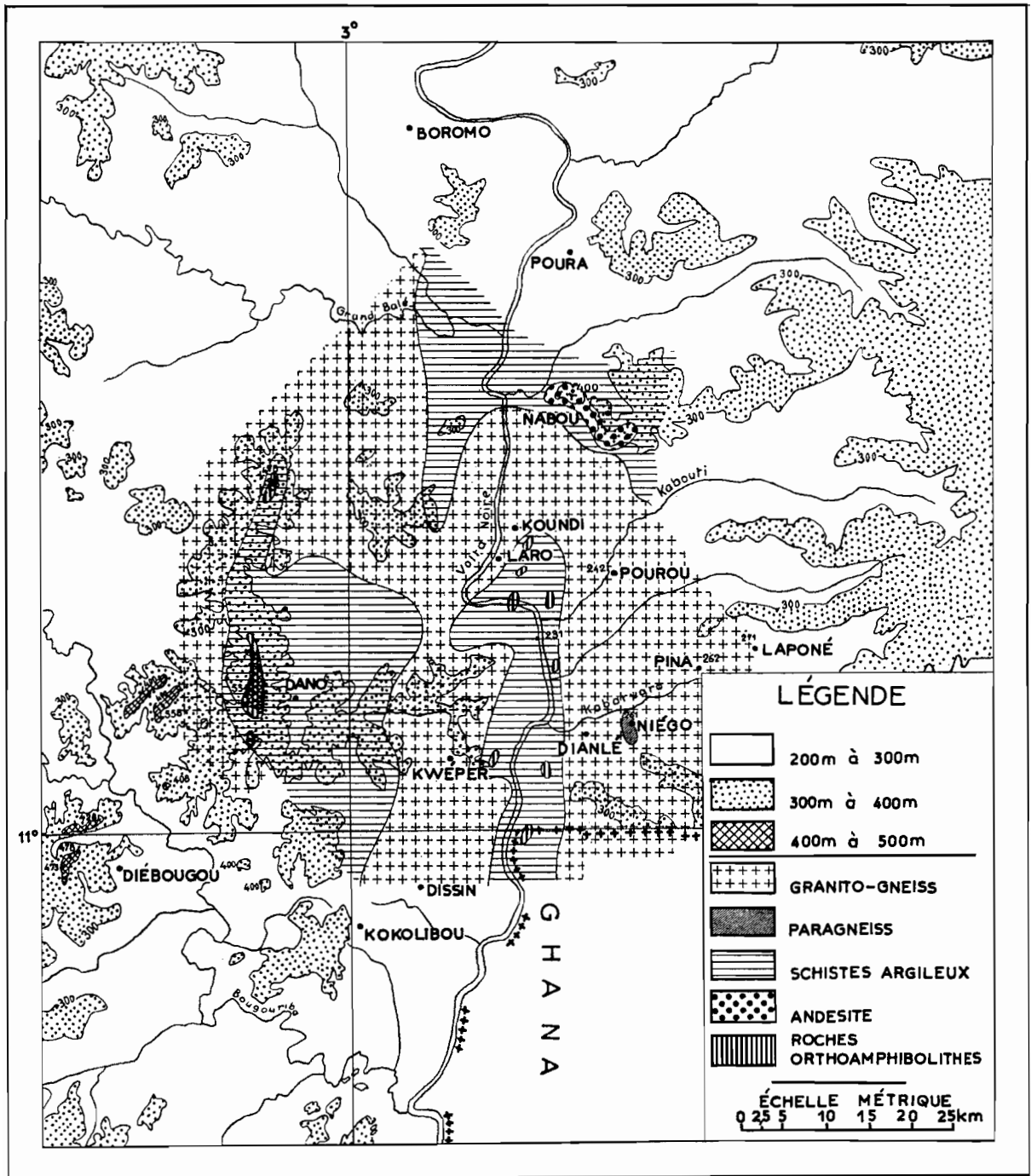
Attaquées à nouveau par une érosion violente, ces formations constituent à l'heure actuelle des ensembles assez diversifiés.

Dans le Birrimien supérieur, l'érosion a mis en valeur un relief appalachien qui apparaît sous la forme de collines élevées : le point culminant atteint 400 m à l'ouest de Nabou (altitude moyenne de cette région 250-270 m).

Le Birrimien inférieur a donné naissance à des lignes de collines basses, sur les schistes subverticaux, et à des ondulations de large amplitude, sur les schistes subhorizontaux. Enfin le socle cristallin correspond généralement à de vastes plaines aux ondulations très amples.

Si la ferruginisation a laissé des traces durables sur le Birrimien à Laro, à Nabou, à Koundi..., l'érosion, dans la région de Pina, a profondément démantelé les cuirasses originelles : il ne reste plus qu'une butte-témoin située à l'extrémité nord du terroir de Pina-dagari et ceinturée par un étroit glacis d'érosion composé principalement de pisolithes ferrugineuses arrachées à la cuirasse

1. SAGATZKY, « La géologie et les ressources minières de la Haute-Volta méridionale », *Bulletin de la Direction des Mines*, n° 13, 1954, 230 p. Voir pp. 71 et suiv. et principalement p. 77 pour ce qui concerne les granito-gneiss, pp. 52 et suiv. pour le Birrimien.



D'après les cartes au 1/200.000 et la carte géologique de ZAGATZKY au 1/300.000
 Bulletin des Mines A.O.F. n° 13

R. TOË C.V.R.S.

FIG. 1. — Carte physique et géologique de la région de Pina.

puis épandues sur une distance variable ; il forme une auréole irrégulière parsemée encore de quelques blocs latéritiques solides.

Par contre, les cuirasses secondaires, qui se sont reconstituées aux niveaux inférieurs de la topographie à partir des éléments ferrallitiques déposés par les eaux courantes, sont encore en place. Mais elles sont généralement recouvertes d'une épaisse couche d'arènes granitiques provenant de la décomposition du socle mis à nu au niveau supérieur. Une partie des éléments grossiers (grains de quartz principalement) ont été entraînés par les eaux et déposés dans les parties basses (voir fig. 2). En effet, lorsque la cuirasse ferrugineuse qui protège les formations granito-gneissiques est démantelée, l'érosion attaque et décompose les roches dénudées : ces matériaux résiduels sont constitués par des sables quartzifères et du kaolin (altération des feldspaths).

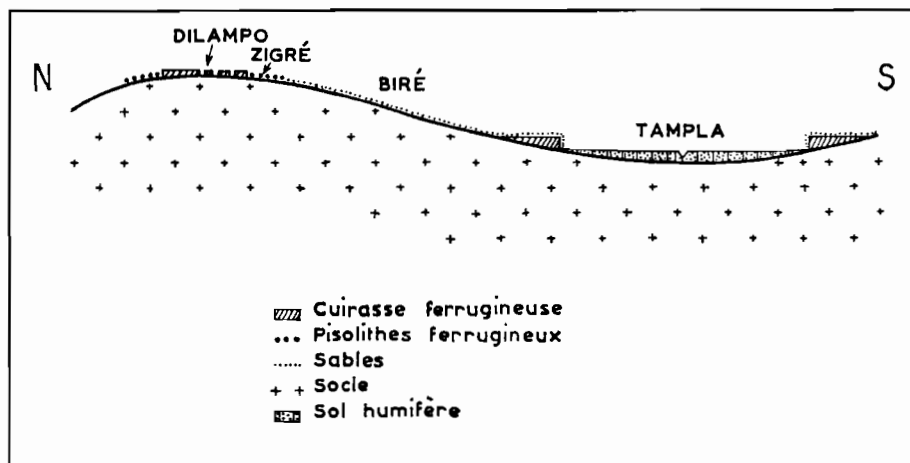


FIG. 2. — Coupe schématique pédologique.

Le kaolin, qui se présente sous la forme d'une poudre extrêmement fine, enrobe généralement les grains de quartz. Sous l'action des eaux courantes, sable et kaolin sont entraînés et se déposent au fond du lit des rivières. Ils constituent alors un sol gris, très meuble quand il est humide, dur quand il est sec. Il est appelé *tampla* par les Dagari.

Ces quatre types de sol qui forment une catena sont donc ordonnés en fonction de la topographie. Les éléments arrachés de la cuirasse sommitale ferrugineuse (*dilampo*) réduits par l'érosion en pisolithes ferrugineuses, forment un sol gravillonnaire (*zigré*). Plus loin, sur le revers du plateau, ces pisolithes disparaissent peu à peu et sont remplacées par des sables grossiers (*biré*) qui proviennent du socle sous-jacent décomposé sur place. Enfin, dans les parties les plus basses — fond de vallée — se sont accumulés les éléments les plus légers : kaolin, sables fins, facilement mobilisables, c'est le *tampla*.

Le biré, sol sablonneux, constitue la majeure partie du terroir de Pina. S'il est facile à travailler, les eaux courantes en revanche, peuvent l'entraîner facilement. En avril ou mai, lorsque le tapis herbacé est encore inexistant, les pluies des premières tornades, souvent très violentes, emportent des masses importantes de sable qui vont se déposer dans les parties basses et colmatent le lit des rivières. En effet un climat très contrasté affecte cette région : à une longue saison sèche qui s'étend d'octobre à mai succède une courte mais brutale saison des pluies (juin à octobre).

2. LE CLIMAT ET L'HYDROGRAPHIE

La région de Pina se situe du point de vue climatique dans la zone sud-soudanienne que caractérisent des chutes d'eau importantes bloquées sur quatre mois de l'année, et de fortes variations thermiques annuelles.

On peut estimer à plus de 1 000 mm la tranche d'eau annuelle qui se déverse sur la région de Pina : Diébougou, moyenne 1 039 mm, Léo, 1 016 mm. La répartition des pluies est irrégulière : la saison humide commence généralement par une série de grosses tornades en avril ; les chutes de pluie sont alors très abondantes, pouvant atteindre 20 à 30 mm en quelques heures ; souvent l'eau n'a pas le temps de s'infiltrer et s'écoule en nappes inondant les parties basses et gonflant le lit des rivières.

Après ces premières chutes orageuses qui permettent au paysan d'ensemencer ses champs, les pluies s'amplifient régulièrement jusqu'à la mi-juin. A partir de cette époque, elles deviennent irrégulières et cessent parfois de tomber pendant une quinzaine de jours et parfois plus. Le mil, l'arachide se fanent alors, dépérissent et finissent parfois par succomber à la sécheresse¹.

A partir de juillet, les pluies deviennent à nouveau plus régulières, les herbes sauvages envahissent rapidement les champs. Le cultivateur doit semer à nouveau, désherber dans un temps très court. Souvent, faute de temps, une partie des champs préparés est alors abandonnée à la jachère.

Le maximum des pluies tombe en août (entre 220 mm et 250 mm à Léo). Puis, à partir de la mi-septembre, elles diminuent pour s'arrêter brusquement au début d'octobre.

Alors que la température s'est rafraîchie pendant la saison des pluies, — *siog* en dagari — (moyenne d'août : 21,5 °C à Boromo), le degré hygrométrique est passé par un maximum, voisin de la saturation. A partir de novembre, lorsque les vents d'est (harmattan) deviennent prédominants, le degré d'humidité de l'air et la température diminuent, et passent par un minimum (15 à 20 % d'humidité en janvier ; les températures minimales tombent à 15-13 °C fin décembre, début janvier). Puis la chaleur augmente à nouveau ; elle peut atteindre et même dépasser 40 °C en avril. C'est la saison sèche ou *won*. A partir de mars, les vents humides du sud-ouest deviennent plus fréquents et provoquent une augmentation de la teneur en vapeur d'eau de l'air qui, combinée à une chaleur excessive, contribue à rendre cette saison difficilement supportable. A partir d'avril, quelques orages viennent temporairement rafraîchir et détendre l'atmosphère.

Ainsi le climat est-il très contrasté dans la région de Pina : l'amplitude des variations thermiques diurnes peut atteindre 18 °C en décembre (12° le matin, 30° à midi), le degré hygrométrique de l'air passe de 15 % en janvier à 98 % en août, l'irrégularité des pluies au début de l'hivernage perturbe chaque année le travail du paysan au moment des semailles, enfin plus de la moitié des précipitations annuelles (500 mm) se déverse sur la région entre le 15 juillet et le 15 septembre.

Soumises à ce régime de courte saison pluvieuse mais à précipitations abondantes et violentes, les rivières (de direction méridienne) évacuent difficilement les eaux de ruissellement et les éléments en suspension qui se déposent dans les secteurs calmes qu'ils colmatent (dans les étroits bassins de remblaiement, le ruisseau se ramifie en un réseau anastomosé de petits canaux aux lits instables). Par contre, les rivières principales, bien alimentées par leurs nombreux affluents, ont réussi à approfondir leur lit sous l'effet du courant violent qui, après chaque tornade, entraîne tout sur son passage : pont, barrage, route... jusqu'à la Volta Noire toute proche. Ce fleuve puissant permet d'évacuer rapidement les eaux des collecteurs secondaires et coule lui-même dans un lit encaissé.

Le colmatage des vallées supérieures, la vive activité des cours d'eau dans les vallées inférieures font penser à une récente reprise d'érosion qui lentement se développe de l'aval vers l'amont et s'attaque maintenant, avec plus ou moins de succès, aux niveaux inférieurs des petites plaines d'épandage.

A Pina, trois cours d'eau, non permanents, drainent le terroir du village. Deux d'entre eux le délimitent à l'ouest et à l'est, un troisième, plus important que les deux autres, appelé Kobarvora, le borde au sud.

Les vallées des deux premières rivières de direction nord-sud ont une forme évasée (vallée en berceau) ; leur fond plat a été colmaté par des arènes granitiques fortement kaolinisées. Pendant

1. A l'important article de P. BARLET : « La Haute-Volta, essai de présentation géographique », paru dans *Études Voltaïques*, nouvelle série, n° 3, 1962, pp. 5 à 77, nous avons ajouté un bref chapitre illustré de deux figures, relatif à la petite saison sèche (voir pp. 45 à 49).

la saison des pluies, elles forment des bas-fonds boueux, submergés par les eaux lors des grosses tornades. En saison sèche, ces terres durcissent rapidement, en surface, mais conservent assez de fraîcheur en profondeur pour supporter des cultures de jardinage. Enfin la faible profondeur de la nappe phréatique permet l'aménagement de puits sommaires peu profonds (*boulé* en dagari), qui alimentent en eau les différentes fermes voisines durant une grande partie de la saison sèche.

Le tracé de ces deux vallées n'est précis qu'à quelque distance de leur confluence avec le Kobarvora. En amont, il s'estompe progressivement et ne peut être repéré que par la permanence toute relative d'une végétation herbacée plus dense qui le souligne.

Le Kobarvora, affluent de la Volta Noire, est une rivière semi-permanente, à la différence de ses deux affluents. Son lit est profondément incrusté dans sa vallée plate qu'il a recréusée, atteignant généralement le fond rocheux du socle granito-gneissique. Au cours de la saison des pluies, les eaux débordent largement ses berges, recouvrent progressivement sa vallée — large de quelques centaines de mètres — et y déposent leurs alluvions. Au cours de la saison sèche, elles se retirent et s'évaporent, mais en toutes saisons, des mares permanentes subsistent dans certaines parties du lit plus profondément creusé et mieux abrité du soleil par une végétation plus serrée. C'est à ces réservoirs naturels que les femmes viendront s'approvisionner en eau lorsque leurs puits seront taris ou insuffisants.

3. LA VÉGÉTATION

Les différents types de sols que nous avons décrits plus haut, le réseau hydrographique qui vient d'être examiné, conditionnent, dans cette zone climatique sud-soudanienne, l'implantation de formations végétales spontanées, différenciées. Nous distinguerons les formations de bas-fonds, celles des plateaux cuirassés, et celles de pentes sablonneuses.

— Les bas-fonds : le lit des rivières pérennes est souligné par une végétation arborée très dense, composée principalement de *yela* (*Mitragyna inermis*) établis sur les berges du cours d'eau et parfois même dans son lit. Sur la rive, dans la zone inondable, les *kankiele* (*Daniellia oliveri*) arbres au port altier, au fût blanc, très droit, se groupent en colonies. Quelques arbustes se sont également implantés çà et là : les *gazour* (*Gardenia*) et les *koter* (*Terminalia*) qui atteignent ici des tailles importantes (5 à 6 m de hauteur). Plus loin encore, dans la zone très humide, le *seter* (*Anogeissus leiocarpus*) aux branches élancées, au feuillage aéré et fin, s'associe à quelques spécimens de *ga* (*Diospyros mespiliformis*) au tronc noir, au feuillage sombre, qui choisissent généralement l'emplacement d'anciennes termitières.

— Sur les plateaux secs, là où la cuirasse affleure par endroits, les arbres et arbustes ont un port moins vigoureux et les essences se modifient : le *kpara* (*Detarium senegalense*) groupé en colonies denses, le *kapala* (*Azelia africana*) aux feuilles retombantes, d'un vert brillant, le *kansera* (*Isobertinia doka*) au port et au feuillage magnifiques, appartiennent tous trois à la famille des Caesalpiniées. Dans le sous-bois se rencontrent des arbustes rabougris : *gazour*, *koter*, *gazie* (*Acacia* genre *samoryana*).

— Les pentes sablonneuses permettent encore la venue du *kansera* mais ici, il est moins répandu que sur les plateaux secs. Par contre le karité (*tam* = *Butyrospermum parkii*) et le néré (*dou* = *Parkia biglobosa*) apparaissent plus fréquemment. Le *kpara* se regroupe en petites plages. Les arbustes sont plus variés : outre les *Gardenia* et les *Terminalia*, le *vazie* (*Combretum* sp.) le *bouroumbou* (*Crossopteryx africana*), et *Guiera senegalensis* complètent les formations végétales arbustives.

Les formations arborées et arbustives précédemment décrites correspondent pour la plupart à des essences spontanées qui, jusqu'ici, ont peu souffert des activités de l'homme. Seul, le passage rapide des feux de brousse entraîne à chaque saison sèche une certaine sélection naturelle.

Mais à l'emplacement de son champ permanent (ou même temporaire), à ceux de sa ferme et de son champ de case, le paysan détruit l'équilibre végétal naturel en sélectionnant les seules

essences arborées qui lui sont utiles et en éliminant les autres. Lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années, le champ épuisé est abandonné à la jachère, une végétation souvent tout à fait différente de la première se reconstitue rapidement. Ce ne sera qu'après plusieurs décennies que ces zones retrouveront, souvent très imparfaitement, leur aspect primitif.

Telles sont les conditions naturelles de la région dans laquelle s'est établi le village de Pina-dagari. Certaines sont favorables à l'installation des hommes : il en est ainsi du sol léger, facile à travailler, des vastes espaces de terres vierges, des nombreux points d'eau, peu éloignés du village. D'autres, en revanche, constituent des facteurs défavorables : médiocre fertilité et fragilité des sols sablonneux sur lesquels sont installées la plupart des cultures, présence de vecteurs et agents pathogènes nombreux (anophèles, filaires, amibes, bilharzies, etc.) et isolement des villages pendant l'hivernage.

Avant d'aborder l'étude du terroir de ce village, avant d'examiner l'action de l'homme sur le milieu naturel qu'il organise, il est indispensable de situer cette ethnie parmi les groupes qui vivent à proximité, et d'essayer de retracer les grandes lignes de l'histoire des populations de cette région et tout particulièrement celle des Dagari.

II — LES HOMMES

Dans le cercle administratif de Léo, Pina-dagari apparaît comme le village le plus septentrional du groupe dagari (carte n° 4). Au-delà, vers le nord, se sont installés les Nounouma (village de Danfi-Niabouri) ; à l'est, ce sont les Sissala qui vivent à Pina¹ et à Laponé ; à l'ouest, les Bwa occupent une longue frange de la rive gauche du fleuve : Laro, Koundi, Naboué. Plus au nord-ouest enfin, on découvre même quelques villages dyan : Dakaye, Fitien. Ainsi, ce territoire apparaît-il comme un point d'attraction, un lieu de convergence, où cinq groupes ethniques vivent plus ou moins mêlés. Une brève analyse de l'histoire de cette région permettra de découvrir les raisons qui sont à l'origine de ce rassemblement.

I. HISTOIRE DE LEUR IMPLANTATION

Les traditions orales des Sissala rapportent qu'autrefois (il y a quelque cinq ou six générations), le pays était occupé uniquement par leurs voisins nounouma et par eux-mêmes². Les Sissala, établis primitivement dans la région de Léo (actuel centre administratif situé à soixante-dix kilomètres plus à l'est, à la frontière ghanéenne) auraient progressé vers l'ouest jusqu'aux rives de la Volta Noire, tandis que les Nounouma installés plus au nord se seraient avancés vers les régions méridionales jusqu'à se trouver en contact avec les Sissala, à la hauteur de Pina.

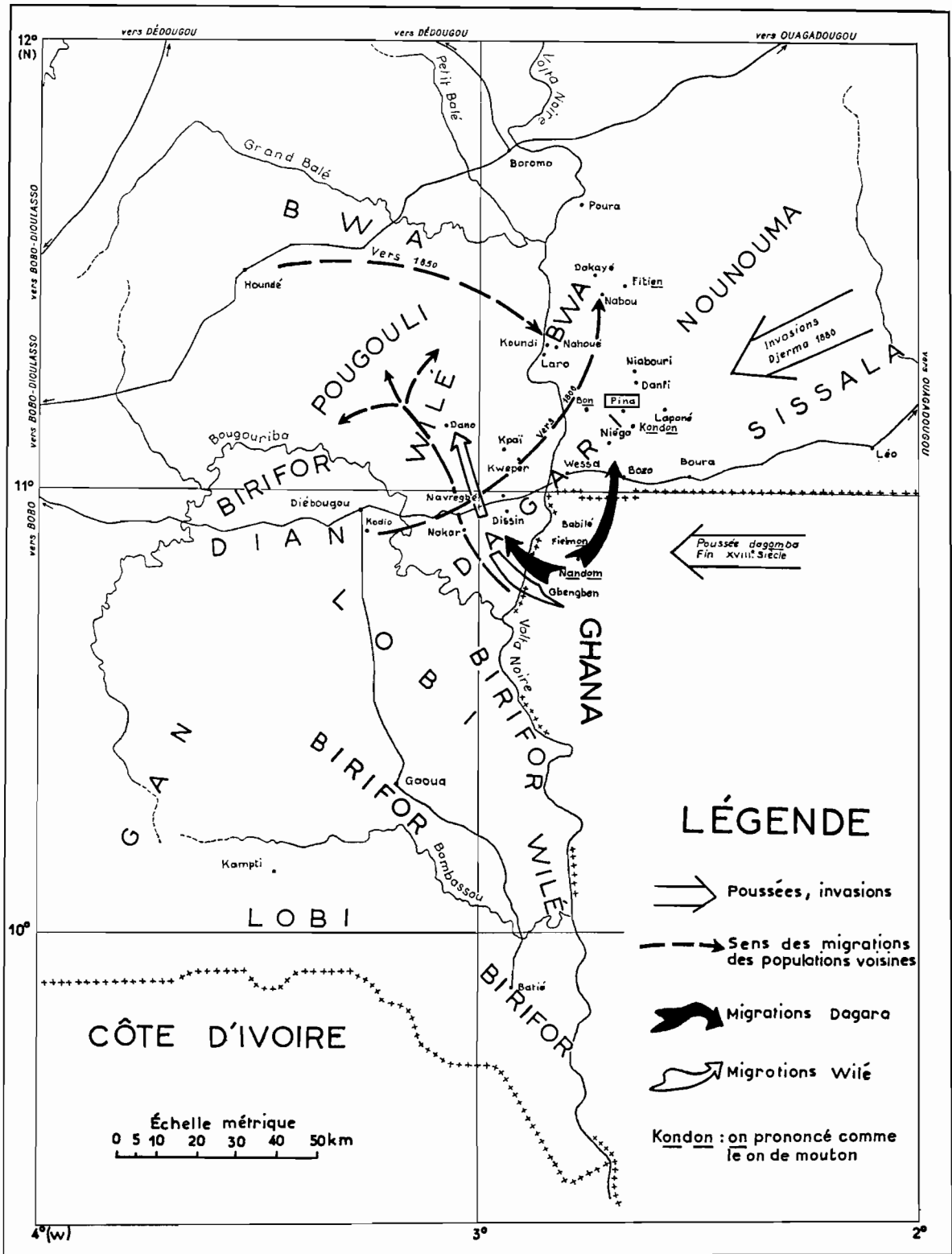
Au cours du XVIII^e siècle semble-t-il, une fraction dyan venue du sud-ouest se replie vers le nord et s'établit dans la région de Nabou. (La majorité de cette population est actuellement installée aux environs de Diébougou.)

Plus tard, au début du XIX^e siècle, les Bwa de la région de Kari, de Houndé, sont en guerre continuelle contre les Dafing et les Bobo-Dioula de Sia (actuellement Bobo-Dioulasso). Certaines familles, aspirant à vivre en paix, trouvent refuge dans cette région en traversant le fleuve. Enfin, vers la seconde moitié du XIX^e siècle, les Dagari installés dans le Ghana actuel, poussés principalement par la recherche de terres nouvelles, s'infiltrèrent progressivement chez les Sissala, s'installant à proximité de leurs villages les plus méridionaux (région de Boura). Telle paraît avoir été la situation respective des différentes ethnies dans cette région au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Mais de tristes événements allaient, à partir de 1875-1880, troubler la quiétude de ces populations. Vers 1880 environ, les Gourounsi, et les Sissala tout spécialement, subissent pendant une quinzaine d'années les razzia répétées des bandes guerrières du Djerma Babatou³. Les villages prospères sont

1. Rappelons que Pina est le nom que les Sissala ont donné à leur village.

2. Les groupes sissala et nounouma appartiennent tous deux à une famille ethnique beaucoup plus étendue appelée Gourounsi (terme péjoratif attribué par les Mossi à ces populations du sud-ouest qui ne pratiquent pas la circoncision). Elle occupe le sud du pays mossi depuis Pô jusqu'au-delà de Koudougou, en passant par Léo. Elle comprend en particulier les Nankana, les Kasséna, les Sissala, les Nounouma, les Ko, les Léla...

3. Voir article G. SAVONNET : « Notes sur quelques ruines situées dans la région de Léo (Haute-Volta) », *Notes Africaines*, n° 71, juil. 1956, pp. 65-67.



R. TOE. C.V.R.S.

FIG. 3. — Ethnies du sud-ouest de la Haute-Volta.

abandonnés, les populations décimées par la guerre, la famine et la maladie ou emmenées en captivité.

Lors de la pénétration française en 1896, la plupart des villages sissala et nounouma méridionaux sont ruinés, et vidés de leurs habitants. Jamais plus les Sissala ni les Nounouma ne pourront retrouver leur prospérité et leur dynamisme d'antan. Peu nombreux, ils ne pourront freiner la poussée dagari sur leur territoire. Certains des villages où ils s'étaient installés : Bozo, Boura, Niégo, sont actuellement entièrement occupés par les Dagari.

Quelles sont donc les origines de ce groupe dagari si dynamique qui colonise progressivement cette région et quelles sont les raisons qui l'ont poussé à émigrer ?

Sans doute n'est-il pas inutile avant de répondre à ces questions, d'apporter des précisions sur la famille ethnique dagari. Elle se subdivise en deux populations dont les liens de parenté sont très étroits : les Dagara dont le berceau serait Nandom (Ghana) et les Wilé qui seraient originaires d'un village voisin appelé Babile¹. Les premiers groupent actuellement une population que l'on peut estimer à 100 000 habitants environ et dont 40 000 sont installés en Haute-Volta ; les seconds, peut-être un peu moins nombreux, comptent 30 000 des leurs en République Voltaïque.

Bien que vivant généralement dans des villages séparés, ils sont unis entre eux par de multiples liens matrimoniaux, coutumiers, religieux. Lorsqu'on traverse une région où ils se sont mélangés (front pionnier de Pina par exemple), il est bien difficile de distinguer une ferme dagara d'une ferme wilé, tant les types d'habitation, les systèmes de mise en valeur du sol sont à peu de chose près identiques. Seules diffèrent les structures familiales : la filiation étant patrilinéaire chez les Wilé, mixte chez les Dagara.

Unis par des liens étroits, ces deux groupes ont une histoire commune.

A la fin du XVIII^e siècle, poussés par le manque de terre, pressés par leurs voisins orientaux (les Dagomba) plus puissants et plus combatifs qu'eux-mêmes, les Wilé, les premiers, décident de traverser la Volta Noire au sud du village actuel de Dissine et s'installent sur la rive droite qui est alors occupée d'une façon très lâche par les Pougouli². D'une façon toute pacifique d'abord, ils s'installent à proximité des autochtones, maîtres du sol, mais au fur et à mesure qu'arrivent de nouveaux émigrants, leur occupation se fait plus agressive et les Pougouli sont progressivement refoulés vers le nord.

Plus tard, au début du XIX^e siècle, les Dagara, pressés par les mêmes impératifs, décident de s'installer eux aussi sur les terres nouvellement occupées. A leur tour, les Wilé sont rejetés plus au nord par les nouveaux venus. Dissine apparaît alors comme le centre de la région sous influence dagara, tandis que Dano plus septentrional devient le centre à prédominance wilé. Quant aux Pougouli, ils établissent leurs villages sur les marges de cette zone colonisée.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle semble-t-il, les Dagari, les Dagara en particulier exercent leur pression vers le nord, vers le pays sissala à l'intérieur duquel ils progressent pacifiquement. A la fin du siècle, l'affaiblissement du groupe gourounsi, consécutif aux guerres menées par Babatou³ les incite, lors de la pacification française, à coloniser d'une façon efficace — souvent par la force —, les terres des Sissala. Dès cette époque, la région située entre Boura, Wessa et Niégo est entièrement occupée par les Dagari. Les rares Sissala qui ont pu échapper aux bandes de Babatou sont refoulés vers l'est. Un certain nombre de familles dagari pénètrent alors plus avant vers le nord et fondent les villages de Kondo, Pina et Danfi, au début de ce siècle.

Actuellement la pénétration dagari forme un coin en pays sissala. Le sommet de ce triangle est formé par ces trois derniers villages qui constituent un front pionnier avancé. La photographie

1. Dorénavant nous distinguerons les Dagara des Wilé. Le terme Dagari sera réservé à l'ensemble des deux ethnies Dagara et Wilé.

2. D'après Labouret, les Pougouli qui se dénommeraient eux-mêmes Pwa seraient des Sissala émigrés là depuis quelques siècles. Mais cette hypothèse n'a pas encore été vérifiée. (*Nouvelles notes sur les Tribus du Rameau lobi*, pp. 28 à 31, *Mémoires de l'IFAN*, n° 54, 1958, 295 p.)

3. Les Dagari ne semblent pas avoir souffert des sévices de ce conquérant. Peut-être s'étaient-ils alors retirés dans leurs villages d'origine pendant cette période d'insécurité.

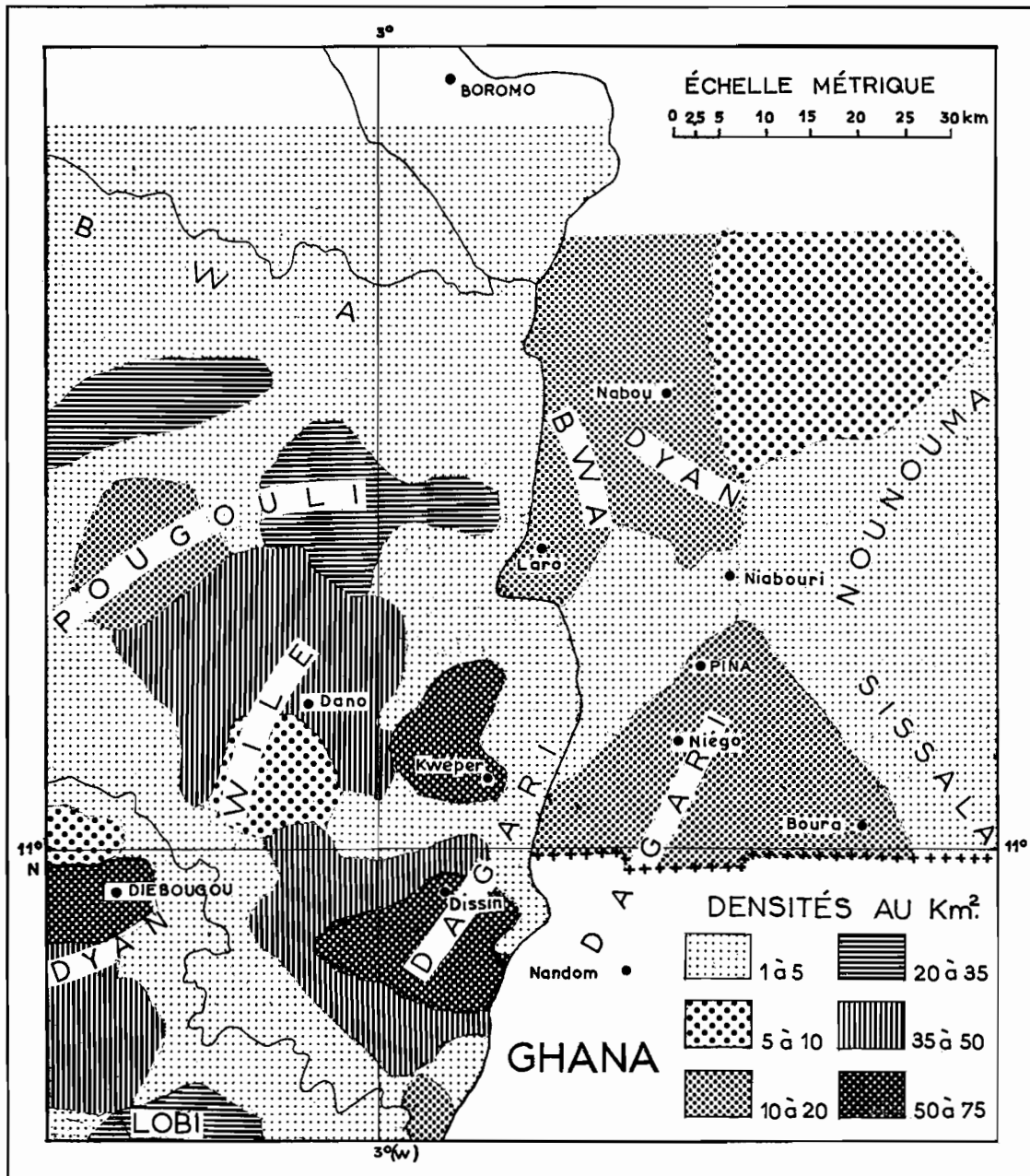


FIG. 4. — Carte des densités humaines.

R. TOÉ C.V.R.S.

aérienne à petite échelle révèle nettement cette colonisation. A l'intérieur de cette zone la présence des hommes se manifeste partout : champs serrés qui s'allongent indéfiniment, fermes dispersées à proximité des lignes sombres des cours d'eau, pistes nombreuses reliant fermes, champs et villages. A l'extérieur de cette zone, c'est la grisaille de la brousse marquée çà et là par la tache plus claire d'un champ sissala ou nounouma.

La carte des densités (fig. 4), par ailleurs, accuse une franche disparité dans l'intensité de l'occupation du sol pratiquée par chacun des deux groupes : les charges démographiques moyennes de l'avancée dagari en pays gourounsi varient entre 10 et 20 habitants au kilomètre carré, tandis que chez les Sissala (et chez les Nounouma) elles tombent à moins de 5 habitants.

Ainsi, l'histoire locale révèle l'origine récente des Dagari dans le Gourounsi. Cette situation spécifique pose vraisemblablement entre les deux familles ethniques des problèmes de contact qu'il convient d'analyser en détail.

2. CONTACTS ENTRE DAGARI ET SISSALA

On peut s'interroger dès lors sur la nature des rapports qu'entretiennent les Dagari avec les autochtones : ont-ils avec eux des liens de subordination ou se considèrent-ils comme les égaux des premiers occupants ? Quelles sont les modalités qui régissent à l'heure actuelle l'installation d'une famille dagari en pays sissala ?

Dans l'ensemble, Dagari et Sissala essaient de s'ignorer. Leurs relations sont aussi rares que possible ; chacun vit dans son propre groupe sans se mêler au voisin. On ne connaît pas d'exemple de mariage mixte. Le marché est le seul lieu de réunion où les uns et les autres se côtoient sans gêne. Chacun des groupes se sent, dans une certaine mesure, subordonné à l'autre, et, paradoxalement, supérieur à l'autre. C'est ainsi que le Sissala, qui est en situation de nette infériorité numérique et pourrait facilement être chassé de chez lui par l'occupant dagari, éprouve cependant à son endroit un sentiment de supériorité résultant de sa qualité de maître authentique du sol. Ces sentiments mitigés engendrent donc une gêne réciproque, mais là seulement où la colonisation est récente (à Pina par exemple). Ailleurs, dans les régions où le Gourounsi a été renvoyé par la force chez les siens, le Dagari a acquis la certitude d'être vraiment sur ses terres puisqu'il s'est substitué, après sacrifices propitiatoires rendus aux dieux du sol, aux premiers occupants défaillants. Ici aucun complexe, aucune gêne ; le Dagari agit en maître et, bien que le Sissala conteste cette situation, il est considéré comme un étranger sur les terres qui furent siennes.

Voyons quelles furent et quelles sont encore les modalités auxquelles doit se soumettre une famille dagari pour être autorisée à s'établir sur des terres sissala.

Lorsqu'une famille dagari décide de s'établir chez les Gourounsi, son chef va rendre visite au chef de terre et lui fait part de son désir de travailler les terres placées sous sa dépendance. Celui-ci acquiesce d'autant plus volontiers à ce désir que son village est faible et qu'un accroissement du nombre de ses habitants gonflera d'autant son prestige. L'accord une fois conclu, les sacrifices sur les autels accomplis, le Dagari s'installe à proximité du village d'accueil : étranger dans le pays, mieux vaut pour lui ne pas trop s'éloigner de l'agglomération.

Mais à la longue, après quelques années de séjour aux environs immédiats du village, son esprit d'indépendance reprend le dessus et il supporte de plus en plus mal le contact permanent avec les Gourounsi. Familiarisé avec la région qui lui a rendu sa prospérité, où il se sent maintenant en sécurité, il demande au chef de terre la permission de s'installer à l'intérieur de la brousse vierge à un endroit qu'il a repéré : les terres y sont riches, les points d'eau permanents et proches, il y trouvera en outre, lui et ses descendants, la facilité d'étendre ses champs à l'infini. Le chef de terre sissala accepte, fait les sacrifices à l'endroit désigné, et le Dagari prend possession des terres qui lui ont été octroyées.

La ferme qu'il a construite de ses mains ne reste pas longtemps isolée. Sa prospérité connue, ses amis, ses parents, établis au loin sur des terres usées, lui demandent de les présenter au chef de terre sissala afin d'obtenir à leur tour le droit de s'installer en ces lieux privilégiés. Les actes coutumiers une fois accomplis, les nouveaux venus se trouvent placés dans une certaine mesure sous la dépendance de ce « tuteur » dagari qui les a introduits dans le pays. L'aîné de la première famille établie joue le rôle officieux de chef de la « communauté » dagari et conservera toujours une certaine préséance sur les nouveaux venus. Si, pour une raison quelconque, cette famille disparaissait, la charge serait dévolue à l'aîné de la seconde famille installée.

En quoi consiste cette charge ? Conciliateur dans les différends qui surgissent entre membre du groupe, le chef est chargé de faire appliquer la coutume foncière dagari en délimitant pour chaque famille les zones d'extension de ses cultures ; il remplit aussi les fonctions de prêtre à l'occasion des sacrifices coutumiers propres à l'ethnie (les sacrifices importants seront toujours accomplis

par les Sissala). Lors du départ définitif du chef de terre sissala, l'aîné de la première famille dagari installée prendra sa place et deviendra alors le *tengan sob* du village, c'est-à-dire le chef de terre.

Mais on le devine, cette autorité du chef de village dagari est assez limitée, puisqu'il la détient, non de la première alliance contractée avec les puissances du sol, mais seulement par délégation du premier occupant, prêtre de la terre (qui est un étranger). En cas de conflit sérieux, il est fréquent de voir les plaideurs contester son autorité et préférer l'arbitrage du chef de terre sissala qui tranchera le conflit selon sa propre coutume et selon ses intérêts propres.

Si les relations entre Dagari et Sissala se révèlent, tout compte fait, extrêmement lâches (elles n'apparaissent que dans des circonstances assez exceptionnelles), il n'en est pas moins vrai que l'émigration des premiers se poursuit encore de nos jours. L'instabilité dagari soulève de nombreuses questions : origine des familles, étapes ayant jalonné leur mouvement migratoire, causes de l'instabilité, relations entretenues avec leur pays d'origine.

3. LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DAGARI

Pour retrouver l'origine de ces divers groupes familiaux et les étapes qui ont jalonné leur venue à Pina, nous avons demandé au plus ancien de chaque « concession » de nous relater l'histoire de sa famille en remontant le plus loin possible dans les générations antérieures. Sur 18 foyers dagari qui composent le village¹, 8 sont originaires de la région de Kweper, 4 viennent directement du Ghana et le dernier du village de Bon, agglomération située à une quinzaine de kilomètres au nord-ouest de Pina. Toutefois, l'enquête révèle que le Ghana est le berceau d'origine de ces dix-huit familles qui, après une série de migrations successives, sont venues s'installer à Pina. Quelques exemples illustreront d'une façon précise ce mouvement de population vers les régions pionnières gourounsi (voir fig. n° 3, p. 16).

Le grand-père du chef de famille actuel de la ferme n° VIII (Dogo Somda âgé de 45 ans) est né à Babilé-Tinkori, au Ghana, il y aurait plus de cent ans. Marié, père de famille il émigre d'abord à Kpaï avant l'occupation française ; le père de Dogo qui s'appelait Dié naît dans ce village. A la mort du grand-père, ses enfants sont pris en charge par leur oncle paternel : Dié est accueilli avec sa mère et ses frères par la famille de Sana-Some qui habite à Kweper.

Sana-Some décide alors de venir s'installer avec toute sa maison chez les Sissala de Pina. Il est le premier Dagari à s'établir sur ces terres neuves ; il est donc le fondateur du village. Après une dizaine d'années de séjour (peut-être plus) il retourne à Fielmon au Ghana — c'est là que naît Dogo. Quelques années après la mort de Dié, (vers 1935 environ) l'oncle paternel de Dogo qui les a recueillis, lui et sa mère, décide de s'installer à nouveau à Pina, qui a pris une certaine extension. Bien qu'il appartienne à la famille du fondateur, cet oncle ne peut prétendre au rang de chef de village et doit à nouveau solliciter des Sissala l'autorisation de cultiver une parcelle de terre. Ayant abandonné complètement Pina, il y est à son retour reçu comme un étranger.

Il semble, dans ce premier cas, que la recherche de meilleures terres ait motivé ces différents déplacements. Il arrive aussi que la mésentente joue un rôle déterminant : l'incompatibilité d'humeur est la cause essentielle qui, trois générations durant, a incité les six déplacements successifs de la ferme n° XV commandée par Kouper Somé âgé de cinquante ans environ. Le grand-père né à Gben-Gben au Ghana vient s'installer à Kodio près de Diébougou. De là il part pour Nakar (où naît Ampor, père du chef actuel). Quelques années plus tard, il va s'installer à Kweper où, semble-t-il, il séjourne assez longtemps ; le grand-père y décède, Ampor s'y marie et le chef actuel y naît. Puis c'est à nouveau le départ avec installation à Mion — hameau de Navregbé — puis à Kondon, dernière étape avant l'installation à Pina, vers 1954.

1. Nous avons éliminé un étranger mossi originaire de Nako et un débile mental qui vit seul dans une ferme en ruine.

Si l'usure des terres d'une part, les dissentiments d'autre part, expliquent souvent l'instabilité du groupe, l'insécurité et la crainte d'une atteinte à ses libertés peuvent favoriser des mouvements migratoires plus importants.

Il est certain, et tous les récits concordent sur ce point, que la conquête française a provoqué un retour en masse des populations vers leur berceau d'origine à Namdom et à Babilé. Les réquisitions d'hommes pour la construction des routes et des postes sont à l'origine de cet exode vers la Gold Coast d'alors où les occupants britanniques se montraient moins exigeants. Au cours des deux guerres mondiales, la métropole requiert, de ses colonies, un effort soutenu. Les paysans doivent accroître la production des produits de base (coton et oléagineux) qui se raréfient sur le marché mondial. A cela s'ajoute la conscription. Toutes ces contraintes font fuir les Dagari.

La paix retrouvée, les émigrés reviennent en Haute-Volta et s'établissent à nouveau sur les terres les plus riches. Mais leur lieu de réinstallation ne coïncide pas toujours avec les terres abandonnées quelques années auparavant.

La surcharge démographique constitue un quatrième facteur d'émigration. Les Dagari ont coutume, dans les régions qu'ils occupent, d'exploiter les terres d'une façon intensive. D'année en année les densités humaines augmentent et peuvent atteindre des chiffres élevés : 20 hab./km² dans la région de Boura, 50 dans celle de Kweper, 65 et plus dans celle de Dissine (fig. 4, p. 18). Les rendements étant juste suffisants pour nourrir les populations, l'équilibre économique est rompu lors des années de disette. Une fraction du groupe doit alors essaimer et rechercher ailleurs des terres neuves.

Enfin, les dissensions familiales qui surgissent lors du décès du chef de la concession peuvent aussi faire éclater la famille et provoquer sa dispersion. Pour mieux saisir le mécanisme de cette rupture au sein du groupe familial, il paraît indispensable d'apporter quelques précisions sur l'organisation sociale. Elles permettront de mieux appréhender certaines règles relatives au dispositif de l'habitation, au régime des terres, à leur distribution ou leur partage. Mais nous ne nous occupons ici que des Dagara qui constituent la fraction majoritaire de la population de Pina.

4. ORGANISATION FAMILIALE

Les structures de parenté chez les Dagara sont mixtes : en partie patrilinéaires, en partie matrilinéaires.

A la mort du chef de famille, ses terres et sa ferme reviennent à ses fils majeurs. L'aîné de ses frères (germains¹) prend en charge ses femmes, ses enfants en bas âge et son troupeau : se substituant au père défunt, l'oncle paternel aura, pour chacun des garçons célibataires, à verser les redevances matrimoniales afférentes à leur première femme, et à pourvoir, éventuellement, à leur installation.

Par contre, les enfants portent le nom de leur mère et c'est l'oncle maternel qui se charge de payer la « dot » de la seconde femme de ses neveux. Au décès du père et en l'absence de tout frère germain, l'aîné de ses neveux utérins (c'est-à-dire le fils de sa sœur aînée) hérite de son troupeau et du pécule : cet héritage servira par la suite à « doter » les garçons non encore mariés. Les Dagari dénomment *harbilé* le neveu utérin qui, héritant de certains biens de son oncle, assure en même temps une sorte de tutelle sur les orphelins.

C'est au cours de ce partage de la succession que les conflits peuvent s'élever entre le *harbilé* et les fils du défunt qui se sentent frustrés des biens qu'ils ont amassés avec leur père. Autrefois, la position du neveu utérin était forte et il pouvait emmener troupeau, argent et même une partie des récoltes. Actuellement, l'évolution de la coutume tend de plus en plus à favoriser la lignée

1. C'est-à-dire issus d'un même couple.

paternelle. Le harbilé, le plus souvent, n'emmène chez lui qu'une fraction du troupeau, laisse intacts les greniers et n'accapare qu'une partie du pécule économisé par son oncle.

Comment s'organise le groupe familial qu'abrite une même ferme ? Il n'est pas inutile tout d'abord de préciser que le terme abstrait de « famille » n'a pas d'équivalent en dagara. On emploie le mot *yir* pour désigner aussi bien l'habitation que les personnes qui l'occupent ; le *yir-sob*, chef de la maisonnée est en même temps le *nikpwin*, c'est-à-dire l'ainé.

Pour expliquer l'organisation de la société dagara, nous la définirons de préférence en termes économiques qui paraissent mieux rendre compte des réalités. La maisonnée comprend, outre le chef de famille, ses femmes et ses descendants, des parents proches ou éloignés (frères, belles-sœurs, neveux, cousins), et parfois même des étrangers.

Nous emploierons donc le terme de *yir* ou maisonnée pour désigner l'ensemble des personnes vivant sous un même toit. Nous réserverons l'expression « exploitation agricole » à l'ensemble des terres mises en valeur dans le cadre du *yir*.

Généralement le *yir* se subdivise en unités économiques plus ou moins autonomes mais qui restent assujetties au *yir-sob* par certains liens de subordination.

Ces unités économiques réunissent autour de l'ainé (qui a acquis du *yir-sob* son autonomie)¹, des frères, des cousins, célibataires ou mariés, parfois même des amis. Tous mettent leurs efforts en commun pour cultiver les terres octroyées à cet aîné. Mais chacun d'eux peut obtenir à titre personnel un lopin de terre qu'il mettra en valeur et dont les produits lui reviendront en totalité. Toutefois, dans les champs personnels, seules sont autorisées les cultures commercialisables : riz, arachide, igname ; la production du mil (*Sorghum* et *Pennisetum*) est exclusivement réservée aux chefs d'unité économique².

Au moment de la récolte, chaque membre du groupe devra présenter ses produits à l'ainé avant de pouvoir en disposer librement. Chaque chef d'unité économique devra à son tour se plier à cette obligation et présenter au *yir-sob* le fruit du travail collectif. A cette occasion, le *yir-sob* n'en retient qu'une fraction symbolique.

Ainsi, l'autorité se hiérarchise au sein du *yir* : au sommet se trouve le *yir-sob* qui dirige l'ensemble de sa maisonnée, puis les chefs d'unités économiques responsables devant le *yir-sob* des activités des groupes qu'ils dirigent, enfin les membres des unités économiques qui n'ont pas encore acquis leur autonomie.

Bien que plus lâches que par le passé, les liens qui unissent le *yir-sob* à ses différents « fils » restent vivaces. Lorsque des difficultés se présentent à lui, le jeune chef d'exploitation demande conseil à son aîné et une entraide étroite continue à se manifester au moment des gros travaux : défrichement, opérations de semailles, binage, récolte.

Dans l'organisation de la maisonnée, le rôle du *yir-sob* apparaît primordial. C'est lui qui dirige les activités agricoles de toute l'exploitation, règle les différends qui surgissent, préside aux sacrifices religieux sur les autels. De sa personnalité dépend le prestige du *yir* : il constitue l'élément de coordination, de cohésion de la société familiale.

1. Pour obtenir son autonomie économique, le postulant doit réunir un certain nombre de qualités indispensables à la bonne gestion de l'unité économique qui lui sera confiée : il doit avoir fait ses preuves de bon cultivateur par son courage, son dynamisme, s'être montré respectueux des coutumes qu'il sera amené à suivre, enfin faire preuve de stabilité. Outre ces qualités personnelles requises, d'autres conditions entrent en jeu : un célibataire ne peut obtenir son indépendance. Le candidat doit avoir fondé une famille et ses enfants doivent être en âge de l'aider efficacement. Lorsque toutes les conditions sont réunies, le *yir-sob* cède la hache et la houe, outils qui constituent le symbole de l'indépendance économique accordée. « Gagner la daba » terme qui revient souvent dans la conversation signifie que l'on a obtenu son autonomie économique au sein de la maisonnée.

2. D'après la légende, les mils (*Sorghum* et *Pennisetum*) qui sont à la base de l'alimentation dagari, auraient été offerts aux hommes par les dieux, ce qui leur confère un caractère religieux. Ce caractère est plus affirmé encore pour le sorgho rouge dont les graines germées servent à la fabrication de la bière de mil : avant la mise en consommation de cette boisson, au moment des sacrifices religieux, quelques gouttes sont versées sur les autels.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que seuls les chefs de famille, qui ont affirmé leurs capacités soient autorisés à cultiver ces produits d'origine divine.

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, si de profonds bouleversements suivent parfois son décès : c'est à cette occasion que se produit généralement l'éclatement du groupe familial. Le successeur, frère cadet du défunt ou à défaut son fils aîné, devra, pour sauvegarder la cohésion du groupe, faire preuve d'une ferme autorité.

Cependant, lorsque le volume du *yir* dépasse un certain seuil (30 à 40 personnes), plus nombreux sont les conflits qui peuvent s'élever et plus contestée l'autorité du *yir-sob* ; la dissociation du groupe devenant inévitable, celui-ci préférera, avec sagesse, accorder l'autonomie à certains plutôt que de se la voir arracher : les neveux qui ont « gagné la daba » sont les premiers à sortir définitivement du *yir* et à s'installer à proximité.

5. LA FERME ET LA SOCIÉTÉ FAMILIALE

Le plan de la ferme reflète assez bien la composition de la petite société qui constitue le *yir*. Il vaut la peine de l'étudier, en examinant comment en sont distribués les appartements et dans quelle mesure cette distribution correspond aux associations économiques qui se sont créées. Le *yir* comprend toujours deux séries de pièces : les unes sont communes à toute la famille, les autres sont propres à chacun des éléments qui la composent (voir fig. 5).

Après avoir traversé la cour commune, qui sert de cuisine en saison chaude, on pénètre dans le *tiara* : antichambre dans laquelle sont installés les meules dormantes (*nier*) utilisées par toutes les femmes de la maisonnée et le grand foyer (*dam*) sur lequel se fait la cuisine commune ; derrière ce foyer, le volumineux grenier familial (*bokpwin*) et, dans un coin discret, l'autel familial (*kpwin*) périodiquement honoré.

Sur ce *tiara* donnent les pièces occupées par les différents membres de la famille. Chaque femme possède sa chambre personnelle (*dion*) qu'elle habite avec ses enfants en bas âge, où elle serre ses réserves et ses poteries... dans un coin, un petit foyer lui permet de préparer sa propre cuisine. Les hommes ont, eux aussi, leur chambre indépendante. Lorsqu'ils possèdent une famille nombreuse, qu'ils ont pris de l'âge et qu'ils jouissent d'un certain prestige, ils peuvent la construire à l'étage. Mais jamais un célibataire ou un jeune marié ne pourra prétendre obtenir cette place privilégiée.

Prenons l'exemple du *yir* de Viri. Agé de soixante-cinq ans environ, Viri commande toute la maisonnée. Outre sa femme et ses enfants, vivent sous son toit les fils de ses frères décédés qu'il a recueillis avec leurs mères.

Actuellement ses deux fils sont mariés mais un seul, Mimiedem a « gagné la daba ». Deux de ses neveux ont fondé une famille, mais seul, Nébépaor, a lui aussi obtenu son autonomie.

Cette exploitation agricole dirigée par Viri se fractionne donc en trois unités économiques dirigées respectivement par Viri, Mimiedem, Nébépaor. Cette organisation se traduit, dans le dispositif de la ferme, par la présence de deux groupes de logements indépendants avec leur entrée particulière, leur antichambre, leurs greniers familiaux. Aucune communication intérieure ne permet le passage d'un ensemble à l'autre.

La composition et la répartition des pièces occupées par le *yir-sob* et sa famille apparaissent ici simples et organisées. Par contre, la partie de la ferme attribuée aux autres foyers est constituée par une série de chambres aux formes compliquées qui s'encastrent curieusement les unes dans les autres comme si chacune d'elles avait été ajoutée au fur et à mesure des besoins.

Ce dernier ensemble est par ailleurs beaucoup plus vaste que le précédent : il comprend une douzaine de pièces habitées, ce qui laisse penser que la plupart des membres de l'exploitation de Viri travaillent avec Mimiedem et Nébépaor. Toutefois la disposition des pièces imbriquées les unes dans les autres, l'entrée unique pourraient laisser supposer que ces deux unités économiques ont fusionné. Il n'en est rien : un examen plus attentif du plan permet de déceler deux *tiara* en B et C avec chacune une meule dormante b1 et c1, un grenier familial — bokpwin — en b2 et c2 (un troisième grenier b'2 appartenant au groupe B est placé un peu à l'écart dans une pièce voisine).

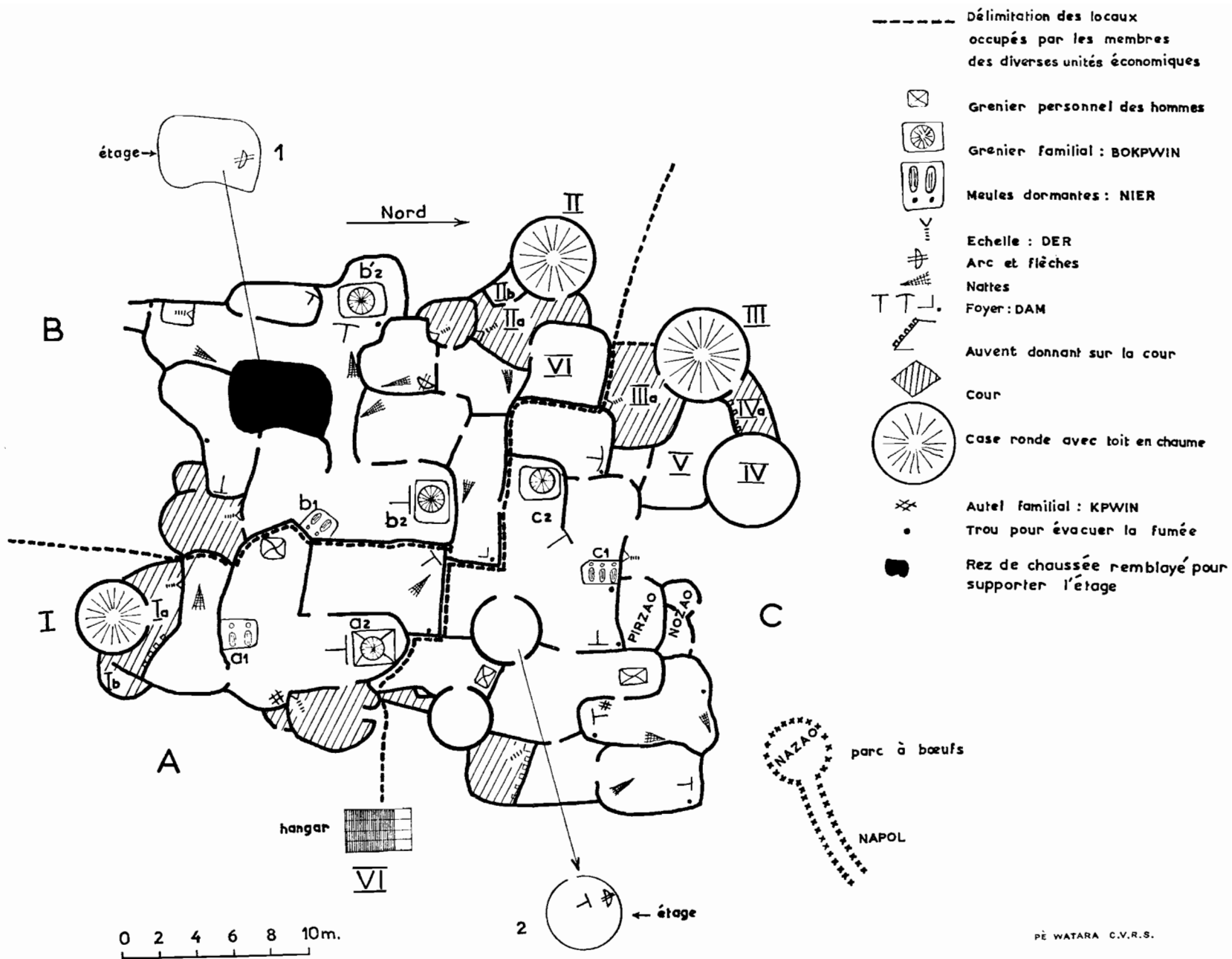
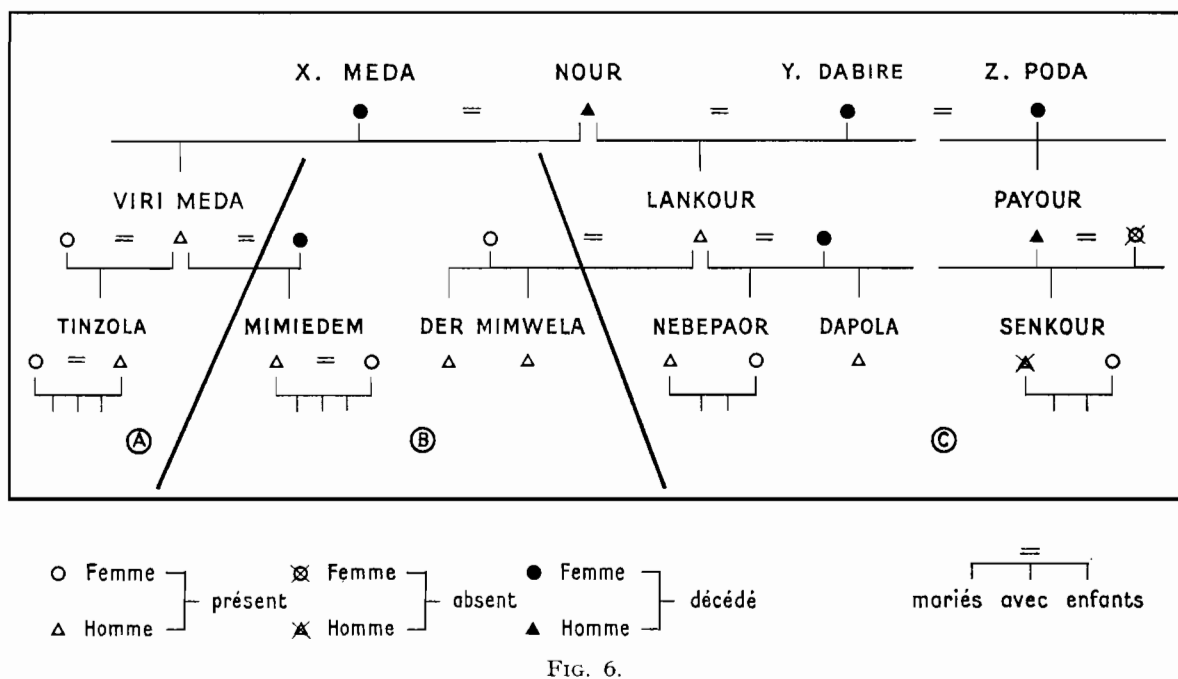


FIG. 5. — Dispositif intérieur du yiri de Viri à Pina-Dagari.

Une représentation graphique des différents éléments composant le yir de Viri nous permet de mieux saisir les liens familiaux qui les unissent et la composition de chaque unité économique.



Sept hommes constituent les forces vives de cette exploitation qui se divise en trois unités économiques :

A) Viri, le yir-sob travaille avec son fils Tinzola, marié. Cette unité économique n'a comme réserve qu'un seul bokpwin (a₂).

B) Mimiedem, fils aîné de Viri, âgé d'une quarantaine d'années s'est séparé récemment de son père : il dirige ses cadets qui se sont associés à lui : Der et Minwèla (ses cousins paternels, tous deux célibataires). Ce groupe possède deux greniers b₂ et b'₂.

C) Enfin Nébépaor, neveu paternel de Viri, âgé lui aussi d'une quarantaine d'années cultive avec son frère Dapola et leur cousin paternel Senkour (actuellement sous les drapeaux) : ils ne possèdent qu'un seul grenier c₂.

Ce type d'organisation familiale, fractionnée en unités économiques autonomes, ne constitue pas un cas d'espèce en pays dagari : il s'inscrit dans les institutions traditionnelles de cette population. Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des sociétés africaines où les ménages refusant de se plier plus longtemps à l'autorité coutumière doivent, pour obtenir une certaine indépendance, l'arracher au chef de famille¹, ici (et c'est là que réside l'originalité du système), le yir-sob, bien avant la diffusion des idées individualistes, acceptait d'octroyer une large autonomie aux membres les plus actifs et les plus solides de sa maisonnée.

La souplesse de cette coutume freine par conséquent la dissociation du groupe familial et préserve encore un temps son unité. Le fait pour les diverses cellules autonomes de rester au sein de la ferme même est le symbole de cette unité conservée.

On peut se demander maintenant dans quelle mesure cette unité familiale s'intègre dans le cadre du village. En d'autres termes, le yir constitue-t-il un élément autonome qui se suffit à lui-

1. Ce qui se traduit généralement par un éclatement du groupe familial et une diaspora de la maisonnée.

même, ou au contraire existe-t-il des relations étroites entre les différents yir qui permettent la constitution d'une communauté villageoise active ? La définition du village¹ comme unité organique autonome possédant une organisation communautaire, une vie intérieure, institutionnelle, économique, qui lui est propre, peut-elle s'appliquer à Pina ?

6. MAISONNÉE ET VILLAGE

De l'origine très diverse des familles installées dans le périmètre du village, de l'échelonnement dans le temps de leur arrivée, de l'instabilité dont enfin font preuve la plupart d'entre elles, on peut présumer, d'emblée, que le village de Pina ne répond qu'imparfaitement à cette définition. Un fait significatif corrobore cette impression : il n'existe pas, en dagari, de terme pour exprimer la notion de village. C'est autour du yir de tel fondateur que se sont, en ordre lâche, installées au cours des temps, les familles venues de régions diverses. Certains noms de village soulignent souvent cette particularité : Bengan signifie « du côté de chez Ben », Gorgan se traduit par « du côté de chez Gor » (Ben et Gor sont les noms des *danzie* : les « premiers assis » en dagari, c'est-à-dire les fondateurs).

Le Dagari d'ailleurs n'exprime jamais son appartenance à tel village ; il se situe toujours dans un contexte familial : il n'appartient pas au « village » de Pina, mais il fait partie du lignage (*dolo*) des Bekone. Cette attitude est certainement liée à son instabilité traditionnelle. Peu attaché à la terre qu'il occupe momentanément, l'individu se rattache à un ensemble qu'il estime moins précaire : le yir, terme qui, comme nous l'avons souligné, correspond aussi bien à la maison qu'au groupe familial qu'elle abrite.

Si maintenant l'on examine la vie sociale du « village », on constate qu'elle ne s'exprime, là aussi, qu'à l'échelon familial. Aucune place centrale ne réunit les hommes du village à l'ombre d'un abri à palabres ou d'un arbre séculaire. Seul l'emplacement du marché, rejeté ici à la périphérie de l'aire habitée, constitue périodiquement un lieu de rencontre. Les réunions, les cérémonies, se situent dans le cadre de la ferme. Là, se retrouvent non seulement les membres de la famille, mais aussi les parents, les amis, les voisins. On s'assemble, le soir, au retour du travail sur la terrasse de Nantié ou de Kosi, entre gens du même yir, entre voisins, par petits groupes. Il ne faudrait cependant pas en conclure trop vite à l'individualisme du Dagari : sa vie sociale est active, elle ne s'exprime pas seulement lors des fêtes familiales, mais aussi dans le travail. Amis, parents, voisins sont périodiquement invités aux opérations de débroussement, au sarclage des champs : plusieurs dizaines de personnes participent alors à ces travaux. Le soir, elles se réunissent dans le yir du propriétaire pour partager le repas et les boissons qui ont été préparés à cette occasion.

Ainsi le terme de village, entendu dans le sens de communauté villageoise, avec toutes les formes de solidarité et de contraintes qu'elle suppose, ne s'applique guère ici. Le vocable « localité » semble mieux convenir à cet ensemble de fermes installées plus ou moins temporairement en un même lieu, par le jeu de circonstances diverses.

Cette rapide étude du milieu dans lequel s'est implanté le « village » de Pina, aussi bien que l'aspect sociologique dont nous avons essayé d'esquisser les lignes principales, permettent de dégager un certain nombre de caractères dont les uns sont spécifiques de l'ethnie dagari, tandis que les autres résultent de la situation particulière de cette localité installée sur une terre qui lui est étrangère.

Nous avons souligné en passant le caractère peu contraignant de l'organisation sociale dagara. Deux conséquences en découlent : tout d'abord les dimensions importantes des maisonnées, qui peuvent rassembler plusieurs dizaines de personnes vivant sous un même toit mais groupées en plusieurs unités économiques autonomes ; ensuite l'absence de tout pouvoir centralisé. La société

1. GALLAIS, « La signification du village en Afrique soudanienne de l'Ouest », *Cahiers de sociologie économique*, n° 2, février 1960, pp. 128-162 (cité p. 162), Institut Havrais de sociologie économique et de psychologie des peuples.

villageoise apparaît comme un agrégat de familles indépendantes, chaque exploitation se comportant comme une micro-société autonome.

Ces tendances à l'isolement familial sont encore accusées à Pina par la configuration particulière de ce groupement, composé d'éléments hétérogènes venus d'horizons différents, par étapes successives. Seule l'identité d'objectif qui a motivé leur venue : la recherche de bonnes terres et leur mise en valeur, a rapproché ces éléments disparates.

La situation marginale du « village », implanté dans un milieu qui lui est étranger, ne semble pas avoir pour autant resserré les liens entre les différentes maisonnées ; en dépit de leur entraide matérielle, celles-ci n'ont pas réussi à susciter une vraie communauté villageoise. Chaque famille conserve, par contre, de solides liens avec son village d'origine, qui reste pour elle un lieu de repli en cas de nécessité.

On peut se demander, dès lors, dans quelle mesure ces caractères spécifiques, d'où tout aspect communautaire est exclu, retentiront sur l'aménagement du territoire. En résultera-t-il une certaine anarchie dans l'occupation du sol, ou au contraire, la coutume dagara a-t-elle prévu une organisation foncière qui lui est propre ?

Une description systématique des terroirs de Pina nous donnera la réponse.

Puis nous nous attacherons, après avoir défini les éléments permanents du « village », à expliquer les modes d'exploitation du sol. Enfin, nous appuyant sur les données sociologiques sommaires que nous avons dégagées, nous essaierons de décrire les modes de répartition des champs et les modalités de leur partage.

III. — LE TERROIR DE PINA

La densité de l'occupation du sol, et surtout le mode d'exploitation original pratiqué par les Dagari, qui diffèrent de ceux de leurs voisins gourounsi, permettent de délimiter nettement l'aire d'extension de ces deux populations.

Plusieurs traits caractéristiques distinguent ces deux systèmes de mise en valeur (carte n° 1).

Les territoires détenus par les Dagari¹ se caractérisent tout d'abord par la densité de l'occupation du sol : chez les Gourounsi, les champs de brousse sont dispersés et souvent isolés les uns des autres à quelque distance du village : Laponé au nord-est et Danfi-nounouma au nord en offrent des exemples. Par contre les terres mises en valeur par les Dagari se groupent en de vastes ensembles qui constituent une sorte de marqueterie aux éléments serrés, principalement dans la zone méridionale, là où l'occupation est ancienne. En effet, au sud de Niégo, tout particulièrement, les champs succèdent aux champs, de telle sorte qu'il n'est guère possible de tracer les limites des terroirs appartenant aux différentes agglomérations. Dans la partie septentrionale, par contre, les vastes secteurs cultivés par chaque village se présentent en ordre plus lâche, et sont par là même, plus faciles à délimiter : un lit de vallée que souligne une végétation plus dense, un couloir de brousse, plus ou moins large, individualisent nettement chaque ensemble. Les finages de Kondon, Dianvor, Dadounin et de l'ensemble Pina-Danfi constituent des exemples significatifs.

La disposition des champs apparaît bien différente elle aussi. Chez les Sissala et chez les Nounouma, en dehors des cultures de case qui cernent les habitations, les champs de brousse sont dispersés en une sorte de couronne imparfaite à quelque distance du village (ceci est particulièrement apparent à Laponé).

Chez les Dagari, groupés par plages plus ou moins importantes, les champs ont tendance à s'étirer en longueur. Les terroirs des agglomérations de Pina-Danfi, Dadounin et Bozo progressent vers le nord ; ceux de Dianvor et Niégo-Sud s'avancent vers le sud ; par contre, les champs de Niégo-Nord et une partie de ceux de Bozo s'étirent vers l'est ; ceux de Bakotourou gagnent en direction de l'ouest.

La région de Niégo occupée par les Dagari se caractérise donc par des séries de terroirs disposés en ordre géométrique et orientés d'une façon variable suivant les zones. Un examen attentif des photographies aériennes permet de constater qu'il existe un rapport étroit entre l'implantation de l'habitat et l'emplacement des champs. En effet les fermes dagari s'alignent le long des vallées, à quelque distance de celles-ci. Les villages de Pina-Danfi, Dianvor et Niégo-Nord, en sont des exemples typiques. D'autre part, dans la plupart des cas, les champs de brousse pénètrent dans la forêt à partir de l'axe du cours d'eau principal et perpendiculairement à celui-ci. Mais il peut arriver aussi que, amorcés le long d'une vallée importante, ils se soient développés par la suite parallèlement à une vallée affluente : tel est le cas des terroirs de Niégo-Sud qui s'allongent parallèlement à l'axe d'un affluent.

Si ce schéma s'applique d'une façon à peu près parfaite dans le nord (zone pionnière), il

1. Dagari : les Wilé et les Dagara ont adopté les mêmes méthodes d'exploitation dans cette région.

souffre dans le sud quelques exceptions qui peuvent s'expliquer par l'ancienneté de l'occupation dagari. Ainsi, le terroir de Bozo présente une série de champs qui s'allongent vers le nord, perpendiculairement à l'axe d'une rivière principale, et une autre série de parcelles qui s'étirent vers l'est. Il en est de même à Niégo, où une partie du terroir progresse vers le sud et confine à celui de Bozo, tandis que le hameau oriental, situé au nord de la rivière principale, a poussé ses cultures vers l'est, parallèlement au cours d'eau secondaire.

Pour expliquer cette anomalie, il faut rappeler l'histoire de ces villages établis là de longue date. Au départ, les premiers occupants s'installent dans les deux cas à proximité de la vallée principale. Au cours des temps, la population s'est accrue considérablement, et les terres cultivables sont devenues insuffisantes pour satisfaire les besoins alimentaires. Une partie des fermes de Bozo entreprend alors la mise en valeur des terres vierges situées à l'est du village. Pour cela, les cultivateurs commencent à débrousser la zone orientale encore vierge en partant de la vallée secondaire de direction nord-est. Pour éviter tout conflit foncier avec leurs voisins septentrionaux, ils étendent leurs champs vers l'est. Comme les voies d'accès sont praticables toute l'année et la distance de la ferme aux champs est faible, les yir n'éprouvent pas le besoin de rejoindre ces derniers.

A Niégo, où les mêmes besoins de terre se font sentir, la progression des cultures étant stoppée au sud par les gens de Bozo, la mise en valeur de la rive septentrionale de la rivière devient indispensable. Mais ici, l'accès du nouveau champ à partir des fermes familiales établies sur la rive sud est rendu précaire en saison des pluies par l'importance de l'inondation. Pour pallier ces difficultés, l'agriculteur s'établit à proximité de ses nouveaux champs. A l'ouest, n'ayant aucune contestation foncière à craindre, il fait progresser ses cultures perpendiculairement à l'axe de la rivière, c'est-à-dire vers le nord. A l'est par contre, pour éviter tout conflit avec ses voisins immédiats installés à Kondon, il pousse ses champs vers l'est parallèlement à la vallée.

Ainsi sommes-nous amené, après cette rapide description des paysages ruraux de la région de Niégo, à formuler l'hypothèse selon laquelle un plan d'aménagement précis présiderait chez les Dagari à la mise en valeur des terres. D'autre part, l'apparente anarchie qui ressortait de la lecture rapide de la photographie aérienne manifeste en réalité l'adaptation du système d'aménagement aux conditions du milieu, à la nature des besoins et aux exigences du droit foncier existant.

L'étude du terroir de Pina va nous permettre d'analyser avec plus de précision ces modes d'aménagement, tels que la coutume tout d'abord les a fixés. Nous nous attacherons à préciser les éléments permanents du paysage par la description du village, des voies d'accès, des divers types de champs. A partir de ces éléments descriptifs, nous analyserons les règles coutumières qui régissent, chez les Dagari, l'organisation foncière et le partage des terres.

1. LE VILLAGE

A l'examen des photographies aériennes à 1/50 000 de la région de Pina, l'habitat dagari apparaît dispersé en fermes s'échelonnant en règle générale, à proximité des cours d'eau.

IMPLANTATION DE L'HABITAT (carte n° 3)

La plupart des fermes sont en effet construites aux abords des vallées : les unes sont proches de la rivière principale qui coule au sud : II, IV, V. D'autres se sont établies au voisinage des affluents secondaires : I, I bis, III à l'ouest ; XII à XIX au nord-ouest ; VI, VIII à XI à l'est. Seule la ferme VII s'est installée assez loin de toute rivière ; la plus proche coule à 600 ou 700 m.

Dispersées en ordre lâche (la distance moyenne entre deux fermes est de l'ordre de 125 m) les habitations de Pina forment une sorte de semis en nébuleuse au centre duquel un large espace envahi par la broussaille (situé entre les fermes VII et III) correspond à un affleurement ferrugineux incultivable.

Nulle part dans l'emprise du « village » n'apparaît de place commune. Seule, isolée au milieu des champs et des jachères, rejetée à la périphérie de la zone habitée, l'aire du marché, vaguement circulaire attire tous les cinq jours les habitants de Pina-Danfi et des environs. Médiocrement organisé, il comprend une série d'abris sommaires disposés sans ordre : quatre piquets fichés dans le sol supportant une toiture de tiges de mil assez rudimentaire, quelques pierres noircies par le feu des fabricants de beignets, quelques troncs d'arbres dispersés ici et là, forment l'essentiel des installations.

Un dernier trait remarquable caractérise l'emprise de la plupart des villages dagari de la région : le nombre élevé des ruines de fermes abandonnées.

A Pina, nous en avons dénombré 14, certaines d'entre elles sont à peine visibles et se confondent avec les buttes des champs de mil en culture. Tel est le cas de la ruine n° 4 qui est sans doute l'une des plus anciennes : construite avant la première guerre mondiale, la ferme correspondante est abandonnée vers 1925, ses habitants s'installent en I, plus tard vers 1940, à la mort du yir-sob, ils quittent cet emplacement et s'établissent en I, I *bis* et II.

D'autres fermes par contre ont été délaissées récemment : la ruine n° 7, en 1958, date à laquelle la maisonnée, au décès du chef de famille, se déplaça en VI.

Comme l'indique la carte n° 3, plus de la moitié des occupants de ces habitations abandonnées se sont réinstallés dans le village même (1-2-4-5-6-7-9-10-12). Certains se sont établis dans une agglomération voisine : 14-13. D'autres ont émigré vers le Ghana : 3-11-8 (les anciens occupants de 8, au décès du chef de famille, furent emmenés par le frère du défunt au Ghana. Mais au décès de celui-ci un des neveux, Sambo-Somda, revint s'établir à Pina-Sissala). D'autres enfin sont repartis dans leur pays d'origine (13).

Le nombre impressionnant des ruines que l'on découvre à Pina met en évidence la mobilité des installations. La fragilité des matériaux employés pour la construction est en partie responsable de ces abandons périodiques de fermes trop dégradées. Après dix ou quinze années d'occupation continue, en dépit de nombreuses réparations, l'état des lieux est tel qu'il est préférable d'édifier une autre construction dans le voisinage.

Par leur aspect extérieur, les fermes apparaissent cependant d'une solidité à toute épreuve : les voyageurs, les administrateurs, les missionnaires qui ont séjourné dans ces régions du sud-ouest de la Haute-Volta s'accordent tous, dans les descriptions qu'ils en donnent, à comparer ces fermes (dagari, wilé, dyan, birifor, lobi ou pougouli) à de petites forteresses. Il est difficile de défendre une opinion contraire.

L'HABITATION (fig. n° 5)

La ferme dagara ou wilé se présente sous l'aspect d'une habitation massive, fermée : pas de véranda largement ouverte sur l'extérieur ; seule, une entrée étroite et basse, dissimulée généralement dans un angle du bâtiment, en permet l'accès. Les murs, qui peuvent atteindre une hauteur de 3 m à 3,50 m, sont constitués par des bandes de terres (*tampar*) superposées, hautes de 30 cm seulement. La faible épaisseur de ces murs (façonnés de terre mélangée à des gravillons) explique la fragilité de l'édifice. Au cours des grosses tornades d'hivernage, les pluies sapent fortement leur base, et en font s'écrouler de vastes pans.

La terrasse (*gar*) qui recouvre l'ensemble, faite de terre battue, ne repose pas sur les murs d'enceinte, mais sur une série de poteaux fourchus (*lour*), fichés en terre à l'intérieur de l'habitation, de telle sorte que l'effondrement d'une paroi n'entraîne pas généralement la chute du toit correspondant.

Le contour de la ferme est toujours capricieux : les nombreux saillants et rentrants de l'enceinte correspondent le plus souvent à des parties ajoutées, ou à des éléments effondrés et abandonnés. L'habitation dagari n'apparaît donc pas comme un élément statique du paysage : au cours des années, elle s'agrandit lorsque le nombre des membres de la famille s'accroît, se réduit lorsque la mort décime ses habitants, ou que les enfants s'éloignent du village. Elle disparaît au moment où ses occupants décident de s'installer ailleurs.

On accède à la terrasse par des échelles à perroquet (*der*) faites d'un tronc d'arbre, dont une extrémité fourchue s'appuie sur le rebord du mur. Des marches sont taillées grossièrement dans la masse. Ces *der* permettent l'accès soit de l'extérieur (des cours par exemple) soit des cuisines en passant par une ouverture étroite appelée « *soulkwin* ».

La terrasse joue un grand rôle dans la vie familiale. C'est le lieu de réunion et de palabre, où l'on prend en commun les décisions ; c'est le dortoir pendant la saison chaude, l'aire de séchage des récoltes en novembre et décembre. Elle est cloisonnée par des murettes basses qui correspondent au compartimentage des pièces du rez-de-chaussée. Ici et là, un petit toit de chaume conique indique l'emplacement des gros greniers familiaux (*bokpwin*), dont la contenance peut atteindre 8 à 10 m³. Ce petit toit de chaume protège l'ouverture par laquelle on serre la récolte. Souvent une chambre — quelquefois deux — de forme vaguement rectangulaire, ou circulaire, a été édifiée à l'étage. Autrefois, elle était recouverte par une terrasse de terre battue ; aujourd'hui, un toit de chaume, plus frais, la protège. Enfin, un certain nombre de gouttières, creusées dans des troncs d'arbres, servent à l'évacuation rapide des eaux de pluie.

Le plan du yir de Viri que nous avons pris comme exemple, comporte deux séries de locaux : au centre, le corps principal constitué par un ensemble de pièces aux formes compliquées qui s'imbriquent les unes dans les autres. A la périphérie, une série de cases rondes recouvertes de toits de chaume qui ouvrent sur des cours intérieures.

Comme nous l'avons indiqué plus haut¹, le corps principal présente trois *tiara* (pièces communes), A, B, C, qui correspondent à trois unités économiques. Si le *tiara* est relativement vaste et aéré, par contre, les chambres qui ouvrent sur cette pièce principale commune ne reçoivent l'air et la lumière que par un trou pratiqué dans le plafond et destiné à l'évacuation de la fumée. Ces chambres servent de cuisine personnelle et de chambre à coucher. Les unes sont réservées aux hommes (la présence d'un arc en témoigne), les autres abritent les femmes et leurs enfants : un foyer, quelques poteries, des nattes constituent l'essentiel du mobilier. D'autres pièces, enfin, sont utilisées comme réserve, dépôt, chambre de passage pour les étrangers. Certaines d'entre elles sont inachevées (IV, V, VI), et vides.

Les locaux d'habitation de la périphérie sont installés d'une façon plus confortable et plus rationnelle. Ils abritent les jeunes gens qui vont périodiquement travailler au Ghana pendant la saison sèche. Ils ont emprunté ce modèle d'habitation à celles des plantations ghanéennes où ils sont employés. Les cases sont rondes, spacieuses, fraîches grâce au toit de paille qui les recouvre. Elles sont séparées du corps principal du bâtiment par une petite cour intérieure (I a à IV a). Généralement, un mur de refend haut de 1,50 m environ isole un coin discret de cette cour, utilisé comme douchière (*konsodion*) : (I b, II b).

Ainsi, l'habitation du dagara de Pina est-elle en voie d'évolution. Aux pièces sombres et sans air qu'offrent les yir traditionnels, les jeunes gens préfèrent des cases plus spacieuses, plus aérées, avec un minimum de confort. La coexistence des deux systèmes d'habitation dans un même yir est assez générale à Pina et dans les agglomérations voisines.

ANNEXES DE LA FERME

Pour permettre au cultivateur de s'adonner en saison sèche au travail artisanal qu'il s'est choisi, un petit abri rudimentaire est souvent aménagé en dehors de la ferme. Ici, c'est un hangar aéré (VI) dans lequel sont confectionnés, à l'ombre d'un auvent de chaume, des manches d'outils ou des statuettes destinées à orner l'autel des ancêtres ; là, un véritable atelier de forgeron est installé dans une pièce basse attenante à la ferme, mais ouverte à l'extérieur ; ailleurs, une case ronde où un « spécialiste » met au point un balafon, un tambour, ou répare une bicyclette.

Contrairement à ce qui se fait en pays lobi ou birifor, le Dagara de Pina n'abrite jamais ses animaux domestiques à l'intérieur de sa ferme.

1. Cf. p. 23.

Accolés au bâtiment principal, à proximité de l'entrée, une petite case en pisé abrite moutons et chèvres : c'est le *pirzao* ; le poulailler (*nozao*), plus petit, constitué par une série de cellules en terre battue, est installé contre le *pirzao*. A quelque distance de là, un enclos circulaire plus ou moins vaste, fait de rondins de bois empilés les uns sur les autres, forme le *nazao* où chaque soir est rentré le troupeau de bovins. Le fumier qui s'accumule à l'intérieur est périodiquement retiré de cet enclos. Il servira, soit au crépissage des murs et des terrasses, soit à la fumure des champs de case.

Chaque jour, pendant la saison des cultures, on fait sortir le troupeau. Conduit par un petit berger dagari, il doit traverser les champs qui cernent la ferme. A cet effet, un couloir étroit est aménagé du *nazao* au sentier ou à la pâture proche¹. Constitué par une haie vive de pourghère (*Jatropha curcas*) ou de branches d'épineux, parfois d'une sorte de palissade, le *napol* empêche en principe les bêtes de divaguer dans les champs.

Depuis quelques dizaines d'années, le Dagari se livre à l'élevage des porcs, qu'il abrite dans de petites cases en terre recouvertes d'une terrasse ou, plus rarement, d'un toit de chaume. Devant ces abris, une cour totalement fermée, délimitée par une murette circulaire, permet aux animaux de s'ébattre pendant l'hivernage sans qu'ils puissent en sortir et causer de dégâts aux cultures voisines. Ces installations sont rejetées à quelques dizaines de mètres de la ferme.

Tels sont les éléments permanents et semi-permanents, édifiés par l'homme, qui caractérisent le village dagari. D'autres, non moins spécifiques, se rapportent à l'aménagement du paysage naturel : le couvert végétal, les jachères, les voies d'accès, les champs, et constituent l'environnement du village.

ENVIRONNEMENT DU VILLAGE

Ce qui frappe le visiteur visitant un village dagari, c'est avant tout son parc. Constitué par des essences sélectionnées, il entoure le village et ombrage les champs méticuleusement ordonnés. Les essences les plus utiles ont été sélectionnées : le karité (*Butyrospermum parkii*) et le néré (*Parkia biglobosa*) forment la majorité des sujets. Les fruits de karité mûrissent en juin et juillet : ils ont une pulpe sucrée qui fait le régal des enfants ; l'amande séchée, écrasée et chauffée dans de l'eau fournit, après avoir été battue à la main, une graisse végétale blanche : le beurre de karité, dont la consistance rappelle le saindoux.

Le néré, au feuillage aéré, donne un fruit en forme de gousse, que l'on récolte en mars et avril. Ce fruit contient des graines enrobées d'une farine jaune comestible, sucrée et acide à la fois. Les graines fermentées constituent, après avoir subi le traitement voulu, un condiment apprécié, le *soumbala* ; son écorce et ses racines, dans la pharmacopée locale, sont utilisées pour guérir les maux de ventre et les dysenteries.

Prendent place, à côté de ces essences dominantes le tamarinier (*Tamarindus indica*) dont on consomme les graines, le baobab (*Adansonia digitata*) triplement utile par ses feuilles et ses fruits qui entrent dans la confection des sauces et par son écorce que l'on utilise parfois pour fabriquer des cordes ; le ficus (principalement la variété *gnaphalocarpa*) est apprécié pour ses feuilles qui servent en saison sèche de pâture aux chèvres et ses fruits dont les enfants sont friands ; *Acacia albida* ici, est assez rare ; quelques fromagers (*Ceiba thonnigii*) se remarquent par leur haute cime, leurs contreforts sont utilisés pour la fabrication des portes.

A ces essences naturelles, sélectionnées par l'homme, s'ajoutent des espèces importées : le pourghère, arbuste utilisé comme clôture ; la manguière introduit récemment, et qui est l'objet de soins attentifs ; le bananier, planté dans les jardins de bas-fonds.

Pour compléter ce tableau de l'environnement arboré du village, il faut rappeler la présence

1. Chaque soir, en toutes saisons, le troupeau est ramené, et est alors enfermé dans le *nazao* pour la nuit. Le matin, vers neuf heures, le petit berger sort le bétail de l'enclos, attrape un tout jeune veau et le maintient solidement de ses deux bras devant sa mère qui le lèche. Pendant ce temps un de ses camarades essaie de recueillir rapidement dans unealebasse, un peu de lait qu'il partage avec ses « frères ». Puis, ensemble, ils conduisent le bétail dans la brousse voisine.

de quelques jachères temporaires, abandonnées à l'intérieur des champs de village et couvertes d'un tapis de graminées. Prolongeant le napol (passage aménagé qui canalise le troupeau à travers les champs de case) une étroite bande de terre abandonnée à la végétation naturelle permet l'accès des bêtes à la zone des pâturages. L'une d'entre elles est située au sud de la ferme I, une autre s'étend au nord des fermes XV et XIX, une troisième dessert les exploitations VI, VIII et IX. Ces pâtures ne sont généralement que des champs au repos, des surfaces rendues incultes par des affleurements ferrugineux ou encore des bas-fonds (pendant la saison sèche). (Cartes n^{os} 4 et 5.)

LES VOIES D'ACCÈS (carte n^o 3)

A Pina, deux réseaux de pistes desservent villages et champs. Le premier situé à l'intérieur du périmètre habité est complexe, enchevêtré ; le second, qui dessert les champs de brousse, est plus lâche et de forme plus géométrique.

A l'intérieur de la zone habitée, les pistes tissent un chevelu très dense qui peut se comparer à un réseau de toiles d'araignée dont les fermes constitueraient les centres. Elles conduisent, à travers les deux types de champs permanents du village (appelés respectivement *saman* et *tempour*) à l'exploitation voisine, au puits, aux champs de brousse, aux pâturages. Comme nous le verrons plus loin, elles délimitent souvent deux exploitations contiguës.

A ce réseau de sentiers, créé et utilisé par le paysan pour se rendre à ses occupations, s'est surimposée une route ouverte autrefois par l'administration, et qui relie Laponé-Sissala à Danfi-Nounouma. Cette route, qui traverse Pina dans toute sa longueur, ne semble exercer aucun rôle attractif, elle est ignorée du paysan qui élève des buttes sur son tracé lorsqu'elle traverse son exploitation (champs des fermes VI au sud-est, XIV, XV et XVI au nord) ; certaines pistes la doublent : piste du nord du marché, pistes situées à l'est de la ferme XII.

Le réseau de sentiers qui mène aux champs de brousse est, lui, plus ordonné. De direction générale sud-nord, et parallèles entre elles, les pistes relient la ferme au champ lointain (dénommé *poue*). Les voies d'accès des exploitations n^{os} I, VI, X, XI, XVII et XIX en sont des exemples typiques. Comme dans le système précédent, leur tracé délimite l'emprise de deux champs voisins. Liées à la mise en valeur de ces *poue*, elles s'allongent au fur et à mesure que les cultures progressent dans la brousse. Le champ retourne-t-il à la jachère, la piste est reprise par la végétation naturelle ; son tracé s'estompe et disparaît. Tel sera le sort du sentier qui reliait le yir VI à son poue septentrional, abandonné en 1963.

A ces deux réseaux de communication, se rattachent deux types de champs différents : ceux de village : *saman* et *tempour*, auxquels on doit ajouter le *ba*, et ceux de brousse : *poue*.

2. LES CHAMPS (cartes n^{os} 4 et 5)

— *Le saman* ou champ de case qui ceinture étroitement chaque ferme, généralement établi sur le biré — sol sablonneux — est enrichi chaque année par les détritiques ménagers et le fumier des bêtes domestiques ; répandus au moment des semailles, ils permettent de porter des cultures permanentes. Ses dimensions sont fonction principalement du nombre de têtes de bétail possédées par le yir (de toute façon, son rayon ne dépasse guère 10 à 20 m). Il est entièrement recouvert de petites buttes (*pantol*) hautes de 30 à 40 cm, reconstruites chaque année dès les premières pluies. Dès le mois de mai, les *pantol* reçoivent les semences des cultures hâtives : maïs et mil qui, à leur récolte, faciliteront la « soudure » alimentaire, en août, lorsque les greniers seront à peu près vides. Mais le saman est en même temps le potager de la ménagère qui, soucieuse d'avoir pendant la saison des pluies des condiments à portée de la main, les sème dans le champ de case et tout spécialement le long des sentiers. Plus tard, fin septembre, début octobre, lorsque ce champ a été débarrassé de ses chaumes, le cultivateur procède au repiquage de ses plants de tabac (*témé*) qu'il a semés et entretenus avec un soin jaloux dans un coin protégé de sa cour.

— *Le tempour* s'étend dans le prolongement du saman. Si la limite entre ces deux types de champ est difficile à tracer en saison sèche, elle apparaît avec netteté pendant la saison des pluies : l'exubérance du saman tranche sur les cultures plus clairsemées, moins vigoureuses du tempour. En effet, beaucoup plus vaste que le champ de case, il n'est engraisé que par le passage rapide des troupeaux abandonnés à la vaine pâture après les moissons. Lorsque la faiblesse des récoltes marque l'épuisement du sol, il est mis au repos pendant deux ou trois années, au cours desquelles il devient un pâturage pour chèvres et brebis au cours de l'hivernage principalement. Régénéré, il est remis en culture après écobuage. Champ semi-permanent, ses limites sont changeantes au cours des années. Mais le contour souvent capricieux de ses limites est aussi le résultat du travail irrégulier et discontinu pratiqué par le paysan qui ne lui consacre, au cours de la période des gros travaux, que ses soirées, à son retour du champ de brousse. Les quelques dizaines de mètres carrés qu'il gagne sur la jachère, s'ajoutant à ceux sommairement ameublés ou mis en buttes les jours précédents, sont hâtivement semés par les femmes. Il n'est pas rare que l'arrivée brutale des grosses pluies ou la pénurie des semences, ne lui interdise brusquement de poursuivre sa tâche : le champ sera inachevé, les parcelles préparées retourneront en jachère.

La plupart des cultures sont faites sur buttes excepté l'arachide qui est semée à plat. Ici et là, à l'ombre d'un néré, une douzaine de grosses buttes (*vour*) plus hautes que les pantol, portent des pieds d'ignames mélangés parfois au piment. Dans les zones plus humides, situées à proximité des bas-fonds, le paysan construit quelques billons destinés à recevoir les boutures de patates douces.

Les fermes établies à proximité d'une vallée, prolongent leur tempour par une série de parcelles aménagées dans les terres hydromorphes et fertiles des *ba* (yir n^{os} XIV, XIII, I, V et II).

— Les *ba*¹ correspondent à deux types de cultures installées dans les vallées inondables et aménagées l'une, en hivernage, l'autre en saison sèche.

Les *ba* d'hivernage sont préparés dès la fin de la moisson lorsque les eaux se sont retirées et que la terre est encore suffisamment fraîche pour être travaillée facilement. A cette époque, les équipes de travailleurs construisent dans les secteurs les plus riches des buttes énormes (*gara*, plur. *gari*) hautes de plus d'un mètre, en forme de pyramides tronquées et aplaties aux sommets. La surface cultivable de chacune d'elles, qui ne dépasse pas 2 m², estensemencée dès les premières pluies. Lorsqu'en août et septembre l'inondation envahit toute la vallée, les *gari* forment des îlots couronnés par des cultures serrées et vigoureuses.

Par ailleurs, les rares parcelles de riz hâtivement ouvertes, au début de la saison des pluies, dans la prairie de graminées qui recouvre tout le fond de la vallée, sont semées à plat et ne font l'objet d'aucun aménagement particulier.

Plus original est le potager aménagé dans les *ba*. Dès le retrait des eaux, au début de décembre, lorsque les moissons touchent à leur fin, le cultivateur construit une levée de terre, de forme circulaire (10 à 15 m de rayon), haute d'un mètre environ, sur laquelle il élève une épaisse fascine d'épineux ou de chaumes de mil, maintenue par des piquets jumelés. A proximité des planches de son potager qu'il vient d'aménager avec soin, il creuse le sol jusqu'à la nappe phréatique, proche de la surface en cette saison, et chaque jour, matin et soir, à l'aide d'une calebasse, il arrose à la volée légumes et condiments. Ainsi, dans chaque jardin, abondamment arrosé, protégé des vents desséchants venus de l'est par la levée de terre et la clôture épaisse, il se forme un micro-climat humide favorable au bon développement des cultures. Jusqu'à la mi-février, la récolte des produits améliore d'une façon substantielle les repas quotidiens. Au début de mars, la nappe phréatique trop profonde ne peut plus être atteinte par le paysan, l'harmattan souffle avec violence, desséchant tout sur son passage ; les uns après les autres, les légumes se fanent, jaunissent, périssent : le potager est alors abandonné.

A ces champs proches du village : saman, tempour et *ba*, s'opposent les *poue* ou champs de brousse.

1. Le terme de *ba* correspond aussi bien aux terres de bas-fond, qu'au champ que l'on y aménage.

— *Les poue* sont presque toujours séparés du village par une zone plus ou moins vaste abandonnée à la jachère. La distance maximale qui sépare la ferme du champ de brousse ne dépasse guère trois kilomètres. Le cas des fermes VII et XVI entourées de toutes leurs parcelles constitue une exception.

Le poue est, pour le paysan dagari, le champ qui accapare le plus clair de ses activités, et lui donne le plus de peine et de soucis ; il craint chaque année la sécheresse qui anéantit en quelques jours ses cultures sur les sols sablonneux ou gravillonnaire, mais il redoute aussi les ouragans et les pluies violentes qui déchaussent les plantes et les versent. Au cours des semailles, au moment des moissons, femmes et enfants montent une garde vigilante contre la venue des animaux déprédateurs : compagnie de pintades qui déterrent les semences, troupeaux d'antilopes et parfois même de buffes qui anéantissent en quelques heures une bonne fraction de la récolte.

Au paysage humanisé, ordonné que nous offrent les champs du village, s'oppose la nature à peine maîtrisée de ces secteurs éloignés. Les squelettes d'arbres inutiles, délibérément incendiés, dressent à l'horizon leurs silhouettes décharnées. Ici, les souches reprennent vigueur dès les premières pluies et lancent leurs rejets vigoureux au milieu des cultures. Là, les herbes sauvages : Andropogonées (parmi lesquelles *Imperata cylindrica*) envahissent les secteurs cultivés, proches de la forêt. Ce n'est qu'après quatre ou cinq années, au moment même où la terre est déjà partiellement épuisée, que le poue, débarrassé en grande partie de cette végétation tenace, prend une allure de champ.

Les cultures ne cessent qu'à épuisement complet du sol. Aucune fumure d'aucune sorte ne vient restaurer les terres dont la fertilité diminue progressivement. Après six ou sept années d'exploitation ininterrompue, elles sont abandonnées à une très longue jachère, qui peut dépasser trente à quarante ans. Cependant, il arrive que le paysan, pressé par le temps, remette en culture (arachide principalement) certaines parcelles laissées au repos. (Tel est le cas des parcelles n° XV, carte n° 4, et XVIII, XIX et IV, carte n° 5).

Sorgho et petit mil, associés au haricot, arachide mélangé parfois au pois de terre constituent l'essentiel des plantes cultivées. Semés sur buttes (sauf l'arachide et le pois), ils sont d'autant plus vigoureux qu'ils sont confiés à des terres nouvellement mises en valeur et enrichies par les cendres de la végétation naturelle calcinée. Ici, les pieds de mil sont serrés, solides, hauts de 3 à 4 m ; les tiges portent de lourds épis. Plus on avance dans la zone des sols fatigués, plus les plants sont clairsemés et chétifs, porteurs d'épis légers.

Deux traits caractérisent le poue, qui méritent d'être soulignés : son étendue, et sa forme allongée. Les jachères récentes, privées de toute végétation arborée, qui prolongent les champs mis en valeur, ajoutent encore à l'impression de surface illimitée qu'offre le champ de brousse. Le secteur cultivé par les maisonnées III, IV et XI, situé à l'est du terroir (cartes n° 4 et 5), couvre 36 ha d'un seul tenant, auxquels il faut ajouter une surface à peu près égale de jachère, qui le prolonge vers le sud et n'a pas encore été reprise par la végétation arbustive.

La forme allongée des champs de brousse, si frappante et si nette sur les photographies aériennes, apparaît comme un deuxième trait spécifique du poue. Pour expliquer cette forme particulière, il faut faire appel aux coutumes qui régissent l'implantation des champs en pays dagari, et organisent la distribution des terres entre maisonnées, mais aussi entre unités économiques d'une même exploitation.

3. L'ORGANISATION FONCIÈRE DAGARI (carte n° 6)

Bien que ces notions, empruntées à la terminologie juridique qui nous est familière, ne traduisent qu'imparfaitement les réalités africaines, il semble que les rapports entre l'homme et la terre, en pays dagari, s'organisent autour de trois catégories de droits que nous nommerons, faute de mieux : droit éminent, droit d'usage et droit de culture, différant quant à leur origine et quant à leur nature : le premier est d'essence religieuse, le second a un caractère plutôt social — c'est un droit lignager —, le troisième est de nature économique.

Le droit éminent résulte d'un accord conclu, après sacrifices propitiatoires, entre les dieux du sol, maîtres de la terre, et le premier homme installé là, qui a ainsi reçu des puissances surnaturelles l'autorisation de mettre en valeur la brousse vierge. Ici, il est détenu par les chefs de terre de Pina sissala et de Danfi nounouma, descendants des premiers occupants du sol. Toutefois, bien qu'une partie du terroir de Pina dagari appartienne aux Nounouma, il semble que ces derniers aient délégué aux Sissala leur pouvoir de gestion sur toutes les terres du village.

Il appartient donc au chef de terre sissala d'accorder aux nouveaux venus les terres dont ils ont besoin, de procéder selon sa propre coutume aux sacrifices qui précèdent leur installation. Mais l'aménagement du milieu naturel, l'organisation foncière seront régis suivant les institutions dagari. Il revient au yir-sob de la plus ancienne famille dagari de Pina (c'est-à-dire au chef de village) de faire appliquer les règles de sa coutume.

Ainsi, le chef de terre sissala octroie-t-il aux nouveaux venus un droit d'usage sur les terres dont il est le gestionnaire. Ce droit d'usage s'applique à un domaine foncier délimité par le chef de village : il comprend les terres du tour de case et une portion de brousse qui prolonge généralement les premières.

Il appartient collectivement à toute une famille, ce qui le rend imprescriptible et implique l'inaliénabilité des terres confiées au titulaire de ce droit : le yir-sob¹. En dehors de ces clauses restrictives qui ont pour but d'assurer la pérennité du patrimoine collectif, mais restreignent considérablement les pouvoirs de son dépositaire, celui-ci peut cultiver, prêter les terres de son domaine sans solliciter de nouvelles autorisations.

Le droit de culture, lui, est individuel et de nature plus économique que sociale. Il garantit à celui qui le détient d'une façon permanente (membre de la famille) ou temporaire (emprunteur) la jouissance des parcelles mises en valeur. Tant que le champ reste cultivé, le « propriétaire » ne peut le reprendre pour ses besoins personnels ; ce n'est qu'à partir du moment où le sol est abandonné à la jachère, que ce dernier peut de nouveau exercer ses droits.

Lié à la mise en valeur du sol, le droit foncier dagari, comme la plupart des droits fonciers en Afrique, attache donc une importance fondamentale à l'exploitation des terres mises à la disposition des cultivateurs. Une exploitation vivante, féconde, qui enrichit la communauté, est totalement protégée de la convoitise des voisins.

Mais l'originalité de la coutume dagari réside principalement dans le mode de distribution des terres, qu'il convient maintenant d'expliquer. Nous essaierons tout d'abord de découvrir les motivations qui ont imposé le découpage en longueur si caractéristique du terroir, puis, à l'aide de quelques exemples significatifs, nous tenterons d'expliquer l'évolution actuelle de cette organisation foncière.

A l'origine, lorsque le premier Dagari s'installe en brousse après y avoir été autorisé par le chef de terre sissala, il choisit pour construire son yir un emplacement situé à proximité d'un point d'eau : généralement la berge inondable d'une rivière. Il met d'abord en culture, aux abords de sa case, un rayon plus ou moins étendu, et fait progresser ses champs, les uns vers le lit de la rivière, dont il aménage temporairement les bas-fonds, les autres vers la brousse vierge, sur les sols secs. Son domaine foncier, au départ, comporte donc trois types de champs : ceux du tour de case, fumés, ceux des bas-fonds destinés à la culture des tubercules et des produits de jardinage, ceux enfin des terres sèches consacrés aux produits vivriers de base : mil, arachide, haricot, pois...

Il est à peu près certain que pendant les premières années d'occupation, ces trois sortes de champs sont dans le prolongement les uns des autres et constituent un ensemble d'un seul tenant. A mesure que la terre s'épuise sur le champ de brousse, les parties les plus anciennement cultivées doivent être abandonnées à la jachère, tandis que des défrichements compensateurs mordent sur la forêt, du côté opposé. Le mouvement qui en résulte éloigne progressivement le champ de la ferme. On peut se demander alors pour quelles raisons le cultivateur dagari ne défriche pas en auréole

1. J. L. BOUTILLIER, « Les structures foncières en Haute-Volta », *Études voltaïques*, nouvelle série, Centrifan-Orstom, Ouagadougou, 1964, mémoire n° 5, pp. 5 à 181. Voir tout spécialement p. 13.

autour de son yir, ce qui lui permettrait d'opérer à une distance raisonnable de son habitation. C'est ici qu'intervient la coutume dagari.

En effet, la première ferme n'est pas restée longtemps isolée. Un autre cultivateur, en quête de terres neuves, s'est établi à proximité du premier venu. Les Sissala l'ont autorisé à ouvrir ses champs : il a construit sa ferme dans les mêmes conditions que le premier installé, c'est-à-dire dans une situation lui permettant de créer des champs de bas-fonds, et d'étendre également ses cultures vers les terres sèches. Pour éviter tout conflit de limites, la coutume dagari donne le droit au chef de terre (ici le chef de village) d'attribuer, à chaque nouveau-venu, une bande de terrain d'une largeur donnée (cent à cent-vingt pas à Pina), fixée généralement en fonction de l'effectif de la famille. Ce domaine foncier est délimité à partir de la berge de la rivière : un arbre, une termitière, une échancrure faite dans la berge, constituent les points de repère. A partir de ces jalons naturels, les limites du domaine (*trobog* en dagari) conservent leur écartement initial, encadrent le yir et se développent perpendiculairement à l'axe du cours d'eau vers la brousse vierge qui constitue la zone d'extension des champs futurs.

Pour des raisons de sécurité, de commodité, et aussi semble-t-il de solidarité dans le travail, les fermes ont été bâties à peu de distance les unes des autres (une centaine de mètres). Les limites, dans la partie mise en valeur d'une manière continue (*saman* et *tempour*), ont été matérialisées par des sentiers, ou des levées de terre. Au-delà, dans les poue, les pistes qui les desservent suffisent généralement à séparer deux champs voisins. Ici et là cependant un arbre (utile de préférence, car il ne sera pas abattu), le lit d'une rivière, constitueront les *trobog* des terroirs issus de cette distribution initiale.

Examinons maintenant avec attention la situation des domaines fonciers mis en valeur par les familles les plus anciennement installées dans le village (celles de Nantié I, Viri II et Kosi V) : nous constaterons qu'elle correspond au schéma qui vient d'être décrit.

Établie (peu avant la guerre de 1914) à l'emplacement de la ruine n° 4, la famille Nantié s'installe quelques années plus tard un peu plus à l'ouest (ruine n° 1 sur le plan). Entre 1935 et 1940, l'éclatement de ce yir donne naissance à trois fermes distinctes : celle de Nantié, construite en I ; celle de Viri, située en II ; celle du père de Kosi, élevée en V (à la mort de ce dernier, vers 1950, ses fils s'installent en V).

Selon la coutume dagari, les premiers champs ouverts en brousse devaient encadrer la ferme et se développer perpendiculairement à l'axe de la rivière. Aujourd'hui, nous constatons encore que les trois domaines fonciers I, II et V sont jointifs, qu'il s'agisse des champs de village ou de ceux de brousse. D'autre part, si nous prolongeons vers le sud les limites extrêmes des poue, nous remarquons qu'elles encadrent bien les installations premières (ruines n°s 4, 1 et 5). Par ailleurs, les propriétaires actuels des fermes I, II et V cultivent les terres de bas-fonds situées dans les limites de ce domaine foncier primitif.

Dernier point important, Viri continue à mettre en valeur l'ancien *saman* de ses parents qui entoure la ruine n° 4. Ce champ constitue une enclave à l'intérieur des *tempour* qui cernent les différentes fermes construites par la suite.

En effet, le déplacement périodique des établissements humains et surtout l'arrivée successive des émigrés dagari ont provoqué des perturbations profondes dans cette organisation foncière primitive : les nouveaux venus se sont installés sur des jachères prêtées par les villageois, ils y ont construit leur ferme, développé leurs champs de case, sectionnant ainsi les domaines primitifs qui apparaissent maintenant scindés en deux parties. Toutefois, les *saman* des fermes abandonnées restent propriété des familles qui les ont ouverts : les enclaves II', V', I' et XIX' en sont les témoignages. Toutefois si les deux premières sont mises en valeur par les héritiers, les deux autres ont été prêtées. Le fait que ces parcelles de terre renferment les tombes des parents permet peut-être d'expliquer la perennité de ce droit : l'abandon de cette terre à des étrangers entraînerait une série de calamités sur leurs descendants encore établis à Pina.

Ainsi, s'agissant des champs mis en valeur à l'intérieur du domaine foncier délimité par le chef de village, le droit d'usage et le droit de culture se superposent, se confondent. Mais ils deviennent tous deux caducs dès l'instant où leur titulaire et toute sa famille quittent le village

sans esprit de retour. Les terres qui appartenaient aux fermes établies à l'emplacement des ruines n^{os} 11, 3, 14 et 8¹ sont retournées (saman compris) à la masse, et ont été redistribuées par le chef de village.

Le droit d'usage, concédé à l'exploitant sur son domaine foncier, peut dans de nombreuses circonstances, être « mis en veilleuse ». En effet, en dehors des parcelles en cours d'exploitation ou prévues comme réserves pour l'extension immédiate de ses cultures, le cultivateur ne peut se soustraire à l'obligation de prêter une partie de son domaine non utilisé à un voisin, ou à un nouveau venu qui le lui demande pour ses besoins personnels.

Kosi, yir-sob de la ferme n^o V, a abandonné en 1962 (pour les raisons que nous exposerons plus loin) l'extension de son poue vers le nord. Pour remplacer ces terres abandonnées, il a installé son champ de brousse plus à l'est en V'' a sur le domaine foncier de Timaka (VI) tandis que ses frères Yebertéo et Namber ouvraient le leur sur une très ancienne jachère de Viri (en V'' b et VII c).

L'étranger mossi a construit sa ferme (XIII) sur le domaine foncier de Nantié (I) tandis qu'il empruntait une parcelle de terre (XIII') au yir XX.

Dans ces divers exemples de prêts de terres, le droit de culture se subroge en quelque sorte au droit d'usage acquis par le premier installé. Il est généralement temporaire lorsqu'il porte sur les champs de brousse, mais il peut être consolidé d'une façon définitive lorsqu'il s'agit de terres prêtées pour l'installation d'une ferme nouvelle. Toutes les exploitations situées au nord du yir de Nantié (fermes XII à XIX) sont établies sur le domaine foncier anciennement exploité par ses parents.

Le « propriétaire » d'un domaine ne saurait donc s'opposer à ce que les nouveaux venus y construisent leurs yir, et mettent en valeur les terres attenantes. Mais il peut leur interdire d'étendre leurs cultures aux dépens de la brousse qu'il détient au voisinage, et qu'il envisage d'exploiter lui-même dans un avenir immédiat.

C'est la raison pour laquelle Timaka (ferme n^o VI) n'a pas autorisé Dogo (ferme n^o VIII) à ouvrir vers le nord son champ de brousse dans le prolongement de son tempour. A l'arrivée de ce dernier, vers 1955, Timaka se proposait d'abandonner son poue septentrional et de mettre en valeur les terres vierges proches de sa ferme (champ VI'). Par contre, Ildar Somda (ferme n^o XVII) put, lors de son installation sur les anciennes jachères de la famille de Nantié et avec l'accord de ce dernier, ouvrir son poue dans le prolongement de ses champs de case, aucun membre de la maisonnée n^o I n'ayant l'intention de cultiver cette partie du domaine familial.

De tous les exemples que nous venons de citer, il ressort nettement que les droits d'installation et de culture priment le droit d'usage octroyé au premier occupant, et que la coutume foncière dagari protège d'une façon efficace les terres mises en cultures. Dans l'emprise du village, là où les champs sont exploités d'une façon à peu près permanente, des limites constituées par des sentiers, des fossés de drainage, des billons allongés, d'étroites laisses de terres, séparent d'une façon précise les exploitations voisines. Les parcelles s'imbriquent les unes dans les autres comme si l'agriculteur ne voulait pas perdre un pouce de ces bonnes terres travaillées d'une façon intensive.

Abandonné à de très longues jachères, le champ de brousse par contre, fait l'objet de délimitations plus élastiques. Au cours des années, le poue s'est élargi lorsque l'effectif de la maisonnée s'est accru, et s'est rétréci lorsque les décès, les départs, ont diminué les forces vives de l'exploitation. Les traces des deux sentiers qui délimitent l'emprise du champ de brousse ne sont donc pas parallèles ; elles constituent en quelque sorte le diagramme des activités de l'exploitation au cours d'une période donnée.

Les traces des poue I et II illustrent le phénomène de façon assez remarquable. Le premier, étroit à la base, s'élargit, se gonfle vers le nord, ce qui traduit un accroissement numérique du nombre des travailleurs de la maisonnée de Nantié. Le second, pendant la même période, a diminué progressivement de largeur, puis, après un brusque décrochement, a été abandonné à la jachère. Ce dernier poue appartient à Viri. La diminution subite des activités, qui s'est produite à une date

1. Cf. p. 31.

récente, semble correspondre à l'éclatement économique de l'exploitation II, que nous avons signalé plus haut¹. A cette époque Mimiedem (b) ouvre un nouveau champ de brousse à l'est du terroir de Pina, en II' b, diminuant d'autant le nombre des travailleurs occupés à mettre en valeur le front du poue II. Quelques années plus tard, Viri (a) et Nébepaor (c) abandonnent définitivement ce champ et à leur tour ouvrent leur propre poue en II' a² et II' c.

Quels impératifs motivèrent, à une époque récente, l'abandon du poue II ? Est-ce la distance trop grande séparant la ferme du champ ? Est-ce la diminution de la fertilité du sol ?

Si l'on en juge par l'ouverture récente du poue XIV situé bien au-delà du front de ce champ, son abandon peut difficilement s'expliquer par un éloignement excessif.

La seconde raison ne peut davantage être retenue ; les habitants de Danfi-Wilé (installés à l'ouest de Pina) ont jugé ces terres suffisamment fertiles pour s'en emparer. En effet, bousculant brutalement les règles coutumières fondamentales des Dagari, ils ont, vers 1960, débroussé et mis en valeur la réserve de forêt traditionnellement considérée comme la zone d'extension des champs de leurs voisins. Ce brusque changement de direction, imprimé à la progression de leurs cultures qui se développaient jusque là du sud vers le nord, l'a été de propos délibéré par les « Wilé »³, pour souligner leur hostilité envers leurs voisins orientaux.

Plus que la distance ou l'infertilité des sols, cet acte d'hostilité de la part des « Wilé » a provoqué l'abandon du front du poue II. Ceci constitue une grave infraction à la coutume dagari dont on peut par ailleurs citer un autre exemple à l'intérieur du terroir même de Pina : le front du poue n° XII qui s'avancé vers le nord ne peut plus progresser plus avant depuis la jonction récente des deux poue limitrophes VIII et IV.

Ces exemples attestent avec éloquence la récente dégradation de la coutume foncière dagari. On pourra dans une certaine mesure invoquer, pour expliquer le premier cas, un accroissement démographique important, survenu à Danfi-Wilé ou la mésentente profonde entre gens des deux agglomérations. Mais ces raisons ne justifient pas des manquements aussi graves à la tradition foncière.

Comme nous l'avons souligné plus haut⁴, le respect de la coutume foncière (de par son caractère religieux) relève du chef de terre. Or, ici, la terre appartient toujours aux Sissala. Dans ces conditions, le chef de village dagari, qui ne tient des Sissala que certains pouvoirs délégués, dispose d'une autorité bien fragile pour faire respecter sa propre coutume même.

A cette raison d'ordre traditionnel, il faut en ajouter une autre née de l'évolution actuelle et de la diffusion des idées nouvelles : la tendance à l'individualisme. Elle se manifeste d'une façon précise sur le plan agricole, non seulement par le partage des champs, lequel est traditionnel, mais surtout par l'installation des nouveaux poue isolés en pleine forêt. Autrefois, nous l'avons souligné, les nouveaux champs de brousse étaient ouverts par les nouveaux arrivés, à la hauteur des fronts de débroussements créés par leurs voisins immédiats ; de sorte que les secteurs mis en valeur sur la forêt pouvaient atteindre plusieurs dizaines d'hectares d'un seul tenant. Les chefs des nouvelles unités économiques qui ont acquis leur indépendance ont rompu avec la tradition en installant leur poue au cœur de la brousse ancienne, créant ainsi de petits secteurs de culture isolés. Les poue IX, II' c, III' a, V' c, b et I' d ont respectivement été créés en 1960, 1962, 1964, 1964, 1950-1955. Le cas de I' d est particulier ; ce champ appartient à Philibert (frère de Nantié) le premier et seul chrétien du village. La nouvelle religion qu'il embrassait lui interdisant d'accomplir les rituels religieux traditionnels, il s'est à cette date séparé du reste de l'exploitation familiale.

Cette manifestation d'individualisme, si elle libère dans une certaine mesure le nouvel exploitant de quelques contraintes traditionnelles, lui crée par contre des obligations nouvelles :

1. Cf. p. 23 et suiv.

2. La progression du champ II' A (celui de Viri) s'est développée d'abord vers le nord. Mais, sur la demande des Sissala, interdiction lui a été donnée de poursuivre ce débroussement plus au nord qui atteindrait rapidement l'emplacement d'un ancien village, considéré comme lieu sacré par les Sissala.

3. Nous mettons « Wilé » entre guillemets, parce qu'une fraction importante des habitants de Danfi-Wilé appartiennent à l'ethnie dagara.

4. Cf. pp. 19 et 20.

surveillance continuelle du champ isolé, réensemencements plus nombreux des secteurs dévastés par les animaux déprédateurs. Cerné de partout par la brousse, ce poue est exposé aux incursions continuelles des troupeaux de pintades, de biches et de singes qui, à la moindre alerte, regagnent facilement les taillis proches.

Si les règles coutumières relatives à l'implantation et à la progression des champs sont parfois transgressées, il n'en apparaît pas moins vrai que les entorses à la coutume constituent tout de même l'exception à Pina. De toutes manières, le problème des terres ne se posera pas d'ici longtemps : les réserves proches du village sont loin d'être épuisées.

L'unité économique qui vient de recevoir son autonomie continue généralement d'ouvrir ses propres champs à l'intérieur des limites du domaine foncier attribué aux parents du nouveau chef d'exploitation. Nous avons vu précédemment de quelle manière ces délimitations avaient été pratiquées au début de l'installation des Dagari à Pina, comment par la suite certains domaines inutilisés avaient été amputés et redistribués aux nouveaux venus. Il nous reste maintenant à découvrir les modalités qui président au partage des terres familiales au moment de l'éclatement de l'exploitation agricole.

4. LE PARTAGE DES TERRES

Ces modalités obéissent à des principes différents selon qu'il s'agit d'un partage opéré après le décès du yir-sob ou de son vivant, et selon qu'il concerne les champs de village ou ceux de brousse.

Le décès du yir-sob, nous l'avons dit, entraîne le plus souvent l'éclatement de la maisonnée avec distribution des terres et formation d'unités économiques autonomes au sein de l'ancienne exploitation agricole. Si la division du poue est décidée dès les premières semailles qui suivent l'enterrement du chef, celle du saman et du tempour ne se produit généralement qu'après les funérailles du défunt, c'est-à-dire un an au moins après sa mise au tombeau.

A Pina, deux exemples illustrent cette règle coutumière : les deux chefs des fermes X et XIV sont décédés respectivement fin 1962, et fin 1963. Les dernières enquêtes faites sur le terrain en décembre 1964 révèlent qu'à cette date les poue X et XIV sont partagés tandis que les champs de village correspondants sont toujours placés dans l'indivision (voir carte n° 4). La gestion de ces terres indivises est confiée au nouveau yir-sob à charge pour lui-même de répartir les récoltes entre les diverses unités économiques.

Par contre, lorsque le yir-sob « donne la daba » lui-même à l'un de ses fils ou à l'un de ses neveux installé dans sa ferme, il lui attribue en même temps qu'une fraction du poue une parcelle de saman et de tempour qu'il pourra mettre en valeur dès les premières pluies.

Le saman et le tempour, nous l'avons vu, constituent une sorte d'auréole autour de la ferme. Au moment de la division de l'exploitation en unités économiques autonomes, chaque nouveau chef d'unité a généralement ouvert une entrée séparée dans la partie du yir qui lui a été attribuée : ainsi la ferme I, divisée en trois unités économiques présente autant d'entrées séparées (a', b', c'), et constitue un exemple typique (voir fig. 7).

Les terres de l'auréole entourant la ferme sont partagées en secteurs, ayant pour centre la ferme elle-même. Les limites latérales de ces secteurs, matérialisées généralement par un sentier, prennent naissance de part et d'autre de l'entrée et divergent vers la brousse ou vers les champs voisins. La surface de chaque parcelle ainsi attribuée est fixée en fonction du nombre des habitants qui vivent dans l'unité économique correspondante. Elle n'est donc pas intangible et peut varier d'une année à l'autre. En effet, suivant ses besoins et ses possibilités, chaque groupe économique a la faculté d'élargir son champ, soit en empruntant un morceau de celui du voisin, soit en poussant plus loin le front de ses cultures vers la brousse voisine. Ceci explique les variations des limites de champs du village qui apparaissent légèrement différentes sur les cartes n° 4 et 5.

A cette division rayonnante des champs de village, s'oppose celle des poue dont les limites sont parallèles entre elles et de direction sud-nord. A Pina, ce dispositif ne souffre pas d'exception. Généralement, la nouvelle unité économique continue à cultiver la fraction du champ familial qui

lui a été attribuée, et à la faire progresser dans le même sens général que les cultures voisines. Lorsque le poue aura été abandonné définitivement (cas II et V), elle pourra ouvrir son nouveau champ à l'intérieur des limites du nouveau domaine familial attribué par le chef de terre (II' a, b, c), ou sur les terres libres d'un voisin (V'' a et V'' b, etc.).

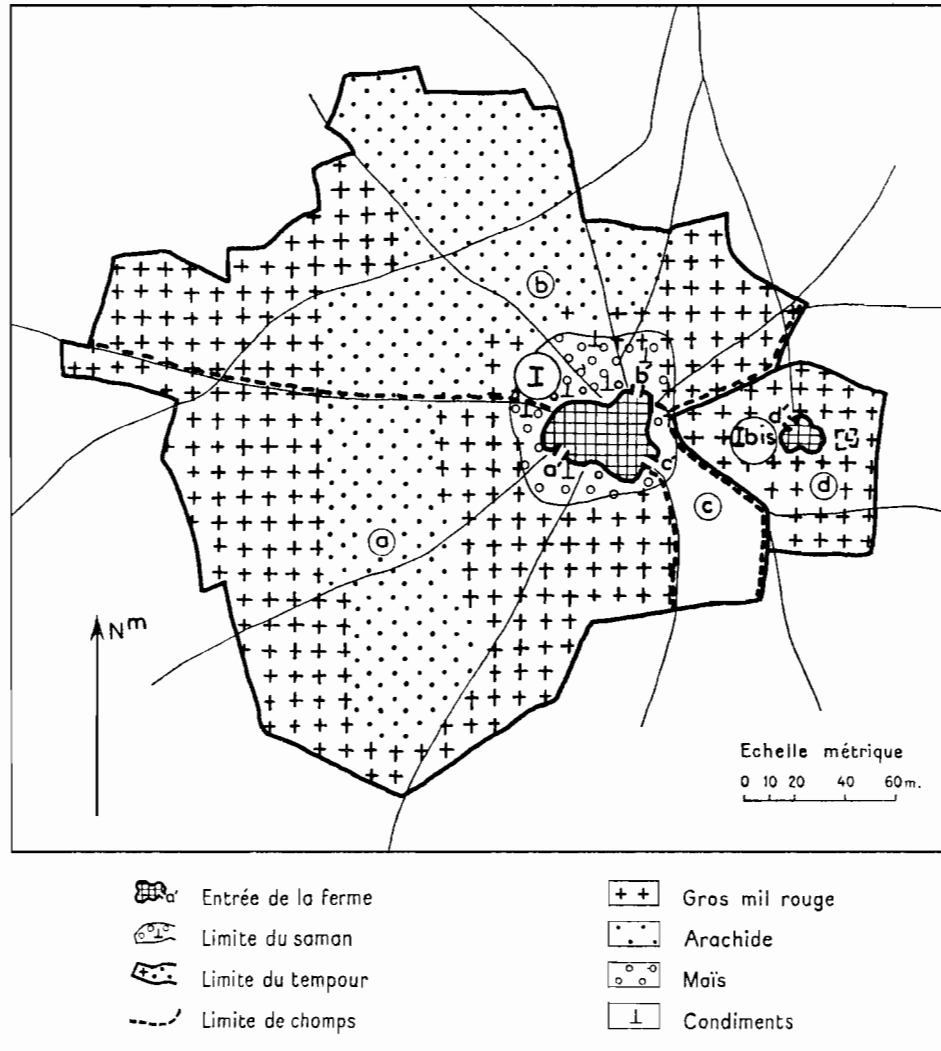


FIG. 7. — Ferme de Nantié avec son saman et son tempour - Juin 1964.

Tels sont le cadre physique, le milieu social, l'organisation foncière qui régissent la vie rurale de Pina. Les terres, sans être d'une fertilité exceptionnelle, sont suffisamment bonnes et suffisamment étendues pour porter durant de nombreuses années de fécondes récoltes. Cette société hétérogène, constituée d'éléments disparates, venus d'horizons divers dans le seul but d'accroître leurs ressources, a su conserver à peu près intactes les coutumes fondamentales et authentiques héritées des anciens. En dépit des conditions particulières qu'engendre toute installation sur une terre étrangère, malgré la diffusion des idées modernes à tendances individualistes, les règles d'organisation foncière traditionnelles ont survécu, peu altérées, et la cohésion du groupe familial a été maintenue.

Tout permet de supposer que dans ce milieu qui leur était hostile puisque inconnu, le maintien de la coutume héritée de leurs pères a permis aux Dagari de s'organiser d'une façon solide et

durable. La coutume semble ainsi avoir joué au sein de cette société très particulière le rôle d'un catalyseur. La stricte observance de ses règles fondamentales a, en quelque sorte, figé jusqu'à ces derniers temps les formes traditionnelles d'occupation du sol. C'est pourquoi on peut considérer que le terroir de Pina constitue un type authentique d'organisation du milieu naturel selon le modèle légué par les premiers occupants au moment de leur installation dans ces régions encore vierges.

Il est probable que les nouvelles générations nées dans le pays, qui y vivent et s'y trouvent chez elles, tendent maintenant à bousculer les règles trop strictes de cette coutume. Les entorses aux principes fonciers décrits plus haut témoignent de cette évolution récente, mais encore limitée.

Après avoir retracé les phases successives de l'installation des familles dagari dans ce milieu naturel qui leur était étranger, après avoir décrit l'organisation de cette société et tenté d'analyser en fonction de ces données l'aménagement de son terroir, il nous reste à apporter quelques précisions sur l'économie du village.

Pour cela, après avoir rapidement dressé l'inventaire démographique de l'agglomération, nous examinerons l'organisation du travail, les méthodes culturales, puis nous avancerons quelques données numériques relatives aux superficies des divers types de champs exploités.

IV. — ÉCONOMIE DU VILLAGE

I. LA POPULATION

A Pina-dagari la population que nous avons recensée case par case au cours des enquêtes atteignait, en décembre 1964, 213 personnes. A ce chiffre, il faut ajouter 18 jeunes gens partis pour le Ghana, fin novembre. Chaque année, à la même époque, il est traditionnel que les jeunes gens (célibataires et même mariés) quittent le pays durant la saison sèche pour aller travailler sur les plantations ou sur les chantiers de l'État voisin. Ils ne reviennent à Pina qu'aux premières pluies de mai, pour le début des travaux agricoles.

On peut donc évaluer l'effectif humain du village à 231 personnes : 122 hommes et 109 femmes. Le nombre des enfants de moins de 15 ans apparaît assez faible¹, 81 au total (dont 44 garçons et 37 filles), et ne représente que 35 % de l'effectif de la population, contre une moyenne de 41,7 % pour la Haute-Volta, et 43 % pour l'ensemble Lobi Dagari².

Les personnes âgées de plus de 60 ans sont au nombre de 8. Bien que ces deux groupes d'âge extrême participent dans une certaine mesure aux divers travaux agricoles, nous les classerons parmi les inactifs. La population active, constituée par des éléments âgés de 15 à 60 ans s'élève donc à 142 personnes (64 femmes et 78 hommes).

Cette population se répartit entre vingt yir. De ce dernier chiffre nous éliminerons la ferme d'un débile mental dagara qui vit seul, et celle appartenant à une famille mossi installée là depuis peu. Au total il reste 18 fermes dagara pour une population de 227 habitants ou encore 138 personnes actives. La population moyenne par ferme atteint 12 personnes. Certaines d'entre elles dépassent 20 habitants : ferme n° I : 24 personnes, ferme n° VI : 22 personnes, d'autres ne comportent qu'un effectif très réduit : yir n° XV : 4 personnes ; yir n° XVI : 5 personnes.

Ces exploitations agricoles se subdivisent souvent en plusieurs unités économiques indépendantes qui vivent sous le même toit. 7 fermes ne comportent qu'une unité économique ; 7 en comportent deux ; 3 se subdivisent en 3 unités et une seule en 4 unités. Au total les 138 travailleurs de Pina se répartissent en 34 groupes économiques ce qui donne une moyenne de 4 personnes par unité économique.

Comme partout dans le monde paysan, le travail de la ferme se subdivise en occupations domestiques, et en activités d'ordre purement agricole ; la répartition des tâches se fait par sexe.

2. ORGANISATION DU TRAVAIL

Toutes les femmes s'occupent de travaux ménagers (cuisine, soins aux enfants, approvisionnement en eau et bois) mais certaines d'entre elles s'emploient en outre à fabriquer en saison sèche poteries et vanneries.

1. Il est toujours difficile de faire un compte exact des enfants en bas âge. Les parents les dissimulent tant qu'ils n'ont pas atteint 5 ou 7 ans. En effet avant cet âge les épidémies, les maladies déciment de 30 à 40 % des enfants. A quoi bon alors les déclarer puisqu'ils ne sont pas certains de dépasser cet âge !

2. *Situation démographique en Haute-Volta, résultats partiels de l'enquête démographique 1960-1961*, 54 p., tableaux, cartes, pp. 30-31. I.N.S.E.E., Ministère de la Coopération.

Les hommes procèdent aux aménagements de la ferme : construction ou réfection des bâtiments, des greniers, des terres, des abris pour la basse-cour ou le bétail. Certains d'entre eux se spécialisent dans un travail artisanal : l'un est forgeron¹, l'autre s'avère habile dans le travail de menuiserie ou dans la fabrication d'instruments de musique : balafons, tambours ; un troisième s'adonne aux pratiques du tannage. Mais tous sans exception, périodiquement, en saison sèche, chassent seuls ou en groupe dans les zones giboyeuses voisines.

Enfin, le village entier participe chaque année en saison sèche à la pêche traditionnelle dans certaines parties du lit de la rivière méridionale.

Dès l'âge de 6 ou 8 ans, les enfants se voient confier de petits travaux qu'ils accomplissent soit avec leurs parents, soit isolément : les fillettes accompagnent leurs mères au ruisseau ou à la forêt voisine d'où elles rapportent leur petite jarre d'eau ou leur petit fagot toujours porté sur la tête. Les garçons, munis d'une petite houe, s'initient aux côtés du père, aux travaux de binage dans le champ de case. Indistinctement, garçons et filles (âgés de plus de 10 ans) se voient confier la garde du troupeau pendant toute l'année. Enfin, au moment des semailles et peu avant la récolte, les enfants protègent pendant la journée les champs contre les incursions des animaux sauvages qu'ils chassent avec des frondes.

S'agissant des travaux agricoles, certaines tâches sont communes aux hommes et aux femmes, ainsi le binage et le sarclage des champs. Par contre, les tâches pénibles, comme le débroussement ou l'aménagement des bas-fonds, sont réservées aux hommes ; les semailles, les récoltes sont du ressort exclusif des femmes. Chose assez rare dans l'Afrique des savanes, on peut considérer que le volume du travail agricole effectué par les femmes équivaut à peu de chose près à celui que fournissent les hommes.

Pour effectuer les différentes tâches agricoles, le paysan dagari ne dispose que d'une gamme d'outils très réduite.

3. LE MATÉRIEL DE TRAVAIL (fig. 8)

Pour ameublir le sol, pour élever les buttes, le Dagari utilise une houe au manche court (appelé *hour*) ; large de 15 cm, la lame s'adapte, par un système de douille, au manche, recourbé à l'extrémité inférieure.

Le désherbage de l'arachide et du pois de terre, dont les pieds recouvrent entièrement le sol en août, se fait à l'aide d'une houe à lame étroite (largeur 5 cm), appelée *koulé*.

Une hachette (*ler*) à lame épaisse et tranchante (3 b) sert à débrousser et abattre les arbres. Cet outil peut être employé comme herminette lorsque la lame est placée horizontalement, dans le prolongement du manche (3 a).

Ces trois outils sont de fabrication locale.

Le sabre d'abattis, appelé *swo* en dagari, constitué par une longue lame souple fixée à un manche épais et solide, est fabriqué en Allemagne ; il est utilisé non seulement pour couper l'herbe et les branches d'arbres, mais aussi pour creuser des trous étroits et peu profonds.

Avec un outillage aussi rudimentaire (si bien adapté qu'il soit aux tâches auxquelles on le destine), il est difficile d'imaginer qu'un paysan puisse mettre convenablement en valeur d'importantes surfaces de champs, comme le font pourtant les Dagari. Aussi, le cultivateur a-t-il recours à l'entraide qui, dans une ambiance joyeuse, réunit de temps à autre une dizaine, une quinzaine de travailleurs. L'émulation collective, l'espoir d'un copieux repas à l'issue de la journée, la promesse d'un prochain rafraîchissement de bière de mil, décuplent les forces de chacun et l'on peut constater, à la fin d'une rude journée, qu'un immense lambeau de forêt a été abattu et aménagé, ou plusieurs hectares de mil désherbés.

1. Il n'existe pas de « castes » dans le groupe dagari, chacun peut consacrer ses loisirs au travail artisanal qui lui plaît.

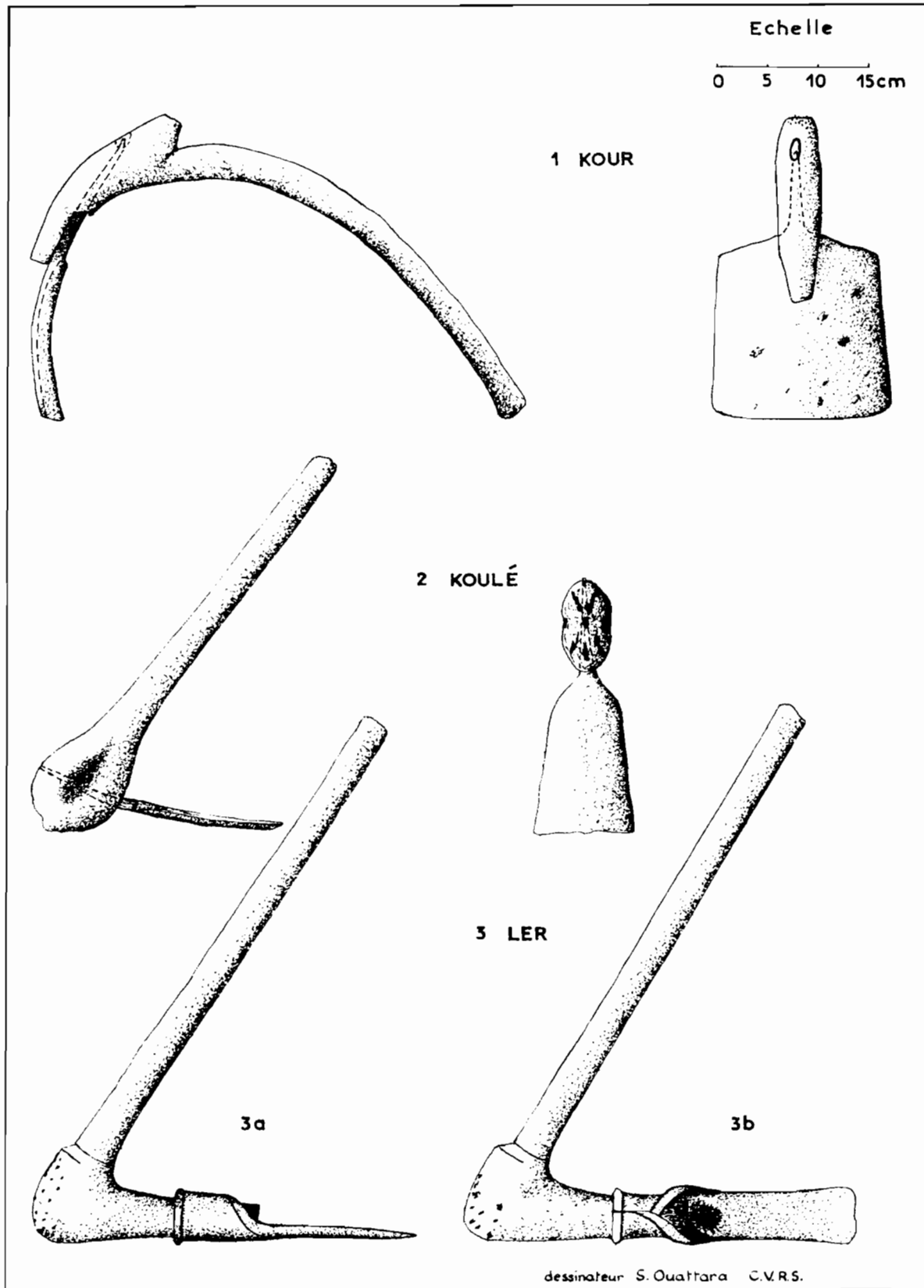


FIG. 8. — Outils de travail dagari.

4. L'ENTRAIDE

La plupart des gros travaux sont accomplis par des sociétés de cultures (temporaires). On peut distinguer quatre sortes d'entraide en pays dagari.

LE DIENKOP : c'est l'aide apportée au beau-père par son gendre et le groupe d'amis qu'il a pu réunir. Cette aide correspond à une obligation coutumière dont le gendre doit s'acquitter périodiquement sur les terres de ses beaux-parents, tant que les redevances matrimoniales n'ont pas été totalement versées.

Il appartient au gendre d'apprécier le moment opportun pour offrir son aide à sa belle famille. Quelques jours auparavant, son ami intime (appelé *nonware*) prévient celle-ci de la date à laquelle commenceront les travaux en commun ; c'est à lui qu'échoit le privilège de réunir l'équipe des travailleurs, de fixer les tâches de chacun sur le terrain. Chaque participant, venu tôt le matin, s'acharnera à fournir le maximum d'efforts pour achever, le premier, le travail qui lui a été confié, sous le regard amusé ou admiratif des jeunes filles qui, à l'extrémité du champ, attendent avec des jarres de bière de mil (appelée *ban*) l'arrivée des plus courageux. Dans cette véritable compétition, le gendre doit se révéler le plus fort, le plus dynamique. Le soir, un bon repas est offert à toute cette équipe affamée par l'effort accompli.

Cette entraide peut avoir lieu deux fois l'an : lors du débroussaillage et lors des premiers sarclages.

LE KODOG correspond à une entraide réciproque au sein d'un groupe de cultivateurs liés d'amitié. Le propriétaire lance son invitation quelques jours auparavant. Chaque membre du groupe doit obligatoirement se rendre à cette invitation, ou se faire remplacer, s'il désire quelque temps plus tard bénéficier à son tour de la réciprocité de cette entraide.

LE BAKOP est une entraide non obligatoire prise à l'initiative d'un ami du propriétaire (appelé *kosore*). Elle consiste à effacer le retard d'un exploitant dans ses travaux agricoles. Chaque participant vient à l'heure qui lui convient, travaille la parcelle qui lui a été assignée, puis repart vaquer à ses propres occupations. Le soir un bon repas réunit tous ceux qui ont participé à ces tâches.

LE TEONKOP enfin est une ancienne prestation que doit tout habitant, dans la mesure de ses possibilités et de ses moyens : elle consiste en une journée de travail par an sur les champs du chef de terre ou du chef de village.

Si cette dernière forme d'entraide paraît actuellement tomber en désuétude, les trois autres formes fonctionnent normalement et témoignent qu'une véritable solidarité dans le travail reste très vivace chez les Dagari, malgré l'esprit individualiste manifesté quelquefois.

Tous les travaux en commun se pratiquent surtout dans les poue lors du débroussaillage et du binage. Par contre les semailles, les récoltes, l'aménagement des champs de village se font dans le cadre familial.

Lié plus qu'ailleurs au rythme des saisons, le paysan des savanes fournit un travail très inégal au cours de l'année. Bousculées pendant la saison des pluies, ses activités sont des plus réduites de janvier aux premières pluies d'avril : ses tâches purement agricoles ne l'accaparent ainsi que pendant sept à huit mois de l'année.

5. LE CALENDRIER AGRICOLE

En janvier, lorsque les récoltes viennent tout juste d'être serrées dans les greniers, rappelons¹ que le paysan, profitant de l'humidité qui règne encore dans les bas-fonds, prépare déjà certains

1. Cf. p. 35.

champs pour la campagne agricole prochaine : c'est à cette période de l'année, en effet, qu'il élève dans les bas-fonds des buttes pour la culture de l'igname. Par ailleurs, le potager, créé dès décembre, est entretenu au cours des deux premiers mois de l'année : semis de haricots, bouturage de la patate douce, repiquage de pieds de tomate, d'aubergine et même de tabac, arrosage quotidien, cueillette des produits... Ces activités maraîchères seront interrompues en février ou mars, lorsque le soleil, la sécheresse auront anéanti toute vie végétative du potager.

Mais les gros travaux agricoles ne commencent qu'après les premières pluies de mai. Ils ont d'abord lieu sur le saman. Après l'orage, lorsque la terre gorgée d'eau exhale une odeur très particulière, chaque paysan se met à l'œuvre et ameublit avec courage les champs qui entourent sa demeure et les met en buttes. Lorsque le saman est prêt, les femmes, munies de leur « bâton à fouir », creusent un trou au sommet de chaque butte, jettent quelques graines dans la cavité puis, d'un mouvement rapide du pied, la referment sur la semence. Dès que les premières graines ont germé, on réinstalle le *napol*, barrière qui canaliserà le troupeau à travers les cultures.

Au début de juin, les pluies deviennent plus régulières. Il est temps de s'occuper du champ de brousse. Dès le point du jour, les hommes quittent le village, après avoir sommairement déjeuné des reliefs du repas de la veille. Quelques poignées d'arachides glissées dans la poche tromperont la faim au cours de la journée.

Sur les champs anciens, à l'aide du *kour*, ils ameublissent les buttes de la saison précédente. Ils brûlent les chaumes de la dernière récolte, non encore consumés, détruisent, arrachent les rejets d'arbustes qui ont repoussé pendant les mois secs, anéantissent par le feu les gros arbres inutiles qu'ils ne peuvent abattre à la hache. Pour cela, ils amassent du bois mort au pied des gros troncs et y mettent le feu : plus ou moins calcinés, ils finissent par se dessécher et par périr.

S'il s'agit d'un nouveau champ gagné sur la brousse à la fin de l'hivernage, le travail sera encore plus long et plus difficile. Il faudra à nouveau éliminer les rejets vigoureux qui surgissent de partout, ramasser et entasser le bois mort, faire les buttes à partir de cette terre non encore ameublie et lourde.

Au milieu de la matinée, les femmes arrivent. Elles portent des canaris d'eau dans lesquels les hommes délaient une poignée de farine de mil ; cette boisson appelée *zonpwan* leur permet de se désaltérer et de reprendre quelques forces. En outre, elles ont apporté avec elles leurs réserves de semences qu'elles mettent en terre suivant la technique du « bâton à fouir » décrite plus haut.

Vers midi, les hommes, les premiers, reviennent au village. Les femmes achèvent de semer et seront de retour à la ferme quelques instants plus tard. Généralement, elles rapportent quelques fagots de bois sec glané au cours du trajet à travers la brousse.

Pendant quelques heures les hommes se reposent à l'ombre d'un arbre ou sous un auvent, à la fraîcheur ; ils réparent leurs outils, les aiguisent, en remplacent le manche. Vers 16 heures, ils se rendent alors dans leur tempour ou dans leur saman pour les préparer à recevoir la semence ou pour procéder aux premiers désherbages. Un lambeau de jachère abandonné depuis plusieurs années est écobué, mis en buttes pour recevoir les prochains semis.

Dans la seconde moitié du mois de juin, le paysan est soucieux : les pluies régulières qui semblaient s'être bien établies dans la région deviennent plus rares, et cessent parfois de tomber pendant une quinzaine de jours. Les semailles sont compromises : les jeunes pousses sorties récemment de terre sont fragiles, elles dépérissent et finissent par succomber. Il faudra réensemencer complètement certaines parcelles du poue et des champs de village, dès que les pluies seront revenues¹.

1. Chaque année, la « petite saison sèche » compromet et anéantit souvent les espoirs mis par le paysan voltaïque (qu'il soit inossi, lobi, dagari ou gourounsi) dans ses premières semailles, au début de la saison pluvieuse. Cette obstination du paysan à ensemençer chaque année à une date trop précoce quelques-unes de ses parcelles, peut être expliquée par sa hantise de la disette au moment des gros travaux : fin juillet, début août. A cette époque de l'année, les réserves céréalières sont presque épuisées. Les semailles de mil et de maïs hâtifs, dès les premières ondées d'avril ou de mai, constituent une sorte de pari : il espère que la régularité des pluies et leur abondance favoriseront la croissance normale des céréales, et que la récolte prévue dans la seconde quinzaine de juillet viendra grossir, d'une façon substantielle, la maigre ration alimentaire dont il dispose chaque jour.

Seuls, les Bobo et les Sénoufo qui conservent toujours des réserves importantes dans leurs greniers,

Pendant toute la période des semailles, enfants et jeunes filles surveillent les cultures matin et soir. Munis de fronde, de bâtons, ils chassent les bandes de francolins (sorte de perdreaux), et de pintades sauvages venues picorer les graines mises en terre.

Le premier désherbage se fait au début de juillet. A cette époque les femmes continuent cependant de semer sur buttes le haricot blanc (*benpla*) et le haricot noir (*benda*), en association avec les différentes variétés de mil, dont les pousses vigoureuses atteignent de 15 à 20 cm.

A la fin de juillet, tout le dispositif des cultures doit être en place ; les pluies répétées ne permettront plus au paysan de rattraper son retard. C'est la période où l'on finit d'aménager les petites rizières de bas-fonds, où l'on fait les billons à patates douces (*nandie*), où l'on repique le petit mil (après avoir coupé l'extrémité des feuilles), où l'on commence le second désherbage du poue, puis, en août, celui du tempour.

Les mois d'août et de septembre apportent quelque répit au travailleur. Il commence à récolter les premiers épis de maïs et les croque avec délice, grillés sur les braises. Il arrache quelques pieds d'arachides, semés sur les buttes de bas-fond début juin. Il cueille ici et là dans le saman les épis de mil rouge déjà mûr (variété *gongon*), et arrache les premières ignames (appelées *niouder*). Toutefois, pour l'igname, il a soin de laisser en terre une racine. Cette racine donnera naissance à de nombreux petits tubercules qui serviront de semences lors de la prochaine campagne agricole. Pendant les journées non pluvieuses, il faut aller butter les pieds de mil, déchaussés par le ruissellement des eaux et parfois couchés sous l'action des vents violents. C'est aussi à cette époque de l'année que l'on commence à abattre des pans de forêt pour préparer le champ nouveau : les troncs pleins de sève sont tendres et facilement attaqués à la hachette et au sabre d'abattis. Ce travail sera poursuivi en octobre et souvent fin janvier après les récoltes.

En septembre et octobre, les pluies diminuent ; l'arachide, le haricot, le pois de terre sont mûrs ; il est temps de les arracher pour en récolter les gousses. Plus tard, après une dernière pluie d'octobre qui a gonflé les épis, c'est la moisson des mils : le *dawala*, gros mil rouge, d'abord, en novembre et, en dernier, le petit mil (*zie*) en décembre.

Les hommes abattent les tiges, les femmes cueillent les épis et les transportent sur des aires de séchage aménagées dans le champ. Les plus beaux épis sont mis en gerbes (*kadjin*) et conservés précieusement pour les semailles prochaines, suspendus dans un endroit sec de la ferme. A midi et le soir, de longues théories de femmes portant de lourds paniers débordant d'épis mûrs s'étirent le long des sentiers qui conduisent à la ferme, où les charges sont versées sur la terrasse, en attendant d'être serrées dans les greniers ; les hommes, outre l'abattage des tiges de mil, doivent achever de préparer les volumineux greniers : *bokpwin*. Il faut souvent les réparer, les consolider. Si la moisson est exceptionnelle, hâtivement, on en construit de nouveaux. Avant d'engranger la récolte, on désinfecte le grenier en y faisant brûler pendant quelques heures certaines feuilles vertes : la fumée qui se dégage a la propriété de tuer les charançons. Généralement, le gros mil et le petit mil sont déposés en couches successives dans une même réserve. Parfois le petit mil est serré à part, après avoir été brisé, pour en faciliter le rangement.

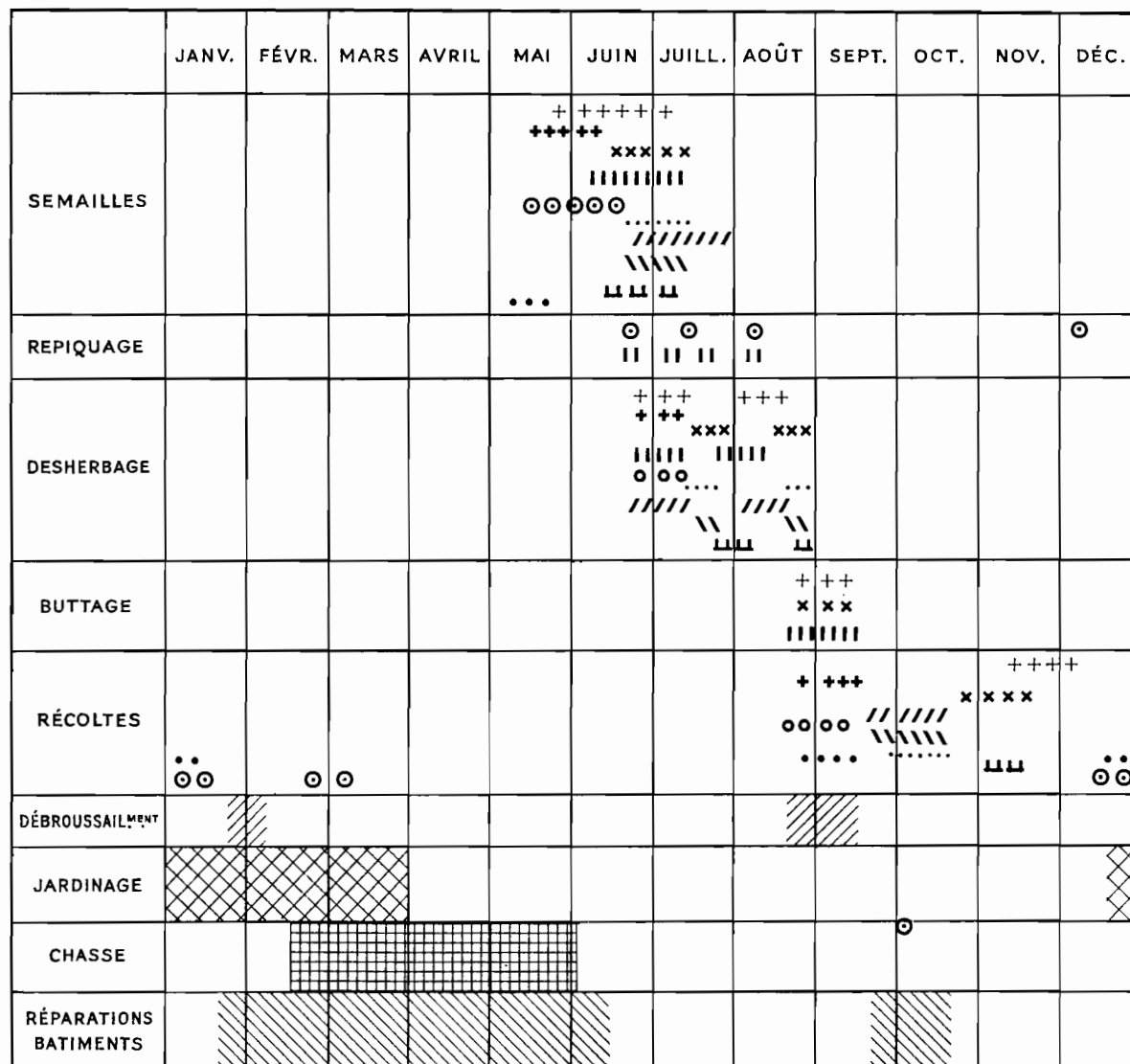
Progressivement les champs se vident, les greniers se remplissent, il ne reste plus en décembre qu'à arracher les quelques plants d'igname¹ et de patate douce, et à les placer dans de petits silos de terre, construits à l'ombre d'un arbre proche de la maison.

Que la récolte soit excellente ou médiocre, chacun est heureux de pouvoir goûter le nouveau mil de l'année, et d'entrer dans cette période fraîche, et calme, où l'on pourra vaquer à ses occupations favorites et participer aux diverses fêtes qui se dérouleront dans le village.

Le tableau de la figure 9 résume au fil des mois les activités du cultivateur dagari : elles

n'éprouvent pas cette crainte de la faim et attendent patiemment pour semer l'installation solide de la saison des pluies. En 1966, par exemple, ils ont commencé leurs semailles fin juillet seulement, la « petite saison sèche » ayant sévi pendant plus d'un mois.

1. Cette récolte d'igname, faite dès que le cycle végétatif est terminé se dénomme *niouwel* ; elle complète celle pratiquée en septembre (*niouder*) lorsque la croissance du tubercule est inachevée. Au moment de la récolte définitive, les tubercules atteignent 50 à 60 cm de longueur et pèsent de 3 à 5 kg. Ils peuvent être conservés pendant plusieurs mois.



- | | | | |
|----|--------------------------------|----|-------------------------|
| + | Gros mil rouge tardif "DAWÉLÉ" | // | Haricot (blanc ou noir) |
| + | " " " hatif "GONGON" | \\ | Pois de terre |
| x | " " blanc | | Riz |
| | Petit mil | . | Igname |
| ○ | Maïs | ○ | Patate douce |
| .. | Arachide | | |

FIG. 9. — Calendrier des activités paysannes à Pina.

sont très variées au cours de l'année, mais aussi très irrégulières. La période la plus dure, au point de vue agricole, véritable goulot d'étranglement des activités rurales, se situe entre le 15 juin et le 15 août. Chaque champ, chaque culture exige à cette époque la présence presque permanente du cultivateur : désherbage, semailles et souvent réensemencements, garde des champs, derniers aménagements des bas-fonds. Cette période est d'autant plus pénible pour le paysan que les greniers ne contiennent souvent plus grand-chose, et que les mils sont loin d'être mûrs. On ne fait qu'un maigre repas le soir, et il faut travailler dur toute la journée.

Les soins que porte le Dagari à ses champs sont, nous l'avons vu, inversement proportionnels à la distance qui les sépare de la ferme. Si le saman est entretenu avec un soin minutieux, enrichi chaque année, le tempour, qui ne reçoit que la fumure du troupeau pâturant après la récolte, doit, périodiquement, être laissé au repos. Le poue, souvent éloigné de plusieurs kilomètres du village, ne reçoit jamais d'engrais, et il est cultivé de façon extensive jusqu'à épuisement complet des terres ; enfin les *ba*, champs inondables de bas-fonds, sont mis en valeur occasionnellement.

6. LES CHAMPS ET LEURS CULTURES (cartes n^{os} 4 et 5)

Si, sur ces différentes variétés de champs, prédomine tel genre de cultures plutôt que tel autre, il ne faut pas oublier que chaque type de sol a une vocation agricole qui lui est propre. Le Dagari, rappelons-le¹, distingue 4 variétés de sols :

Le *tampla*, sol hydromorphe de bas-fonds convient parfaitement à la culture du riz, de l'igname, du maïs, et de la patate douce.

Le *biré*, sol sablonneux, sec, se prête à la culture des différentes variétés de mil (*Sorghum* et *Pennisetum*), et d'une série d'autres plantes : haricot, arachide, pois de terre, maïs.

Le paysan confie ses produits les moins exigeants, petit mil, arachide et pois de terre, aux terres gravillonnaires à pisolithes ferrugineux, appelées *zigré*.

Le quatrième type de sol, ou *dilampo*, constitué par la carapace ferrugineuse, est abandonné à la jachère permanente (appelée *wakar*).

A) Les *ba*, champs d'appoint par excellence et, rappelons le, aménagés à temps perdu par le paysan, sont cultivés soit pendant la saison pluvieuse, soit à contre-saison, sous forme de jardin.

Les premiers, réservés le plus souvent à la culture de l'igname, sont formés par d'énormes buttes préparées dès décembre : aux quatre coins on plante dès la fin avril les tubercules que l'on protège de l'ardeur du soleil et plus tard, de la violence des pluies, par une motte d'herbe arrachée à proximité. En mai ou juin le paysan installe les tuteurs autour desquels s'enrouleront les tiges d'igname ; en même temps, il sème maïs, sorgho tardifs sur le replat de la butte et parfois même l'arachide sur le haut de ses flancs, hors d'atteinte de l'inondation. Le tout sera récolté en novembre et décembre, lorsque les eaux auront regagné le lit du ruisseau.

A proximité du champ d'igname, il n'est pas rare qu'il ouvre une petite rizière², tout au plus de quelques ares où il sème fin juin, début juillet, par poquets et à plat. Elle est l'objet de ses soins les plus attentifs avant la montée des eaux ; pour lutter contre l'envahissement des graminées qui étoufferaient les plantules, il est obligé à maintes reprises de biner, désherber, repiquer la parcelle qu'il abandonne par la suite, jusqu'à la récolte en novembre.

Le potager installé avec un soin minutieux sur les sols les plus riches, est mis en buttes et en billons sur lesquels il sème dès décembre le haricot (dont les feuilles seulement seront utilisées pour la confection des sauces), le gombo hâtif (*Hibiscus esculentus*), l'oseille, le taro, la patate douce. Depuis quelques années, le chou, l'aubergine et la tomate européenne tiennent une certaine place dans l'éventail des produits potagers d'arrière-saison.

A Pina, la totalité des *ba* ont été installés dans les vallées au sud et au sud-ouest du village. Leur dispersion, leur formes hautement fantaisistes, n'ont permis de les cartographier qu'avec une approximation toute relative. Il est, par conséquent, impossible d'en déterminer les surfaces exactes et de situer avec précision l'emprise des différentes cultures qui, de toutes façons, varie d'une saison à l'autre. L'igname, le riz sont mis en place entre avril et juillet, tandis que les jardins sont aménagés en décembre. On peut estimer cependant que la superficie totale de tous les *ba* du village est comprise entre 15 et 20 ha.

1. Cf. p. 11.

2. Les variétés de riz cultivés par les Dagari appartiennent à la famille *Oryza gambiaca*.

B) *Le saman qui entoure la ferme*, généralement établi sur le *biré*, reçoit les cultures précoces qui permettront, au moment de la « soudure », en juillet-août, d'accroître quelque peu les rations alimentaires de chacun. Le *kaman* est un maïs hâtif, semé début mai, il est récolté dès la fin juillet ; le sorgho rouge précoce (*gongon*) mis en terre fin mai, lorsque les tiges du *kaman* atteignent 10 à 20 cm, est moissonné en août. Ces deux variétés de céréales qui résistent assez bien à de courtes périodes sèches et craignent la trop forte humidité, constituent l'essentiel des cultures de case. Mais le saman est aussi le potager d'hivernage pour la ménagère : elle y installe en culture intercalaire les condiments dont elle a besoin : gombo, da (*Hibiscus cannabicus*) le long des sentiers, haricots noirs ou blancs (*benda* et *benpla*) la courge qui donne ses fruits en novembre, le piment et la tomate locale, sont semés le long d'un mur de la ferme et protégés par une claie de paille ; en septembre, les hommes repiquent le tabac et sèment la calebasse, récoltés l'un et l'autre à partir de décembre.

La surface du champ de case varie d'une année à l'autre ; il est bien difficile par ailleurs de délimiter avec exactitude l'emprise du saman de celle du tempour contigu. En 1963, la surface totale des saman du village pouvait être estimée à un peu plus de 7 ha contre 8 ha en 1964, soit une superficie moyenne de 35 ares par ferme.

C) *Prolongeant le champ de case, le tempour* couvre une superficie beaucoup plus vaste. La surface de certains d'entre eux (exploitations n° II & V) est supérieure à celle des champs de brousse. Parfois tempour et poue sont contigus (exploitations n° VII et XVI). Dans l'impossibilité de distinguer avec exactitude les limites de chacun d'eux, nous avons cru bon de les grouper sous la rubrique « champs de village ».

Le tempour existe sous sa forme typique aux alentours des fermes les plus anciennes. Pour décrire leurs cultures, nous emprunterons nos exemples à ceux qui environnent les lots des yir situés au sud-ouest du village (I à VI et XII à XIV).

Le gros mil rouge, le haricot et l'arachide constituent l'essentiel des produits cultivés. Les deux variétés de sorgho rouge¹, l'une hâtive : *gongon*, l'autre tardive : *dawélé*, sont généralement associées aux haricots noir et blanc, parfois même au maïs (tempour n° VI et VIII, campagne 1963). L'arachide, souvent mélangée au pois de terre, est cultivée à plat sur les sols fatigués. Ici et là, une dizaine de buttes d'igname (campagne 1964) ont été construites à l'ombre d'un arbre. Si le petit mil apparaît exceptionnellement dans le tempour (exploitations n° XIX et XIV, campagne 1964), nous n'avons jamais découvert de sorgho blanc *gberzon* au cours des deux années d'enquête.

La superficie des « champs de village », évaluée à 120 ha en 1963, pouvait être estimée à 133 ha en 1964.

D) *Les poue, conquis généralement sur la forêt voisine*, s'éloignent progressivement du village et forment des ensembles vastes parfois de plusieurs dizaines d'hectares d'un seul tenant. Les espèces cultivées ici sont moins variées que dans les trois autres variétés de champs : les mils, le haricot, l'arachide et le pois de terre constituent la quasi-totalité des produits semés. Si l'arachide et le pois de terre s'accommodent volontiers des sols en voie d'épuisement, et se trouvent donc toujours à l'opposé du front du champ de brousse (parfois même, ils occupent une jachère récente placée très en retrait : parcelle XV, carte n° 4, parcelles XIX, I et IV, carte n° 5), le sorgho blanc et le petit mil, rarement le sorgho rouge², occupent le premier rang dans le cycle cultural.

On peut estimer la surface totale des poue à 130 ha en 1963 contre 140 ha en 1964. Cultivé pendant six ou huit années, suivant la fertilité des sols, le champ de brousse est abandonné à la longue jachère (25 à 40 ans).

1. La distinction des deux variétés n'a pas été faite sur la carte.

2. Une partie du poue n° VI', nouvellement conquis sur la forêt, en 1964 a étéensemencé en sorgho rouge.

Ajoutons pour clore ce rapide tableau consacré aux cultures, que la comparaison des cartes nos 4 et 5 révèle une certaine rotation des cultures. Mais elle n'est pas systématique : généralement le gros mil succède au petit mil et réciproquement. Toutefois, les aléas des saisons, les dégâts causés par les animaux déprédateurs obligent souvent le cultivateur à réensemencer une ou deux fois les secteurs les plus touchés, ce qui bouscule dans une large mesure ses prévisions : les graines réservées aux semences étant épuisées, il n'a d'autre ressource que de confier hâtivement à la terre les variétés non sélectionnées qu'il détient encore.

Les tableaux suivants rendent compte de la répartition approximative des surfaces réservées aux différentes cultures, ceci au cours des deux campagnes agricoles 1963 et 1964.

— 1963. Surface en hectares des champs de :

| | Brousse | Village | Bas-fond | Total |
|-----------------------|---------|---------|----------|-------|
| Gros mil rouge | 33 | 85 | | 118 |
| Petit mil | 52 | — | | 52 |
| Gros mil blanc | 28 | — | | 28 |
| Arachide - pois | 18 | 27 | | 45 |
| Maïs | | 15 | 2 | 17 |
| Ignames | | 2 | 6 | 8 |
| Riz | | | 4 | 4 |
| | 131 | 129 | 12 | 272 |

— 1964. Surface en hectares des champs de :

| | Brousse | Village | Total |
|------------------------|---------|--------------|-------|
| Gros mil rouge | 44 | 88 | 132 |
| Petit mil | 58 | 8 | 66 |
| Gros mil blanc | 20 | — | 20 |
| Arachide et pois | 22 | 28 | 50 |
| Maïs | | 15 | 15 |
| | 144 | 139 | 283 |
| | | Bas-fond (1) | 12 |
| | | | 295 |

L'examen comparatif de ces diverses données, permet de préciser les caractères principaux de l'économie de Pina.

Les cultures vivrières de première nécessité accaparent l'essentiel des activités du cultivateur. Plus de 80 % des surfaces sont consacrées à la culture du mil, du sorgho et du maïs. On n'abandonne à l'arachide, produit commercialisable par excellence, que 16 % seulement des superficies mises en valeur (encore faut-il noter qu'une bonne partie de ce produit est autoconsommé). Les surfaces réservées à la culture du riz et de l'igname ne dépassent pas 4 % de l'ensemble ; ces deux produits apparaissent bien comme des cultures d'appoint : l'abondance des terres sablonneuses (favorables à l'igname) et des bas-fonds pourrait inciter le paysan de Pina à cultiver plus de tubercules et surtout plus de riz.

1. N'ayant pu achever le relevé des parcelles mises en valeur dans les bas-fonds (voir carte n° 5) nous avons repris le chiffre estimatif de 1963.

Parmi les produits les plus appréciés, le gros mil rouge arrive en tête : 46 % des superficies cultivées lui sont consacrées ; puis viennent le petit mil blanc et l'arachide, avec respectivement 18 % et 16 % ; le gros mil blanc occupe à peine 10 % des surfaces mises en valeur.

La comparaison des surfaces cultivées en 1963 et en 1964 accuse un léger accroissement de la superficie totale des champs qui passe de 272 ha à 295 ha soit une augmentation de 7 % environ.

7. LES MODIFICATIONS DU TERROIR (carte n° 7)

La carte n° 7 met en lumière les changements nombreux survenus dans l'exploitation du terroir de Pina de 1963 à 1964. Près du tiers des terres utilisées ont changé d'affectation.

a) *Les champs succédant à des jachères récentes sont plus nombreux et plus vastes que ceux conquis sur la forêt.* En effet, sur 80 ha de terres nouvelles mises en culture en 1964, 48 ha correspondent à d'anciens champs abandonnés, soit 17 % de l'ensemble des champs de Pina. Par contre, pendant cette même campagne, la surface des champs gagnés sur la brousse « vierge » pouvait être évaluée à 32 ha, soit 11 % de ce même ensemble.

b) *Dans les poue, la superficie totale des champs ouverts dans la forêt voisine est supérieure à celle des champs substitués à des jachères récentes.* 26 ha pour les premiers, 18 ha pour les seconds. Mais la surface moyenne des premiers ne dépasse pas 2 ha tandis que celle des seconds, peut être supérieure à 4 ha¹.

c) *Dans les champs de village, la surface globale des terres remises en culture après un court repos est nettement supérieure à celle des parcelles gagnées sur les très anciennes jachères* (les nouvelles fermes VII-VIII et X) : 30 ha pour les premières, contre 6 ha pour les secondes. Ceci confirme bien la semi-permanence des cultures du tempour, que nous avons soulignée à maintes reprises.

Toutefois, les parcelles conquises sur la forêt secondaire (anciennes jachères) ont une surface relativement faible : les plus importantes ne dépassent pas un hectare. Celles reprises sur la jachère récente sont de dimensions très variables : leur superficie varie entre 0,5 ha et 3 ha.

d) *Une autre constatation que révèle l'examen de la carte n° 7 est la récente dégradation de la coutume foncière.*

Comme nous l'avons indiqué plus haut², le champ de brousse doit se prolonger dans un certain sens, ici du sud vers le nord. Si certains ont respecté cette règle (champs VI, X, XI et II' A), d'autres se sont étendus latéralement (XIX, I bis, VI'...) ; d'autres encore progressent vers le sud (II' et IX).

e) *La forme des champs, enfin, se modifie sensiblement d'une année sur l'autre.* A l'exclusion du saman, qui garde ses contours en auréole plus ou moins large, les terres du village ont des limites assez fantaisistes. Rappelons que le contour irrégulier de ce type de champ reflète la grande irrégularité du travail que lui consacre le paysan : quelques heures par jour, l'après-midi, après avoir fourni un gros effort dans son poue³, au cours de la longue matinée.

Le champ de brousse, par contre, présente des limites souvent plus régulières et plus précises, que l'on retrouve à peu près identiques d'une année sur l'autre. Sans doute parce qu'ici les règles coutumières sont plus strictement observées, mais aussi parce que le poue fait l'objet d'une mise en valeur plus attentive et mieux organisée. Il apparaît en effet comme le champ principal du cultivateur, celui sur lequel reposent tous ses espoirs, qu'il travaille chaque jour en début d'hivernage et visite régulièrement en saison des pluies, réparant ici et là les dégâts causés par les inondations. Nous verrons plus loin dans quelle mesure les moissons qu'il récolte en fin de campagne répondent aux efforts qu'il a déployés sur ces terres de brousse.

1. La superficie du champ d'arachide de l'exploitation n° IV repris en 1964 sur la jachère atteint 4,5 ha.

2. Cf. pp. 38 et suiv.

3. Cf. p. 49.

Il nous reste à présent, pour clore ce chapitre consacré à l'économie du village, à tenter de chiffrer, en nous appuyant sur les données recueillies au cours de l'enquête menée en décembre 1964, les surfaces moyennes cultivées à Pina¹ :

- par tête d'habitant, elles atteignent 1,2 ha ;
- par personne active (adulte, quel que soit son sexe, âgé de 15 à 60 ans), elles dépassent légèrement 2 ha ;
- par homme actif seulement, elles se situent à peine au-dessous de 3,75 ha.

Ce dernier critère, généralement retenu pour les études de ce genre, permettrait de classer, s'il fallait le démontrer encore, ces types d'exploitations agricoles dans la catégorie des cultures extensives².

1. Cf. p. 45 pour les données démographiques ; p. 54 pour les superficies cultivées pendant cette même campagne agricole.

2. J. CAPRON, *Anthropologie économique des populations bwa (Mali Haute-Volta), introduction à l'étude des communautés villageoises*. C.N.R.S. Paris/C.V.R.S. Ouagadougou, 1965 (doc. ronéo.), 2 fasc., 474 p., cartes.

D'après les estimations faites par ce chercheur, la surface moyenne cultivée par homme actif atteint 2,27 ha à Dissankwi, village où l'on pratique la culture semi-intensive, contre 3,62 ha à Sabwéra, village installé sur front pionnier.

V. — BILAN ET PERSPECTIVES

Cette étude d'un terroir dagari installé sur un front pionnier serait sans doute incomplète si nous négligions, parvenu à son terme, de risquer une double tentative : dresser le bilan économique du village (économie entendue au sens large) et broser un tableau de ce que pourraient être ses perspectives d'avenir, dans un cadre d'aménagement régional¹.

Notre première démarche nous conduit à nous demander dans quelle mesure ces gens qui, d'horizons divers sont venus s'installer sur le front pionnier de Pina, ont atteint les objectifs modestes qu'ils poursuivaient : se mettre à l'abri de la disette, améliorer leur niveau de vie, acquérir un équilibre économique moins précaire.

Il est hélas trop facile de constater la faillite de ces espérances : à maintes reprises, nous avons souligné la pénurie alimentaire qui sévit à l'époque critique des gros travaux agricoles lorsque le paysan doit se contenter d'un seul repas par jour, le soir, et pour tromper sa faim dans la journée, de quelques poignées d'arachides.

Et pourtant, les éléments favorables à un meilleur équilibre économique, qu'ils soient d'ordre physique ou humain, ne sont pas négligeables. Ils pourraient fournir des bases solides à la réalisation d'un programme de mise en valeur régionale.

Notre seconde démarche nous incitera à envisager les diverses possibilités d'intervention et d'aménagement susceptibles d'accroître les ressources de Pina et de sa région.

Ainsi, après avoir examiné dans une première partie de notre exposé, les différents facteurs qui freinent ou entravent le développement économique, nous tenterons, dans une seconde partie, de dresser l'inventaire des éléments favorables de nature à encourager et soutenir une action rurale.

I. BILAN ACTUEL

De nature très diverse, puisque nous serons amenés à évoquer aussi bien les conditions climatiques que certaines méthodes culturales ou certaines pratiques religieuses, ces freins au développement économique s'exercent, nous semble-t-il, sur plusieurs plans.

Sur le plan physique, il nous suffit de rappeler les conditions climatiques souvent défavorables du début de la saison des pluies. La mise en valeur des terres riches des bas-fonds permettrait, dans une certaine mesure, de pallier ces défaillances climatiques et de compenser par des cultures d'appoint (riz, maïs) la pénurie des récoltes sur terres sèches ; mais l'outillage est par trop rudimentaire, les procédés de mise en valeur médiocres, la culture intensive presque inexistante.

Sur le plan sociologique, nous relèverons l'obstacle que représente encore et ce, en dépit d'une évolution qui se dessine lentement, le respect de certaines coutumes, aussi bien celles rela-

1. Ces conclusions intéressent non seulement le village de Pina mais aussi toutes les agglomérations installées sur ce front pionnier : Dangi, Sossoré, Dianvor, Kondon, Dadouin et dans une certaine mesure celles situées plus au sud : Niégo, Kalindon, etc. (cf. carte n° 1).

tives à l'aménagement de l'espace ou à l'utilisation du troupeau, que celles qui président à l'organisation du travail.

Enfin, au plan régional intervient l'isolement du village qui ne participe nullement aux courants d'échanges qui s'établissent à l'intérieur du territoire voltaïque, mais entretient par contre avec le Ghana des relations nées de la tradition.

LE CLIMAT

Si, sur le plan physique, nous avons constaté un certain nombre de facteurs qui font de la région de Pina un site privilégié, présence de l'eau, abondance de terres vierges ou fertiles, le climat, avec sa petite saison sèche qui se situe au moment des semailles, amenuise chaque année une partie des espoirs du paysan. Dès le retour des pluies, à la mi-juillet, celui-ci doit, en un temps très court, semer hâtivement ses champs anéantis par la sécheresse, puis, rapidement, désherber ses cultures pour éviter qu'elles ne soient étouffées par la végétation naturelle. En août, il est contraint, par manque de temps, d'abandonner les sarclages. Sur ces terres mal préparées, insuffisamment travaillées, il n'obtiendra que de bien maigres récoltes.

Et cependant, le courage du cultivateur n'est pas en cause : nous l'avons vu, celui-ci ne ménage pas sa peine lorsque le régime des pluies lui impose, quelques semaines durant, un rythme de travail accéléré et soutenu ; les femmes le secondent efficacement en procédant aux semailles, aux sarclages, aux transports des récoltes. Mais, les résultats obtenus correspondent rarement au travail accompli ; l'outillage est trop rudimentaire, les techniques trop imparfaites pour accroître le rendement des terres, accroissement qui pourrait, dans une certaine mesure, compenser les pertes subies du fait de la sécheresse.

LE MATÉRIEL ET LES MÉTHODES CULTURALES

Nous avons décrit le pauvre matériel dont dispose le cultivateur dagari. Déjà, on s'étonne qu'il puisse, si mal outillé, mettre en valeur des champs aussi vastes que ceux qu'il ouvre sur les terres légères. Mais il ne peut être question pour lui d'exploiter les terres de bas-fonds. Il n'ignore pas cependant la fertilité des sols humifères, mais il lui est difficile, au moyen de son fragile outillage, d'étendre considérablement ses cultures sur ces terres lourdes, d'autant qu'il ne possède pas les techniques de la maîtrise de l'eau. Il se contente donc d'aménager provisoirement et à temps perdu quelques lopins de terre en rizières ou en jardins, et c'est sur les terres sèches qu'il porte le plus gros de son effort. Mais les techniques culturales qu'il y applique sont-elles adaptées aux conditions du milieu ?

Nous avons précisé, plus haut, que la surface moyenne cultivée par homme actif était de 3,75 ha. Cette seule donnée fait apparaître tout de suite combien il est difficile au paysan, compte tenu des faibles moyens matériels dont il dispose et des délais très courts qui lui sont impartis, d'apporter sur une pareille étendue de terre, les soins qu'elle nécessiterait.

L'entraide, que l'on pratique traditionnellement, sous ses formes diverses, reste un moyen efficace de pallier la pénurie de main-d'œuvre pendant la période des grands travaux et permet de mener vite et bien des tâches pénibles sur de vastes espaces : débroussaillage et sarclage.

Mais c'est là justement qu'il est permis de se demander si le travail accompli à cette occasion, dans une ambiance de fête, est vraiment rentable : il arrive bien souvent que, dans les jours qui suivent ces séances d'entraide, le propriétaire du champ se voit astreint à réparer les dégâts causés par le dynamisme intempestif des jeunes gens : des touffes d'herbe ont été imparfaitement arrachées, de nombreux pieds de mil ont été déracinés ou piétinés par mégarde. N'aurait-il pas mieux valu pour lui, effectuer seul la besogne confiée à la société de culture, plutôt que de perdre de précieuses journées à remettre ses champs en ordre ? Mais là intervient la coutume, car le cultiva-

teur qui ne réunirait pas au moins une fois par an ses compagnons pour l'entraide agricole, verrait son prestige amoindri. (Dans le même ordre d'idées, on est amené à penser que les dimensions des champs et leur surface impressionnante sont la conséquence d'une recherche de prestige.)

Si la mise en buttes des champs apparaît comme une excellente technique (la terre amassée permettant de consolider le pied de la plante en lui conservant toute l'humidité nécessaire à son développement) encore faut-il que, chaque année, avant les semailles, ces buttes soient ameublées et reconstituées pour rassembler les éléments fertilisants entraînés par les eaux, et pour rendre la terre plus perméable. Si le paysan procède parfois à de tels aménagements sur certaines parcelles de ses champs de village, il n'a pas le temps matériel de le faire dans ses poues. Les semailles sont pratiquées directement sur les buttes anciennes, durcies par les longs mois de saison sèche, de telle sorte que la graine, après la germination, se développe difficilement et que le plantule résiste mal à la moindre sécheresse. Ainsi, ne faut-il pas s'étonner si, en dépit de l'étendue des surfaces cultivées, les récoltes ne correspondent pas aux efforts accomplis, et sont insuffisantes à assurer à chacun une ration alimentaire normale.

Les améliorations de rendement par l'utilisation des engrais organiques sont connues et appréciées du paysan dagari. Il utilise le fumier de son troupeau et les ordures ménagères de sa ferme pour obtenir de beaux épis de maïs sur son saman et sur quelques parcelles de son tampour. Toutefois, la proportion des terres ainsi fumées ne dépasse pas 2 à 5 % des surfaces exploitées. Il semble ainsi que l'utilisation du fumier soit surtout liée à la culture du maïs, puis à celle du tabac après l'hivernage.

LE TROUPEAU

Le problème de la fumure nous conduit à évoquer celui du troupeau de bovins. Là encore, les considérations de prestige l'emportent sur l'utilité économique, et le Dagari n'a pas encore su tirer parti de cette richesse.

Le troupeau joue, dans cette société, un rôle social plus qu'économique. Il est la marque tangible du prestige et constitue, avec les cauris, le bien d'échange matrimonial par excellence.

On sacrifiera un ou plusieurs taureaux au moment des funérailles d'un vieux chef de famille pour faire étalage de son ancienne puissance, mais le paysan ne monnaiera son bœuf contre argent comptant que dans les cas désespérés, lorsque toutes les autres solutions auront été épuisées. Sur les conseils du devin, on égorgera un taurillon sur les autels des dieux de la terre pour implorer la pluie, mais le tuer au cours d'un marché pour en vendre ou en consommer la viande, ne viendrait à l'esprit de personne : ce serait déchoir que de procéder de la sorte.

Le troupeau de bovins conserve ainsi, parmi les divers biens qui constituent le patrimoine dagari, un rang privilégié qui le tient en dehors du circuit économique, et en fait malheureusement une richesse mal employée.

Il existe donc dans l'économie du paysan de Pina des hiérarchies dans les produits, des priorités dans les travaux, qui découlent, non pas tellement des besoins de l'individu ou du groupe, mais surtout d'impératifs sociaux ou religieux : le troupeau, le sorgho rouge, puis les autres variétés de mil peuvent être considérés comme des biens « nobles » qui ne sauraient être confiés qu'aux anciens. Les autres produits de la ferme ou de l'exploitation : volailles, moutons, arachide, igname, tenus pour plus communs peuvent être appropriés par les autres membres du groupe qui en disposent à peu près comme ils l'entendent.

LES CONTRAINTES COUTUMIÈRES ET PRATIQUES RELIGIEUSES

Nous en arrivons ainsi à constater que les considérations d'ordre religieux ou social comptant fréquemment davantage que les nécessités économiques et conduisant à négliger ou à mal utiliser certaines ressources, c'est sur le plan sociologique sans doute plus que sur tout autre que se rencontrent les « freins » au développement.

Nous avons cependant souligné, plus haut, le libéralisme de la coutume qui permet aux jeunes ménages de se dissocier de l'ensemble familial. Dans quelle mesure cette latitude, traditionnellement offerte aux nouvelles cellules familiales, favorise-t-elle la promotion économique et sociale du groupe ? En d'autres termes, l'accès à l'autonomie de certaines cellules économiques, constitue-t-il un facteur positif d'évolution ?

Rappelons qu'en pareil cas, le chef de la nouvelle cellule acquiert la faculté de cultiver son champ de mil personnel, de serrer sa récolte dans ses propres greniers et d'aménager comme il l'entend, les terres mises à sa disposition.

Un certain nombre de liens matériels, toutefois, le rattachent encore au groupe familial dont il porte le nom. Il continue généralement à habiter dans le yir de son aîné, ne peut se dérober à l'entraide familiale, doit présenter ses produits au yir-sob au moment de la récolte et faire entrer dans le troupeau familial toute acquisition de bovins réalisée sur ses propres économies. Un réseau d'attaches morales, bien que plus discret subsiste toujours. Le fait d'appartenir à un même *dolo* (lignage), de porter le nom du yir, implique le respect de certains interdits, oblige à éviter toute action non conforme à la tradition qui risquerait de jeter le discrédit et peut-être le déshonneur sur ce nom.

Tout compte fait, cette pseudo-autonomie accordée assez libéralement par la coutume apparaît comme un moyen sage et habile de satisfaire les aspirations d'indépendance qui sommeillent en chaque individu, tout en le maintenant dans la zone d'influence du groupe qui continue d'exercer sur lui certaines contraintes. Mais il n'est pas certain qu'une autonomie arrachée par la force (comme cela se produit chez les Bwa), qui libère l'individu de toute attache avec le groupe et le place dans une situation telle qu'il ne peut plus compter que sur lui-même, ne soit pas finalement plus favorable aux innovations et adaptations nécessaires, en encourageant les initiatives individuelles.

Au plan religieux, le culte des morts et tout particulièrement les funérailles, tiennent une place importante dans la vie du paysan dagari. Avant les semailles, après les récoltes, le yir-sob ne manque jamais d'honorer l'autel des ancêtres, les faisant ainsi participer à ses soucis et à ses joies. Mais la perte d'un membre de la famille constitue un événement important qui exige, en quelque saison que ce soit, la participation non seulement des parents que l'on va prévenir dans leur lointain village, mais aussi de tous ceux qui l'ont connu. Cette manifestation de sympathie qui se traduit par des danses, et des sacrifices, exige la présence d'une foule d'autant plus nombreuse que le défunt jouissait d'un plus grand renom. Pendant trois jours, la famille du disparu doit nourrir et abreuver sans compter parents et amis. Les ressources familiales, déjà si précaires, sont vite épuisées, et bien souvent le chef de famille doit emprunter pour faire face à ses obligations.

Pendant le même temps, toute vie au village est paralysée même au moment des cultures et, malgré leur urgence, les travaux des champs sont arrêtés : cultiver son poue les jours de funérailles serait considéré comme une insulte faite au mort et à sa famille, un tel manquement à la coutume ne serait pas admis et susciterait des tensions entre les yir du village.

Constatons cependant que la coutume religieuse souffre parfois quelques entorses, mais qui ne sont pas toujours à l'avantage du groupe. Ainsi, il arrive que l'on assiste à une sorte de désacralisation des produits nobles tels que le mil rouge qui est utilisé, après avoir germé, à la fabrication de la bière de mil appelée *ban*. Autrefois, cette boisson n'était consommée qu'au moment des funérailles, à l'occasion des sacrifices religieux, lors des séances d'entraide pour les cultures, et parfois, le jour des marchés. Aujourd'hui, dans la plupart des fermes, des « cabarets » se tiennent plusieurs fois par semaine, où le ban est proposé aux nombreux consommateurs. Ce glissement du sacré vers le profane constitue, d'une certaine façon, une étape d'adaptation de la coutume aux nouvelles conditions de vie. Mais sans doute aurait-il été préférable de réserver ce mil à l'alimentation en prévision de la période de soudure, plutôt que de l'utiliser à la fabrication de boissons fermentées. Mais dans cet exemple précis, nous rencontrons les intérêts des femmes qui s'en réservent la fabrication et la vente. Cette occupation rémunératrice (qui souvent leur fait négliger leurs obligations ménagères) leur permet de récupérer sur les hommes une partie de l'argent des récoltes.

En effet, l'argent est rare dans ces villages éloignés de tout axe routier important. La vente des quelques produits commercialisables offre des ressources bien modestes. En mai et juin, à leur retour des chantiers du Ghana, les jeunes émigrants ne rapportent que de faibles économies (on peut les estimer, par individu après un séjour de 6 à 8 mois hors du village, à un chiffre situé entre 5 000 et 8 000 F. CFA) qui sont rapidement épuisées après l'achat de mil destiné à accroître les ressources alimentaires de la famille et le règlement de l'impôt.

Nous en arrivons ainsi, indirectement, à aborder le dernier des « freins » que nous évoquions plus haut : l'isolement physique de la région.

L'ISOLEMENT DU VILLAGE

L'état des voies d'accès permet difficilement aux véhicules de se rendre à Pina pendant la saison sèche, et l'interdit absolument en hivernage. Pour vendre ses récoltes, le paysan doit les transporter sur la tête, ou, pour les plus favorisés, à bicyclette, jusqu'au marché le plus proche, Boura, distant d'une vingtaine de kilomètres, et accessible en toutes saisons aux véhicules.

De son côté, le marché de Pina, qui a lieu tous les cinq jours, n'attire que les paysans du voisinage immédiat : c'est plus un lieu de rencontre où se transmettent les nouvelles qu'un lieu d'échange de produits. On y boit de la bière de mil, en discutant avec les connaissances, on y mange quelques beignets de haricot préparés sur place ou quelques morceaux de chèvre bouillis, mais on n'achète guère aux quelques petits marchands de pacotille...

Cet isolement géographique se double d'un isolement social. Les habitants de Pina n'entretenant que peu de relations avec les populations sissala et nounouma, toute la maigre économie du village semble polarisée sur le Ghana ; la majorité des produits manufacturés que l'on découvre sur le marché : shorts de coupe anglaise, tissus imprimés en Grande Bretagne, savon, médicaments, sont importés du Ghana. Pour les produits locaux, les achats se font au moyen de cauris ; par contre, les produits manufacturés se paient généralement en monnaie ghanéenne. Les pièces de l'ancienne A.O.F. qui continuent d'avoir cours dans la plupart des États francophones, sont rares ici.

Les relations sociales les plus fréquentes s'établissent avec les membres de la famille restés au Ghana. Il n'est pas rare de voir, pendant la morte-saison, un ou plusieurs membres du yir aller rendre visite à quelque parent installé au-delà de la frontière.

Les jeunes émigrants, qui délaissent temporairement le village en fin d'hivernage, se dirigent tous sans exception sur les chantiers de Tamalé ou sur les plantations de la région de Kumasi¹. Ainsi n'est-il pas étonnant que les habitants de Pina ignorent les grandes villes de Haute-Volta, telles que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, que la majorité d'entre eux ne se soient jamais déplacés jusqu'à Léo, le chef-lieu administratif, mais que, par contre, Wa, Lawra, Tamalé, Kumasi et même Accra, n'aient plus de secrets pour eux.

Isolé physiquement et socialement des pays qui l'environnent, placé en fer de lance à l'intérieur du territoire sissala, rattaché administrativement à la Haute-Volta, mais dépendant dans une large mesure de l'économie ghanéenne, Pina, comme la plupart des villages voisins, apparaît comme le type même du village marginal. Cependant, les conditions physiques et humaines favorables à une amélioration substantielle de l'économie ne sont pas négligeables.

1. Mais un certain nombre d'entre eux, pour la plupart des hommes dans la force de l'âge, attirés par les avantages économiques offerts par l'État voisin, ont abandonné définitivement la région pour s'installer dans les villes ghanéennes. Le peu d'argent ou les quelques cadeaux qu'ils apportent à l'occasion de visites à leurs parents restés au village ne constituent qu'une maigre compensation à la perte de forces vives supportée par la société rurale.

2. LES ÉLÉMENTS FAVORABLES ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le choix très judicieux du site de l'habitat offre au paysan dagari une gamme de sols qui lui permet d'élargir l'éventail de ses produits agricoles. Sur le plateau, il trouve des sols sablonneux, légers, par conséquent faciles à travailler. Les terres libres sur lesquelles peuvent s'ouvrir de nouveaux champs sont pratiquement sans limites. Les vallées aux sols humifères et riches, situées à proximité des fermes offrent des possibilités de cultures irriguées, de cultures de début de saison sèche. Enfin, la présence de points d'eau pérennes, proches du village, allège considérablement le travail des femmes chargées des corvées domestiques.

LES ÉLÉMENTS FAVORABLES

Parmi les façons culturales adoptées par les Dagari, il en est un certain nombre qui nous paraissent fort bien adaptées aux conditions du milieu.

Nous avons déjà évoqué la pratique de la mise en buttes systématique des champs de village et des champs de brousse, technique qui facilite et améliore la croissance de la plante cultivée et la consolide.

Nous avons aussi parlé de la fumure connue et pratiquée ; son utilisation cependant reste encore trop limitée. Il est certain qu'une fraction plus importante de champs pourrait être amendée par ce procédé, si, chaque année, avant les premières pluies, le cultivateur dagari y répandait, comme le fait le Bwa ou le Birifor, les masses volumineuses de compost qui s'accumulent inutilement devant son yir, à quelques pas seulement de ses champs en voie d'épuisement.

La création récente, à contre-saison, c'est-à-dire en saison sèche, de jardins sur les terres fraîches des vallées, la variété des produits nouveaux qui y sont cultivés (tomates européennes, choux, aubergines, taro, bananes) témoignent, non seulement, d'une réceptivité très grande du paysan à l'introduction récente de produits nouveaux ou de méthodes jusqu'alors ignorées, mais aussi d'une volonté certaine d'élargir ses possibilités économiques, et d'améliorer ses conditions de vie.

Enfin, si nous avons émis quelque doute sur l'efficacité de l'entraide, lors des travaux de sarclage et de binage, nous devons cependant admettre que dans l'état actuel des choses, cette pratique apparaît comme la seule efficace permettant d'accomplir en un temps très court des travaux longs et pénibles.

Nous n'insisterons pas sur le côté « potentiel humain » : la poussée démographique permet un accroissement régulier de la population. Par contre, sur le plan social et coutumier, nous avons fait le procès d'un certain nombre de pratiques religieuses qui freinent l'évolution économique du pays et qui, pour des questions de prestige, obligent le paysan à dépenser au-delà de ses possibilités. Ne peut-on pas cependant retenir de ces manifestations, la marque tangible d'une étroite solidarité du groupe ? Elle pourrait plus tard favoriser, sur le plan économique, la création d'une coopération efficace et librement consentie entre ménages autonomes.

En effet, l'individualisme profond dont fait preuve le Dagari, et qui se traduit par une organisation sociale, sinon anarchique, du moins très libérale, favorise l'éclatement de la famille étendue en ménages autonomes dont chacun se trouve placé sous l'autorité d'un yir-sob. Bien que des liens socio-religieux nombreux les rattachent encore étroitement à la famille-mère, ces ménages disposent cependant d'une latitude d'action suffisamment grande pour qu'ils puissent, le cas échéant, participer pleinement à la réalisation d'un plan d'aménagement agricole.

Réceptivité à toute innovation qui tend à améliorer ses conditions de vie, fierté farouche de son indépendance mais en même temps attachement très vif au prestige du yir, ces traits fondamentaux du caractère dagari constituent autant d'éléments favorables susceptibles de susciter une bénéfique émulation entre chefs de yir en vue de s'adapter à des techniques nouvelles, pourvu qu'elles soient, au préalable, proposées à leur adhésion.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir dépendent donc pour une grande part des possibilités qui seront offertes à Pina et à sa région de s'ouvrir plus largement aux courants économiques et aux techniques modernes ; mais rien ne se fera sans la participation active de ces paysans, fiers de leur indépendance, conscients de leurs possibilités, à tout programme de mise en valeur de leur région.

L'implantation d'une infrastructure routière praticable toute l'année apparaît dans l'immédiat comme le premier effort à fournir. L'ouverture d'un réseau de routes qui relierait entre eux quelques villages choisis pour leur situation privilégiée à l'intérieur de secteurs à fortes densités humaines, permettrait, dans la phase initiale, la commercialisation des récoltes, encouragerait par là-même les cultures industrielles, et faciliterait l'information des populations sur les possibilités de développement qui s'offrent à leur région.

Par la suite, l'installation d'écoles rurales¹, dont les méthodes d'éducation et de formation semblent répondre parfaitement aux besoins actuels du milieu, familiariserait les jeunes gens avec des façons culturelles mieux adaptées. Progressivement, la culture intensive des champs de village pourrait se substituer à la culture extensive des champs de brousse : l'utilisation de la fumure organique et des composts, aujourd'hui insuffisamment pratiquée, améliorerait, sans frais, les rendements. Plus tard, sous contrôle de techniciens, l'emploi d'engrais chimiques pourrait être envisagé. Assuré, par ces méthodes simples et faciles à adopter, de ne pas manquer de nourriture tout au long de l'année, le paysan disposerait alors d'assez de temps pour étendre ses cultures commercialisables : arachides, igname et le coton qui semble s'adapter parfaitement aux conditions pédologiques de la région.

L'aménagement des bas-fonds pour la culture du riz, du maïs et des produits de jardinage (ces derniers récoltés à contre-saison) nécessite des techniques élaborées et une coûteuse infrastructure : on pourrait l'envisager comme phase ultime d'un tel projet de développement.

Certes, ce programme exigerait de longs délais, mais, en ménageant les étapes nécessaires, il donnerait au paysan la possibilité de s'adapter progressivement ; d'abord, en améliorant et en appliquant sur une large échelle, les techniques qu'il connaît et pratique déjà, mais imparfaitement ; puis, en lui assurant un passage sans heurts de l'économie de subsistance à l'économie de marché. Ainsi, serait évitée une rupture trop brutale avec la tradition, toujours susceptible d'entraîner un dangereux déséquilibre social.

Cette politique de longue haleine qui, sans bousculer les actuelles structures sociales, tiendrait compte des aspirations du monde paysan vers le mieux-être, n'a rien d'utopique : déjà, en effet, certaines ethnies, ayant un sens vif de leurs possibilités, installées dans des régions sans doute mieux desservies, ont su, dans une large mesure, ajuster leurs systèmes de culture traditionnelle aux conditions économiques nouvelles : les Bwa et les Sénoufo, en dehors des produits vivriers qu'ils récoltent en quantités suffisantes, se sont spécialisés, pour les premiers dans la culture du coton et du tabac, et pour les seconds, dans celle du riz qu'ils commercialisent chaque année.

Mais aussi longtemps qu'il ne sera pas admis que le cœur du problème, le centre de cette nécessaire action rurale, se situe dans chaque village de brousse comme Pina, dans chaque ferme, comme celle de Viri, on assistera encore ici et là, à la construction de magnifiques barrages totalement inadaptés aux conditions de travail du paysan, et, partant, sans intérêt pour lui ; au profilage et au goudronnage d'axes routiers nationaux destinés à recevoir un trafic dérisoire et qui traverseront des campagnes déshéritées.

Et le paysan des régions isolées comme celle de Pina, non intégré dans ces réalisations aussi coûteuses qu'inutiles, n'aura d'autre ambition que d'éviter la disette et d'autre solution pour trouver l'argent de son impôt que d'aller louer à l'étranger sa force de travail.

1. Les écoles rurales, créées en 1962, donnent aux enfants une éducation de base en langue française, et quelques notions pratiques d'agriculture moderne : emploi de la fumure, traction attelée, semis en ligne.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 7 |
| I. LE PAYS | 9 |
| 1. Le cadre naturel | 9 |
| 2. Le climat et l'hydrographie | 11 |
| 3. La végétation | 13 |
| II. LES HOMMES | 15 |
| 1. Histoire de leur implantation | 15 |
| 2. Contacts entre Dagari et Sissala | 19 |
| 3. Les mouvements migratoires dagari | 20 |
| 4. Organisation familiale | 21 |
| 5. La ferme et la société familiale | 23 |
| 6. Maisonnée et village | 26 |
| III. LE TERROIR DE PINA | 29 |
| 1. Le village | 30 |
| 2. Les champs | 34 |
| 3. L'organisation foncière dagari | 36 |
| 4. Le partage des terres | 41 |
| IV. L'ÉCONOMIE DU VILLAGE | 45 |
| 1. La population | 45 |
| 2. L'organisation du travail | 45 |
| 3. Le matériel de travail | 46 |
| 4. L'entraide | 48 |
| 5. Le calendrier agricole | 48 |
| 6. Les champs et leurs cultures | 52 |
| 7. Les modifications du terroir | 55 |
| V. BILAN ET PERSPECTIVE | 57 |
| 1. Bilan actuel | 57 |
| 2. Les éléments favorables et les perspectives d'avenir | 62 |

2. Le *yir* de Viri à Pina.



1. Viri : type de paysan dagari.



3. On élève des *gara* (grosses buttes) dans un bas-fond.



4. Potager de saison sèche dans un bas-fond.



5. Récolte du gros mil par les femmes.



6. Transport de la récolte de petit mil.



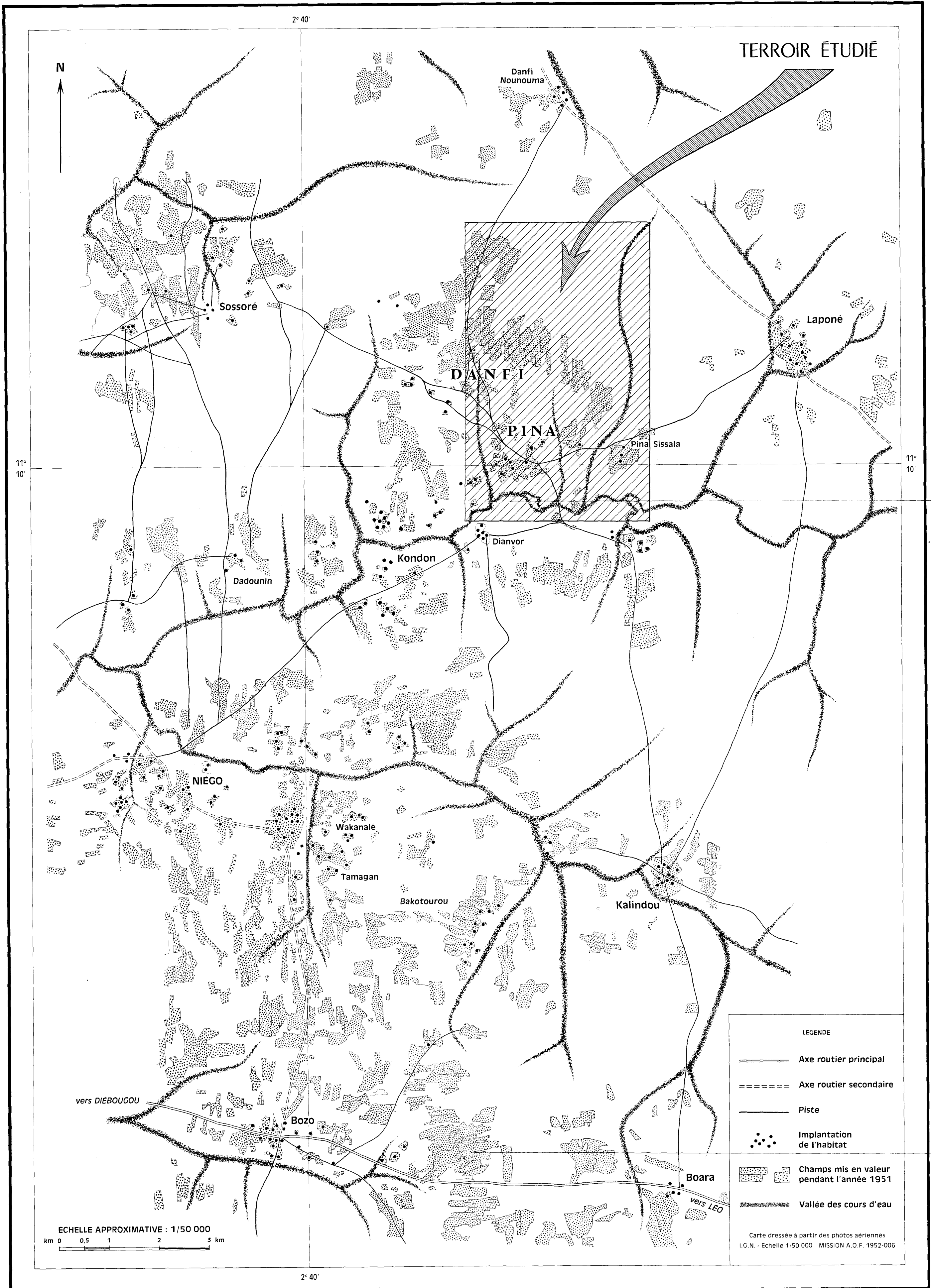
7. Paysan tassant les épis dans un grenier ouvrant sur la terrasse.



(Cliché I.G.N.)

ORSTOM ÉDITEUR
Dépôt légal : 2^e trim. 1970
Imprimerie Darantiere Dijon
N° d'imp. : 690-65

ASPECT DES TERROIRS DE LA RÉGION DE PINA



LEGENDE

- Axe routier principal
- Axe routier secondaire
- Piste
- Implantation de l'habitat
- Champs mis en valeur pendant l'année 1951
- Vallée des cours d'eau

Carte dressée à partir des photos aériennes
I.G.N. - Echelle 1/50 000 MISSION A.O.F. 1952-006

PINA

VÉGÉTATION, SOL ET HYDROGRAPHIE

LEGENDE

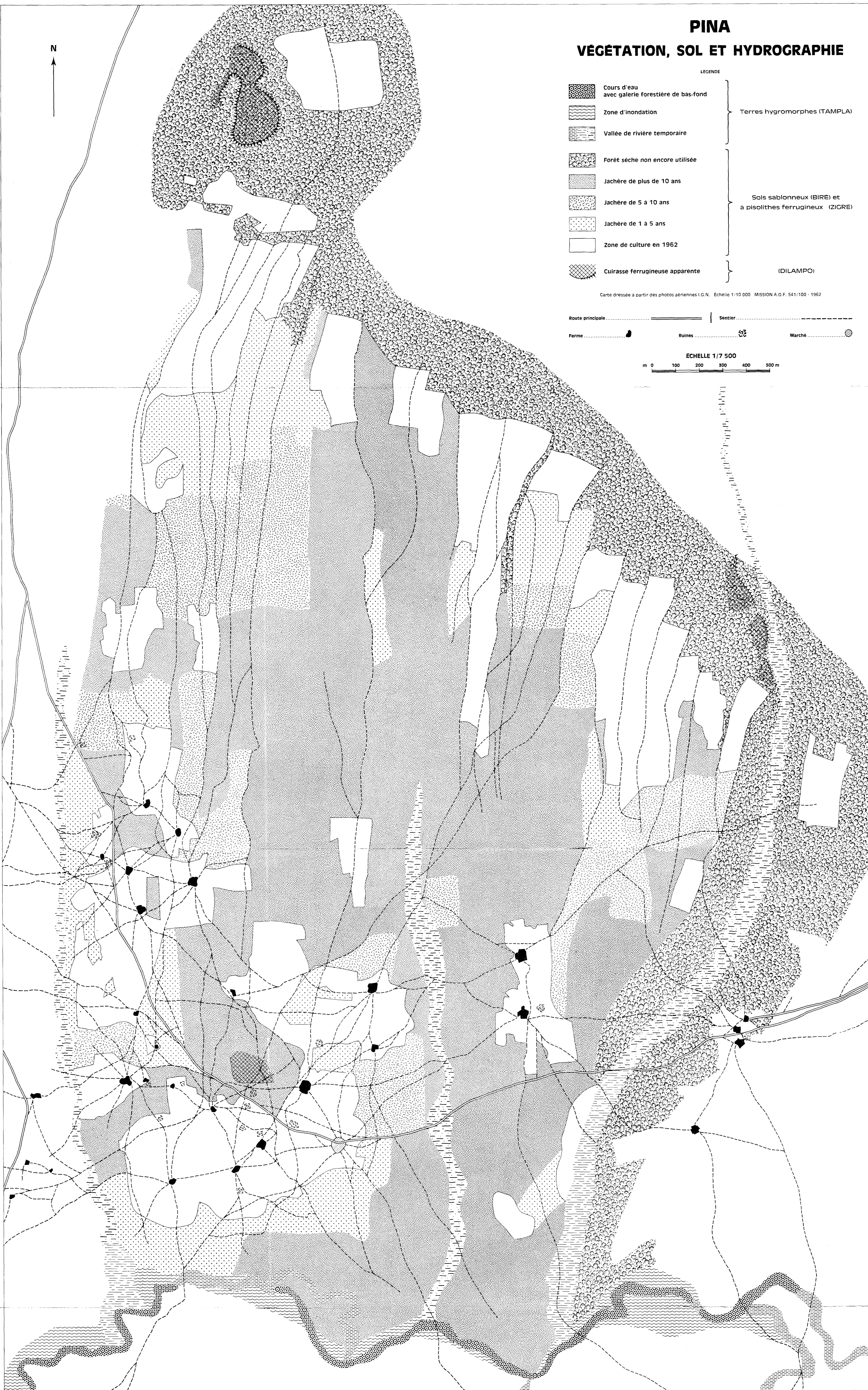
- | | | |
|--|---|--|
| | Cours d'eau avec galerie forestière de bas-fond | } Terres hygromorphes (TAMPLAI) |
| | Zone d'inondation | |
| | Vallée de rivière temporaire | |
| | Forêt sèche non encore utilisée | } Sols sablonneux (BIRE) et à pisolithes ferrugineux (ZIGRE) |
| | Jachère de plus de 10 ans | |
| | Jachère de 5 à 10 ans | |
| | Jachère de 1 à 5 ans | } (DILAMPO) |
| | Zone de culture en 1962 | |
| | Cuirasse ferrugineuse apparente | |

Carte dressée à partir des photos aériennes I.C.N. Echelle: 1/10 000 MISSION A.O.F. 541/100 - 1962

- | | | | |
|--|------------------|--|---------|
| | Route principale | | Sentier |
| | Ferme | | Ruines |
| | Marché | | |

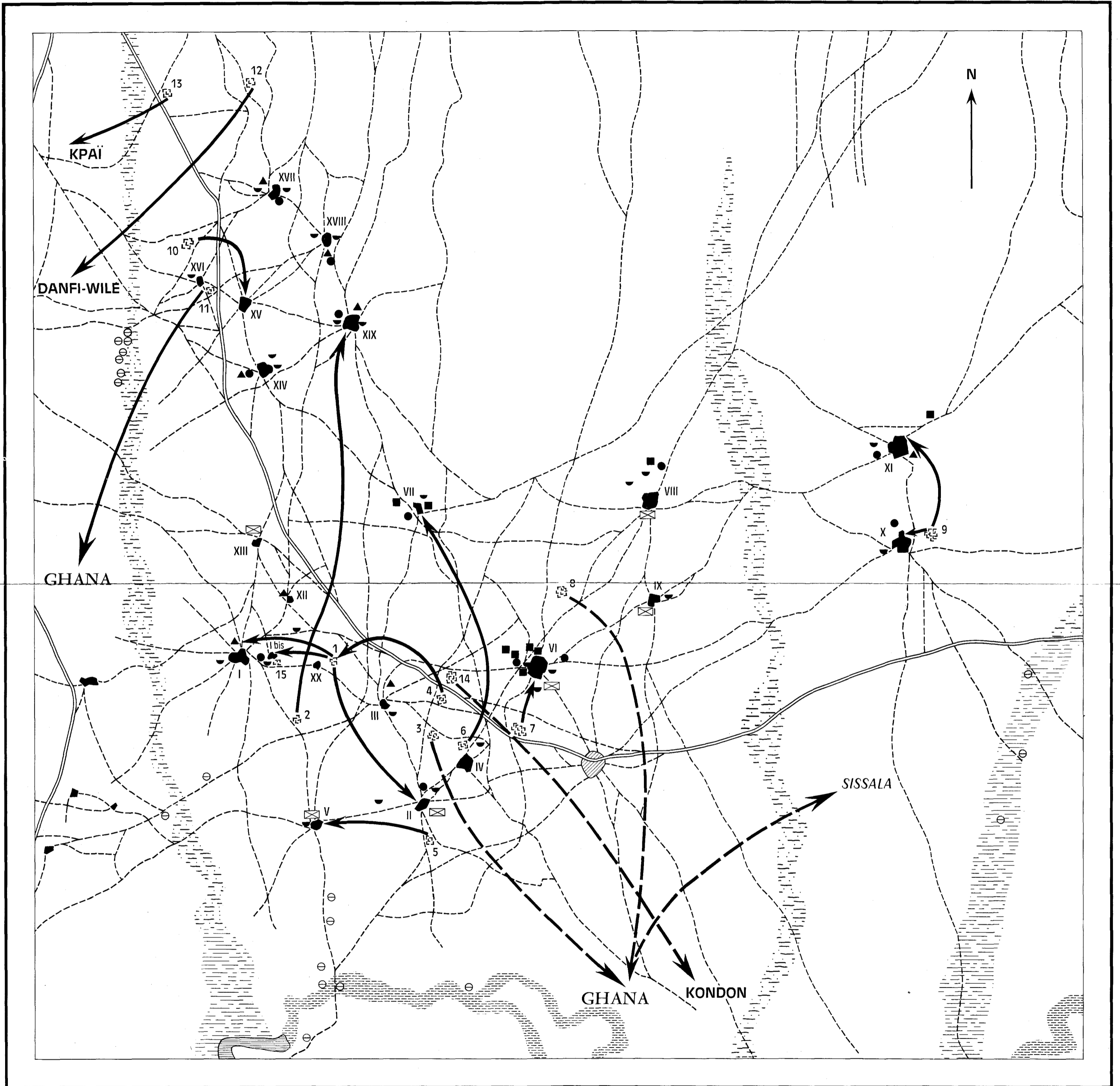
ECHELLE 1/7 500

m 0 100 200 300 400 500



PINA

ENVIRONNEMENT . DÉPLACEMENT DES YIR



Travaux de terrain et préparation provisoire : R. Toé - C.V.R.S.
 SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M. - 1970
 B. Hardy avec la collaboration de M. Daumain, Y. Gautier, G. Le Rouget

LEGENDE

- | | | | |
|---|---|---|---|
| Puits..... ⊕ | →..... Déplacement à l'intérieur de l'agglomération | Route principale..... ———— | Sentier..... - - - - - |
| Porcherie..... ■ | →..... Départ définitif du village | Bras de cours d'eau permanent..... ———— | Bras de cours d'eau temporaire..... - - - - - |
| Parc à bœufs..... ● | | Ferme..... IV ■ | Ruines..... 4 5 6 |
| Silo à tubercules..... ▲ | | | Marché..... ⊕ |
| Hangar..... ⊠ | | | |
| "Carrière de terre" destinée à la construction..... ▽ | | | |
- GHANA..... Pays
 KONDON..... Village SISSALA..... Etrurie
- ECHELLE 1/7 500
 m 0 100 200 300 400 500

PINA

ÉTAT DES CULTURES EN 1963

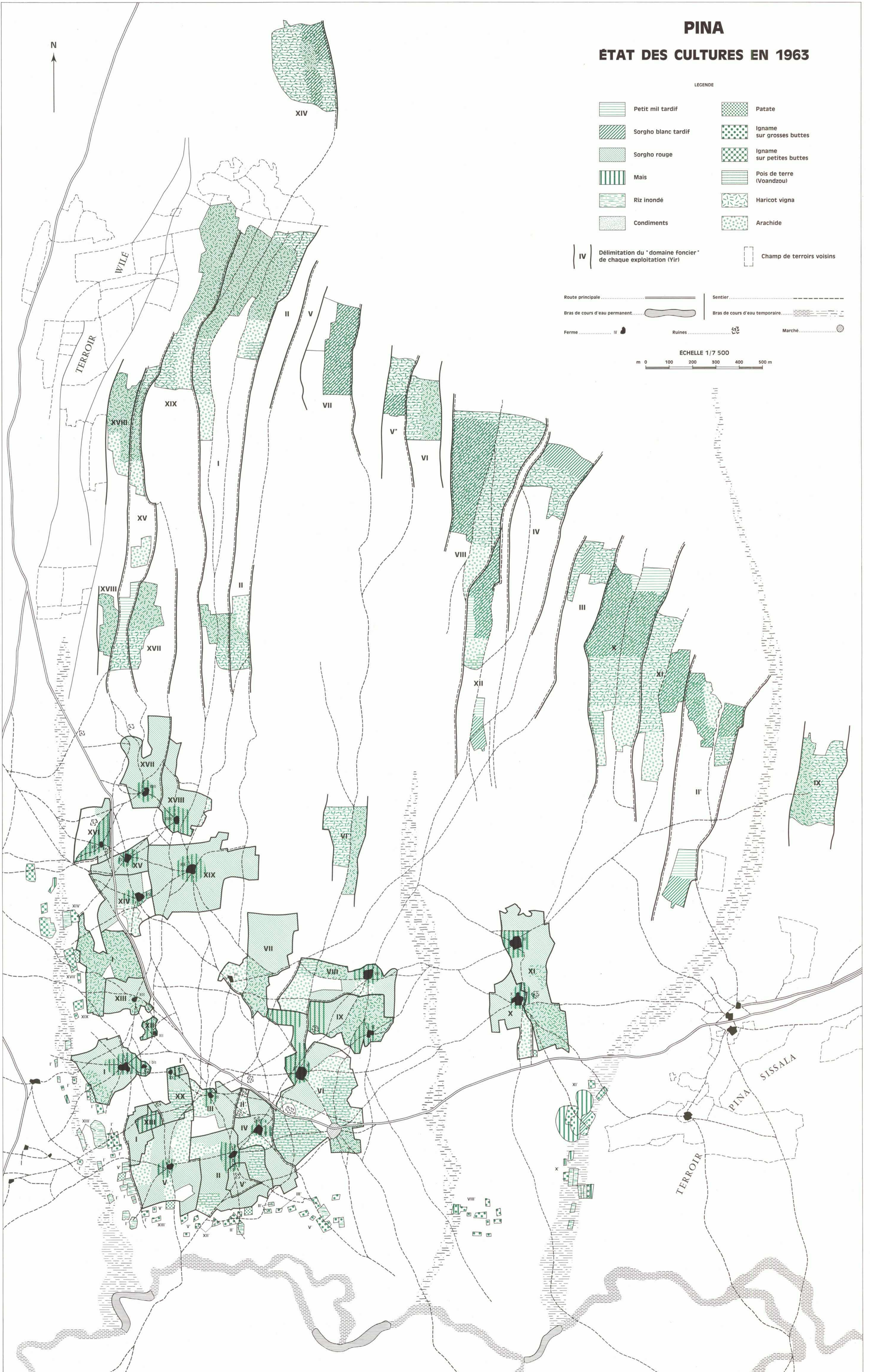
LEGENDE

- | | | | |
|--|---------------------|--|---------------------------|
| | Petit mil tardif | | Patate |
| | Sorgho blanc tardif | | Igname sur grosses buttes |
| | Sorgho rouge | | Igname sur petites buttes |
| | Maïs | | Pois de terre (Voandzou) |
| | Riz inondé | | Haricot vigna |
| | Condiments | | Arachide |

- IV Délimitation du "domaine foncier" de chaque exploitation (Yir) Champ de terroirs voisins

- Route principale Sentier
 Bras de cours d'eau permanent Bras de cours d'eau temporaire
 Ferme Ruines Marché

ECHELLE 1/7 500
 m 0 100 200 300 400 500



PINA

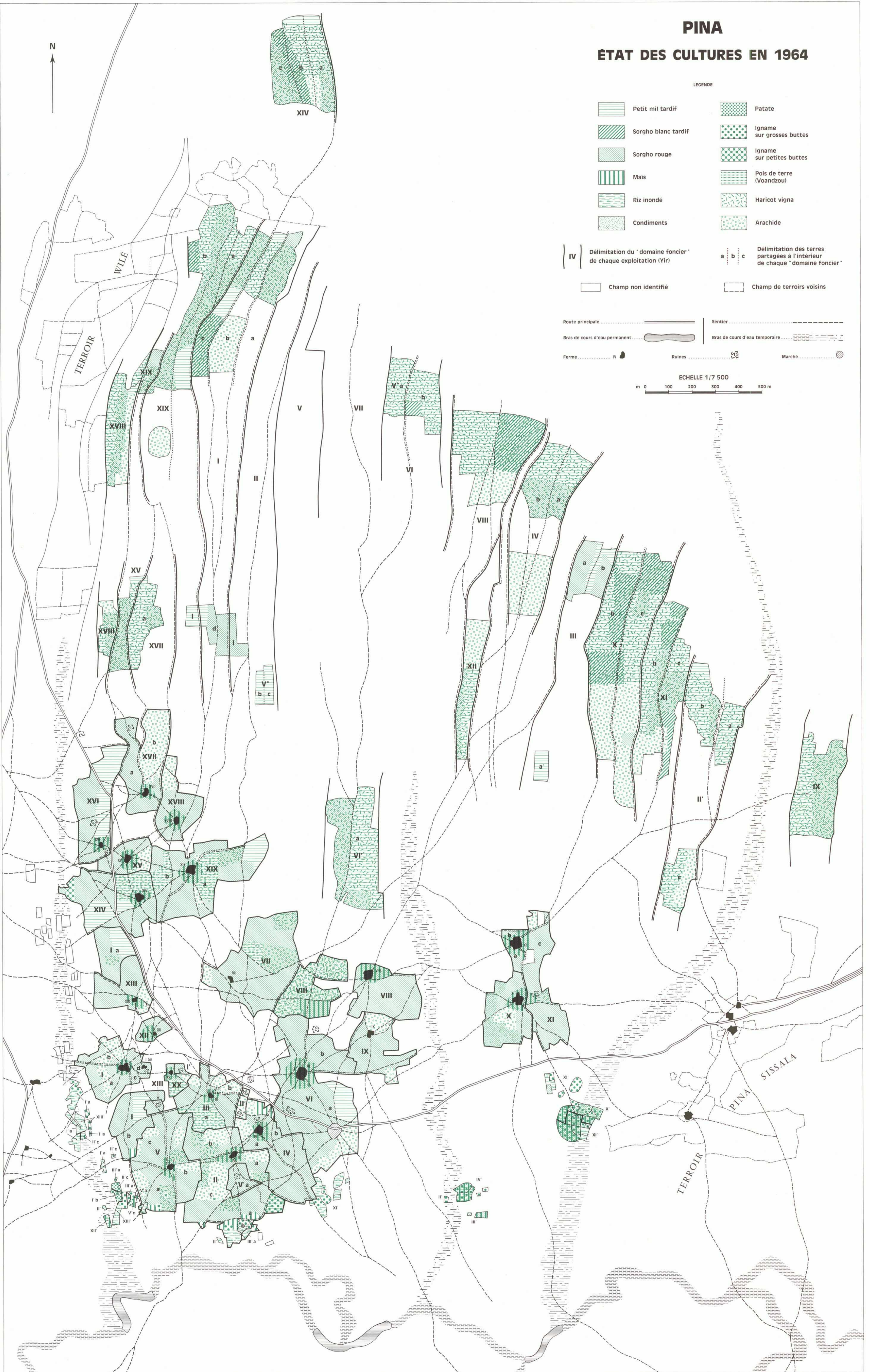
ÉTAT DES CULTURES EN 1964

LEGENDE

- | | | | |
|---|---------------------|---|---------------------------|
| | Petit mil tardif | | Patate |
| | Sorgho blanc tardif | | Igname sur grosses buttes |
| | Sorgho rouge | | Igname sur petites buttes |
| | Maïs | | Pois de terre (Voandzou) |
| | Riz inondé | | Haricot vigna |
| | Condiments | | Arachide |
| IV Délimitation du "domaine foncier" de chaque exploitation (Vir) | | a b c Délimitation des terres partagées à l'intérieur de chaque "domaine foncier" | |
| | Champ non identifié | | Champ de terroirs voisins |

- | | | | |
|--|-------------------------------|--|--------------------------------|
| | Route principale | | Sentier |
| | Bras de cours d'eau permanent | | Bras de cours d'eau temporaire |
| | Ferme | | Ruines |
| | Marché | | |

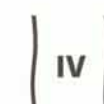
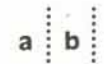

ECHELLE 1/7 500
m 0 100 200 300 400 500















PINA

"DOMAINES FONCIERS" (ANNÉE 1964)

LEGENDE

-  Délimitation du "domaine foncier" de chaque exploitation (Yir)
-  Délimitation des terres partagées à l'intérieur de chaque "domaine foncier"
-  Sens de la progression du débroussaillage

-  Champ emprunté
-  Emprunteur du champ
-  Propriétaire du champ
-  Champ non identifié
-  Champ de terroirs voisins

-  Route principale
-  Sentier
-  Bras de cours d'eau permanent
-  Bras de cours d'eau temporaire
-  Ferme
-  Ruines
-  Marché

ECHELLE 1/7 500
m 0 100 200 300 400 500






Travaux de terrain et préparation provisoire : R. Toe - C.V.R.S.
SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L.O.R.S.T.O.M. - 1970
B. Hardy avec la collaboration de M. Daumain, Y. Gautier, G. Le Rouget




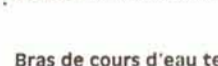



PINA

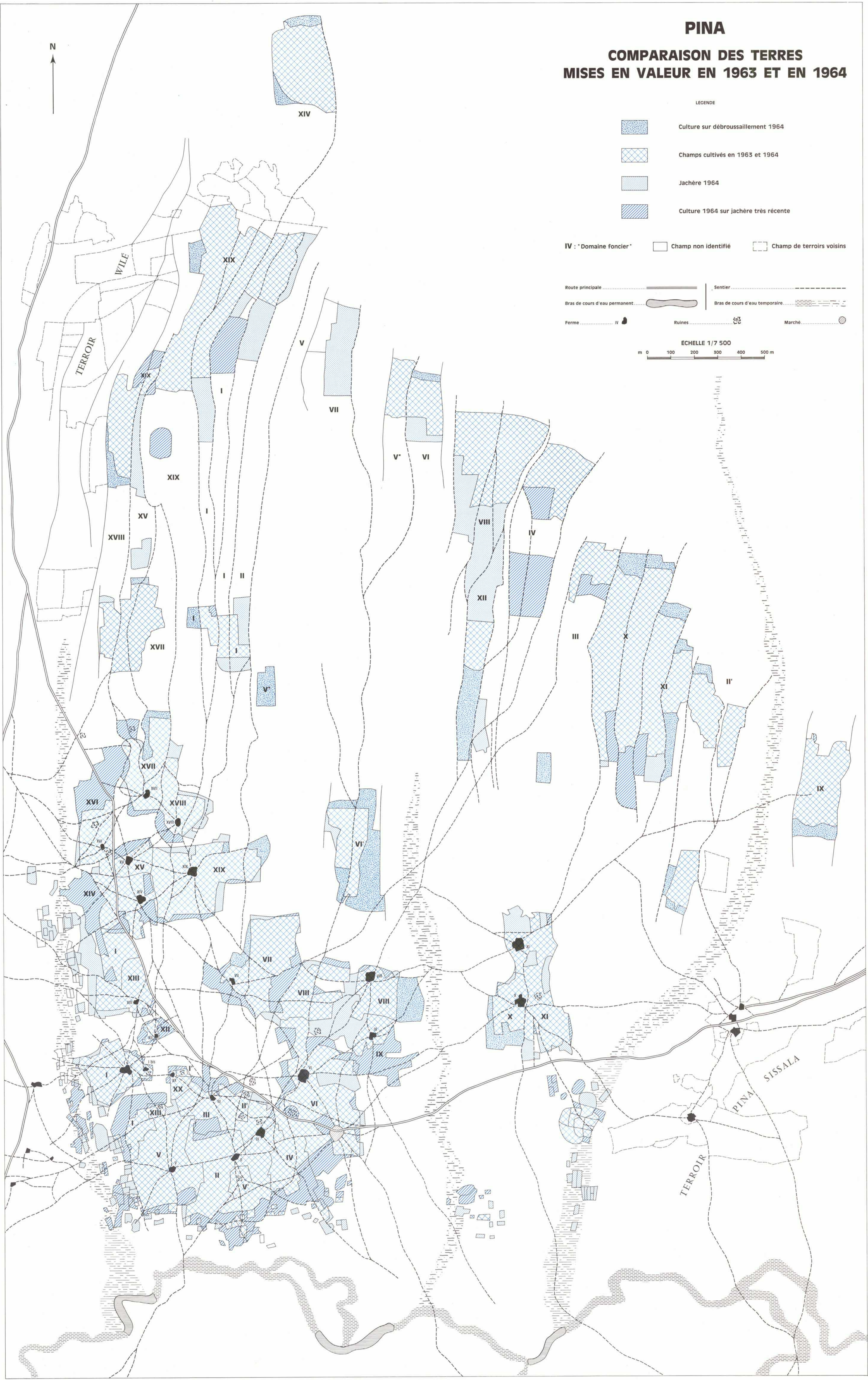
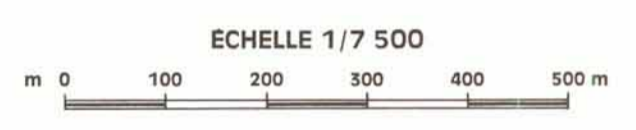
COMPARAISON DES TERRES MISES EN VALEUR EN 1963 ET EN 1964

LEGENDE

-  Culture sur débroussaillage 1964
-  Champs cultivés en 1963 et 1964
-  Jachère 1964
-  Culture 1964 sur jachère très récente

- IV : "Domaine foncier"  Champ non identifié  Champ de terroirs voisins

- Route principale  Sentier 
- Bras de cours d'eau permanent  Bras de cours d'eau temporaire 
- Ferme  Ruines  Marché 



Travaux de terrain et préparation provisoire : R. Toé - C.V.R.S.
 SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L'O.R.S.T.O.M. - 1970.
 B. Hardy avec la collaboration de M. Daumain, Y. Gautier, G. Le Rouget

